



CHRISTIE'S

COLLECTION  
CRÉMIEUX passion  
privée

PARIS | 5 JUIN 2024







Rosine Crémieux de retour de déportation en mai 1945 © Archives familiales

# COLLECTION CRÉMIEUX **passion privée**

## VENTE AUX ENCHÈRES

Mercredi 5 juin 2024, 16h

9, avenue Matignon  
75008 Paris

## EXPOSITION PUBLIQUE

Jeudi	30 mai	10h - 18h
Vendredi	31 mai	10h - 18h
Samedi	1 <sup>er</sup> juin	10h - 18h
Dimanche	2 juin	14h - 18h
Lundi	3 juin	10h - 18h
Mardi	4 juin	10h - 18h
Mercredi	5 juin	10h - 16h

## COMMISSAIRE-PRISEUR

Cécile Verdier

## NUMÉRO ET CODE DE LA VENTE

Pour tous renseignements ou ordres d'achats,  
veuillez rappeler la référence

**23589 - VERCORS**

## ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES

bidsparis@christies.com - Tél. : +33 (0)1 40 76 84 13

## FRAIS ACHETEUR

En plus du prix d'adjudication, des frais acheteur (plus la TVA applicable) sont dus.  
D'autres taxes et/ou le droit de suite sont aussi dus si le lot est accompagné d'un symbole taxe ou λ.  
Veuillez vous référer au paragraphe D des Conditions de Vente en fin de catalogue.

## CONDITIONS DE VENTE

La vente est soumise aux conditions générales imprimées en fin de catalogue.  
Il est aussi vivement conseillé aux acquéreurs potentiels de prendre connaissance  
des avis importants, explications et glossaire y figurant.

COUVERTURE: LOT 12 (DÉTAIL)  
DEUXIÈME DE COUVERTURE: VUE DE L'APPARTEMENT  
DE ROSINE ET CLAUDE CRÉMIEUX  
PAGE 2: LOT 12 (DÉTAIL)  
TROISIÈME DE COUVERTURE: LOT 25 (DÉTAIL)  
QUATRIÈME DE COUVERTURE: LOT 42

**Image comparative du lot 45 :**  
Pablo Picasso, Chair and Owl, 1947  
© Succession Picasso 2024

**Crédits photographes :**  
Juan Cruz Ibañez, Nina Slavcheva, Marina Gadonneix  
Anna Buklovska, Guillaume Onimus, Gavin McDonald  
Jean-Philippe Humbert, Paolo Codeluppi, Studio Shapiro

**Création graphique :** Christine Guais  
© Christie, Manson & Woods Ltd. (2024)



Scannez ce QR Code pour plus d'informations sur cette vente

# CHRISTIE'S

CHRISTIE'S FRANCE SNC  
Agrément no. 2001/003

## CONSEIL DE GÉRANCE

Cécile Verdier, *Gérant*  
Philippe Lemoine, *Gérant*  
François Curiel, *Gérant*



**CÉCILE VERDIER**  
Présidente  
cverdier@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 59



**PHILIPPE LEMOINE**  
Directeur Général  
plemoine@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 72 21



**PIERRE ÉTIENNE**  
Vice Président,  
Deputy Chairman,  
Maîtres anciens  
petienne@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 72 72



**CAMILLE DE FORESTA**  
Vice Présidente,  
Spécialiste sénior, Art d'Asie  
Directrice du développement  
de la clientèle privée  
cdeforesta@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 86 05



**VICTOIRE GINESTE**  
Vice Présidente,  
Directrice du Business  
développement  
vgineste@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 72



**LIONEL GOSSET**  
Vice Président,  
Directeur des Collections,  
lgosset@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 98



**PIERRE MARTIN-VIVIER**  
Vice Président,  
Deputy Chairman,  
Arts du XX<sup>e</sup> siècle  
pemvivier@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 86 27

SERVICES POUR CETTE VENTE

ORDRES D'ACHAT  
ET ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES  
ABSENTEE AND  
TELEPHONE BIDS  
bidsparis@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 84 13  
christies.com

ENCHÈRES EN SALLE  
ROOM REGISTRATION  
clientservicesparis@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 83 79

RELATIONS CLIENTS  
CLIENT ADVISORY  
Fleur de Nicolay  
fdenicolay@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 52

RÉSULTATS DES VENTES  
SALES RESULTS  
Paris. : +33 (0)1 40 76 84 13  
Londres. : +44 (0)20 7627 2707  
New York. : +1 212 452 4100  
christies.com

CHARGÉE DE LA RELATION ACHETEURS  
POST-SALE LEAD  
Marta Ciaraglia  
postsaleparis@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 84 10

BUSINESS DIRECTRICE  
BUSINESS DIRECTOR  
Alice Vincent  
alicevincent@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 70

BUSINESS MANAGER JUNIOR  
Chloé Beauvais  
cbeauvais@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 84 48

ART IMPRESSIONNISTE & MODERNE



**ANTOINE LEBOUTEILLER**  
**Directeur de la vente**  
Directeur du département  
alebouteiller@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 83



**VALÉRIE DIDIER**  
Spécialiste senior  
vdidier@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 84 32



**LÉA BLOCH**  
Spécialiste associée  
lbloch@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 83 99



**HUGUES DE BETHUNE**  
Catalogueur  
hdebethune@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 84 46



**EMMA NOVEL**  
Catalogueuse junior  
enovel@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 83 94



**JEANNE RIGAL**  
Directrice internationale  
des expertises  
jrugal@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 92

PROJECT MANAGERS



**VICTOIRE GINESTE**  
Vice Présidente,  
Directrice du Business  
développement  
vgineste@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 72



**SOFIA GONANO**  
**Business coordinatrice**  
sgonano@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 83 93

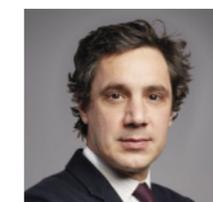
ART CONTEMPORAIN



**PAUL NYZAM**  
Directeur du département  
pnyzam@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 84 15



**LAETITIA BAUDUIN**  
Deputy Chairwoman  
lbauduin@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 95



**PIERRE MARTIN-VIVIER**  
Vice Président, Deputy Chairman,  
Arts du XX<sup>e</sup> siècle  
pemvivier@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 86 27



**JOSÉPHINE WANECQ**  
Spécialiste  
jwanecq@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 72 19



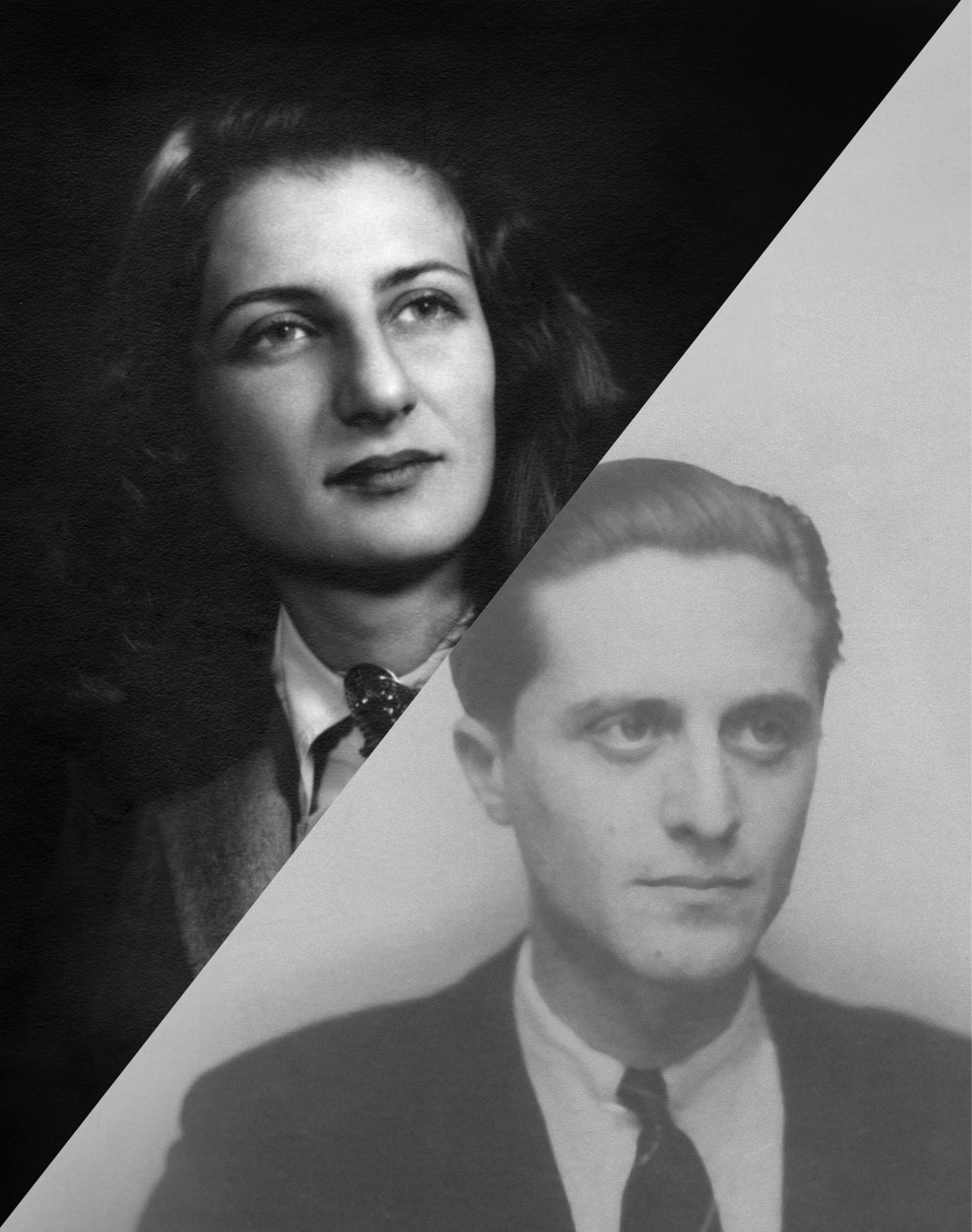
**MORGANE CORNU**  
Catalogueuse  
mcornu@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 92



**JOSÉPHINE PETITDIDIER**  
Catalogueuse junior  
jpetitdidier@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 92

REMERCIEMENTS

Nous remercions Maître François de Ricqlès pour son aide précieuse et amicale tout au long de ce projet.



## COLLECTION CRÉMIEUX *passion privée*

Vingt ans. L'âge auquel Claude Crémieux répond à l'appel du général de Gaulle. Dix-huit, celui auquel Rosine rejoint la résistance et l'hôpital du Vercors dont les infirmières, comme elle, seront déportées au camp de Ravensbrück, dont elle s'évade. Née Bernheim dans une famille originaire d'Alsace, Rosine devient après la guerre l'une des pionnières de la psychanalyse de l'enfance. Claude, avocat, œuvre aux côtés de Gisèle Halimi pour les droits des femmes, dont celui à l'avortement. Il agit également contre la peine de mort et l'abus des détentions provisoires. Ensemble, ils partagent une passion pour l'art, bien ancrée chez les Bernheim, dont certains sont des collectionneurs reconnus. Rosine et Claude sont proches de nombreux artistes, dialoguent avec eux et se tiennent à leurs côtés. L'espoir, la liberté de penser et le respect de l'autre sont des valeurs et un projet commun auquel Rosine Crémieux donnera forme dans son livre, *La traîne-sauvage*, que la critique salue comme l'invention d'une forme littéraire nouvelle.

Si l'essentiel de la collection se concentre sur l'après-guerre, elle n'en reste pas moins, héritage familial oblige, solidement ancrée dans les avant-gardes du siècle.

La découverte d'un art contemporain américain en plein essor joue un rôle important dans la formation de nombreuses collections d'art de l'époque. Le séjour de Rosine Crémieux aux États-Unis où elle poursuit ses études après la guerre, n'est sans doute pas sans influence sur la formation de la collection Crémieux.

Attentifs aux émergences de la scène française, Rosine et Claude ont su faire également des incursions dans d'autres domaines avec notamment des œuvres des futuristes italiens ou du cubain Wifredo Lam.

Ne se cantonnant à aucun genre, la collection se tourne vers tous les artistes qui repoussent les frontières.

La collection réunie par Rosine et Claude Crémieux illustre à merveille l'audace et l'engagement des collectionneurs français d'art contemporain et moderne de l'après-guerre que Suzanne Pagé avait célébrés avec l'exposition *Passions Privées* au Musée d'art Moderne de la ville de Paris en 1995.

*Claude Crémieux is twenty years old when he rallies de Gaulle in London in 1940. Rosine is eighteen when she decides to join the Resistance in the Vercors, a famous maquis in the French Alps. As all other nurses of the local hospital, she is sent to Ravensbrück, a concentration camp she manages to escape. Born to the Alsatian Bernheim family, Rosine becomes a pioneer in children's psychoanalysis in post war era. Claude, a lawyer, worked alongside Gisèle Halimi fighting for women's rights, notably the right to abortion. He also fought to abolish the death penalty and against the misuse of provisional detention. Following a vivid tradition of the Bernheim family, the young couple shares a passion for the arts, befriending, hosting, and supporting numerous artists. Hope, freedom of thought and respect for others were common values they held, to which Rosine gave form in her book *La traîne-sauvage*, which was praised by critics as a new literary genre (1999, Editions Flammarion).*

*Though mainly focused on the post-war period, the Collection Crémieux is deeply rooted in the Bernheim family tradition, featuring most of the early 20<sup>th</sup> century's avant-garde.*

*The new and flourishing American art scene played an important role in the creation of many art collections at this time, and Rosine Crémieux's stay in the US, where she continued her studies after the war, had an undoubted influence on the taste of the Crémieux Collection.*

*As well as being very astute collectors of emerging French artists, Rosine and Claude also collected intelligently in other areas, notably works by the Italian Futurists and the Cuban Wifredo Lam.*

*Rather than limiting themselves to a single genre, they acquired works by all those artists who pushed the boundaries of their day.*

*Their collection illustrates perfectly the engagement and audacity of French collectors of modern and contemporary art in the post-war era, which Suzanne Pagé celebrated in the exhibition *Passions Privées* held in 1995 at the Musée d'art Moderne de la ville de Paris.*

# CES GENS SE SONT BEAUCOUP AIMÉS

par Guillaume Durand



Lucien Durand, André Bernheim et Claude Crémieux.  
© Archives familiales

Mes parents, Nicole et Lucien Durand, marchands de tableaux cultivés et loufoques, eurent exclusivement des amis comme clients et non pas ce qui domine aujourd'hui : des clients comme amis. Au premier rang desquels se trouvaient les Crémieux, Rosine et Claude, respectivement psychanalyste et avocat. Lui était élégant, mincissime, sévère mais pouvait avoir un rire saccadé, le cheveu dense restant parfaitement immobile. Elle, faisait du vélo, avait malheureusement connu Ravensbrück, était d'une intelligence redoutable et d'une grande gaité.

Ces gens se sont beaucoup aimés à Saint-Germain-des-prés. Une époque où l'on croisait aux terrasses, Bacon, Hockney, César, Dubuffet, Dewasne, Christo et tant d'autres. Ils ont acquis Picasso, Ernst, Lam, Klee, Kline, de Staël, Tinguely. Mais les Crémieux ont eu le génie de s'intéresser à des artistes moins célèbres bien que phénoménaux : Geneviève Asse, une mini Rothko bretonne, Lucio Del Pezzo, géométrique et plein d'objets, Jean-Pierre Pincemin, peut-être le plus grand peintre abstrait français. Au cœur de cette vente se trouve un dessin de Matisse, le Roi des rois, qui nous transmet deux évidences dans le cerveau, pour éviter les ténèbres : « L'exactitude n'est pas la vérité » et « Il faut que la peinture serve à autre chose que la peinture ». Par exemple : mourir et ne laisser que des croûtes sur les murs, fut souvent la caractéristique de la bourgeoisie française, qui ignore Manet, Picasso, Van Gogh et à peu près tout le monde. Rosine et Claude n'ont fait que des bons choix ensemble, comme de rénover un village sur une falaise de Belle-Île-en-mer, pas très loin de celles peintes par Monet : Borméné ne disparaîtra jamais, poésie dominant l'océan, comme eux.

Paris, avril 2024



Rosine Crémieux  
dans le Vercors.  
© Archives familiales



Rosine Crémieux avec  
René Major à sa droite.  
© Archives familiales

*My parents, Nicole and Lucien Durand, were cultured and eccentric art dealers, who only had friends as clients, and not what predominates today: clients as friends. Foremost among them were Rosine and Claude Crémieux, a psychoanalyst and a lawyer respectively. He was elegant, tiny and stern, but could burst into a staccato laugh, his thick hair staying all the while perfectly still. She rode a bicycle, had unfortunately been to Ravensbrück, and was extremely intelligent and cheerful.*

*Living in Saint-Germain-des-prés, they were enormously fond of each other. This was the time when Bacon, Hockney, César, Dubuffet, Dewasne, Christo and so many others could be seen on the café terraces. The couple acquired Picasso, Ernst, Lam, Klee, Kline, de Staël and Tinguely. But the Crémieux also had the genius to turn their attention to lesser known, yet still phenomenal artists: Geneviève Asse, a mini Rothko from Brittany; Lucio Del Pezzo, whose work was geometric and full of objects; Jean-Pierre Pincemin, perhaps France's greatest abstract painter. At the heart of this sale is a drawing by Matisse, the King of Kings, which conveys two clear messages that lift us out of the shadows: "Accuracy is not truth" and "Painting must serve a purpose other than painting". Dying and leaving nothing but worthless daubs on the walls was often the hallmark of the French bourgeoisie, who failed to understand Manet, Picasso, Van Gogh and just about everyone else. In contrast, Rosine and Claude only made good choices as a couple, such as renovating a cliff-top village in Belle-Île-en-mer, not far from those painted by Monet: Borméné will stand forever, it is poetry overlooking the ocean, just as they were.*

Paris, April 2024



**VOUS CONSIDEREZ-VOUS COMME UN COLLECTIONNEUR ? SI OUI, POURQUOI ? SI NON, POURQUOI ?**

Nous ne nous considérons pas comme des collectionneurs mais comme des amateurs d'art. Notre choix n'est pas méthodique. Ce qui préside à notre choix, c'est notre rencontre et notre dialogue avec une œuvre.

**COMPTIEZ-VOUS DES COLLECTIONNEURS DANS VOTRE FAMILLE ?**

Nous avons, dans nos familles, l'un et l'autre, vécu entourés d'œuvres d'art. Nous en avons tout naturellement acheté dès les premières années de notre installation... Notre premier achat fut en 1958 un Vieira da Silva.

**AIMEZ VOUS ÊTRE CONSEILLÉ ?**

En général nous ne demandons pas de conseils, mais souvent nous achetons à des marchands que nous connaissons bien et en qui nous avons confiance. Parfois l'avis d'un ami sur une œuvre peut nous intéresser.

**LA RENCONTRE AVEC L'ARTISTE EST-ELLE IMPORTANTE POUR VOUS ?**

La rencontre avec l'artiste n'est pas essentielle. Elle peut être intéressante et le fait est que nous avons des liens avec plusieurs artistes dont nous aimons les œuvres.

**QUEL A ÉTÉ VOTRE DERNIER ACHAT ?**

Notre dernier achat est le tableau de Geneviève Asse qui figure parmi les œuvres exposées.

Réponses de Rosine et Claude Crémieux au questionnaire des prêteurs à l'occasion de l'exposition *Passions Privées*, Musée d'art moderne de la ville de Paris, décembre 1995-mars 1996.

**WOULD YOU CONSIDER YOURSELF A COLLECTOR? IF YES, WHY? IF NOT, WHY NOT?**

*We don't see ourselves as collectors, but as art lovers. Our choice is not methodical. We make our choices based on our encounter and our dialogue with a work of art.*

**WERE THERE COLLECTORS IN YOUR FAMILY?**

*In our families we both grew up surrounded by works of art. It was only natural that we should buy some when we first moved in together... Our first purchase was a Vieira da Silva in 1958.*

**DO YOU LIKE TO BE ADVISED?**

*We don't usually ask for advice, but we often buy from dealers we know well and trust. Sometimes a friend's opinion on a work may interest us.*

**IS IT IMPORTANT FOR YOU TO MEET THE ARTIST?**

*Meeting the artist is not essential. It can be interesting, and the fact is that we have links with several artists whose work we like.*

**WHAT WAS YOUR LAST PURCHASE?**

*Our most recent purchase is the painting by Geneviève Asse, which is one of the works exhibited.*

*Rosine and Claude Crémieux's answers to the lenders' questionnaire on the occasion of the exhibition Passions Privées, Musée d'art moderne de la ville de Paris, December 1995-March 1996.*

λ1

**SERGE POLIAKOFF**  
(1900-1969)

*Composition abstraite*

signé 'Serge Poliakoff' (en bas à droite)  
gouache sur papier  
46,2 x 61,7 cm.  
Réalisé en 1962.

signed 'Serge Poliakoff' (lower right)  
gouache on paper  
18¼ x 24¼ in.  
Executed in 1962.

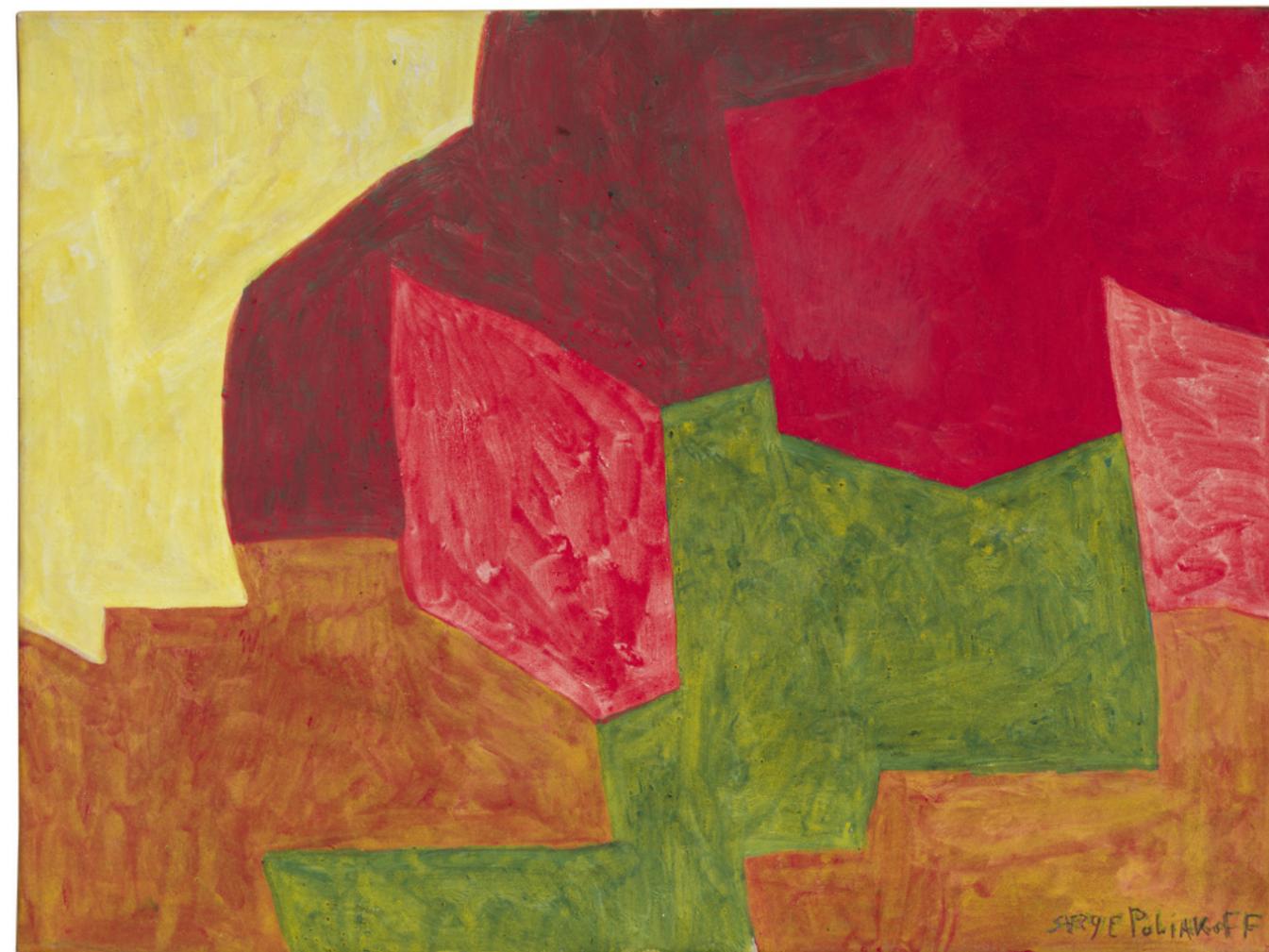
€30,000-50,000  
US\$33,000-53,000  
£26,000-43,000

**PROVENANCE:**

Galerie Ariel, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires actuels

**BIBLIOGRAPHIE:**

A. Poliakoff, *Serge Poliakoff, Catalogue raisonné*, Vol. III, 1959-1962, Paris, 2011, No. 62-128 (illustré en couleurs p. 331).



# TOM WESSELMANN



Mario De Biasi, *Tom Wesselmann avec sa femme Claire, Atelier de Tom Wesselmann, 1964.* © ADAGP, Paris, 2024. Photo © Mario De Biasi \ Bridgeman.

Peuplées des motifs qui font toute la singularité du répertoire de l'artiste, ces deux œuvres où se mêlent plaisir des sens et concupiscence illustrent la vision de Tom Wesselmann dans ce qu'elle a de plus spectaculaire. On y découvre des intérieurs emplis d'objets, de textures et de formes improbables, rendus avec un sens presque fétichiste du détail : preuve s'il en fallait des liens forts du peintre avec le Pop Art et de son inclination assumée pour l'érotisme. Né en 1931, Wesselmann suit des cours de dessin à l'académie des beaux-arts de sa Cincinnati natale avant d'être admis en 1956 à l'école des arts de la Cooper Union, à New York. Héritière de traditions diverses, son expression s'inspire tant du geste fougueux des expressionnistes abstraits (il voue notamment un grand respect à Willem de Kooning) que de la touche d'Henri Matisse, dont il admire l'économie des moyens, du tracé et de la palette. Autant d'influences qu'il conjugue au langage enjôleur des campagnes publicitaires américaines, dont il s'approprie les couleurs vives et le graphisme tiré au cordeau : un procédé original qui fera de Wesselmann le précurseur d'un style Pop d'un nouveau genre, en marge des sentiers battus par ses prédécesseurs de l'école new-yorkaise.

Avec *Study for bedroom painting #3*, 1967 (lot 2), l'artiste nous invite à entrer dans l'intimité d'un intérieur domestique. Cette étude qui annonce l'un des premiers tableaux de la série des « peintures de chambre » réunit une panoplie d'éléments tout à fait ordinaires qui, sous le regard avide de l'artiste, deviennent des objets de convoitise. Avec son plan très rapproché, ce fragment de scène quotidienne suscite sciemment le plaisir des yeux. Un pied de femme domine le premier plan ; le vernis rutilant de ses ongles est exalté par les tons complémentaires des accessoires hétéroclites qui se bousculent alentour. On y retrouve certains des motifs récurrents de l'œuvre de Wesselmann : un interrupteur, un poste de radio, quelques jonquilles, un imprimé léopard, une orange... En comprimant l'espace pictural, restreint ici à une superposition de couleurs, de textures et de formes planes, cette œuvre évoque à bien des égards les premiers collages que l'artiste réalise à la fin des années 1950 et au début des années 1960. Aussi estimait-il qu'« en accentuant autant que possible l'ensemble des zones positives et négatives, il n'y aurait plus aucune zone négative, et l'image pourrait devenir une seule et même forme positive et percutante. Tout ce qui comptait, c'était cette forme ultime » (T. Wesselmann cité in T. Shinoda, 'Drawings without Paper', in *Tom Wesselmann Recent Still Lives and Landscapes*, cat. exp., Galerie Tokoro, Tokyo, 1991).



*Study for bedroom painting #3*, 1967. Lot 2.

”

Je reste un inconditionnel de la beauté ; d'une beauté à l'ancienne, sans entraves.

”

”

*I'm still in favour of beauty; good, old-fashioned, no-holds-barred beauty.*

”

- Tom Wesselmann

Wesselmann doit surtout sa notoriété à ses nus féminins. Si sa série de *Great American Nudes* propulse sa carrière au début des années 1960, cette thématique restera la pierre angulaire de l'ensemble de sa production. L'artiste admettra lui-même « qu'aucun sujet ne [le] passionne autant que les nus de femmes » (T. Wesselmann, in *Interview with Tom Wesselmann* by Irving Sandler for the Archives of American Art, 1984). On retrouve dans *Drawing for Big Brown Nude*, 1972 (lot 3) les aspects les plus emblématiques de son approche inédite. Allongée sous un bouquet de roses, une silhouette féminine se prélassait langoureusement. Ses bras déployés et sa cambrure soulignent sa nudité. Lèvres stylisées, marques de bronzage apparentes, mamelons prononcés : ce corps lascif, schématique, tout en synecdoques, vient traduire les mécanismes et la crudité du regard masculin. Réduit à une simple bouche, le visage inexpressif est celui d'une créature anonyme : le stéréotype même de la pin-up américaine.



*Drawing for Big Brown Nude*, 1972. Lot 3.

Boasting sensuous surfaces, each replete with the artist's inimitable iconography, the present works are fine examples of Tom Wesselmann's spectacular vision. Unveiling interior worlds filled with curious, almost fetishistic objects, textures, and forms, the two works exhibit the artist's strong association with the Pop Art movement and proclivity to frank eroticism. Born in Cincinnati in 1931, Wesselmann studied drawing at the Art Academy of Cincinnati and was later accepted to the Cooper Union in New York City in 1956. His artistic influences were wide, ranging from Abstract Expressionism—Wesselmann looked up to the fervent gesturalism of giants such as Willem de Kooning—to Henri Matisse for his economy of form, line and palette. Appropriating the seductive language of American advertising, its bold graphics and vibrant colours, he is widely recognised for his role in forging a new and distinct Pop style away from his forebears in the New York School.

*Study for bedroom painting #3*, 1967 (lot 2) offers an intimate glimpse into a domestic interior. Relating to one of the earliest of his series of *Bedroom Paintings*, here, the mundane contents of a domestic interior transform under Wesselmann's gaze into objects of obsession. The tightly framed scene is coded with visual pleasure. A woman's foot dominates the foreground, her gleaming red nails juxtaposed vividly against an assorted backdrop of leopard print, daffodil heads, a light switch, radio and orange—motifs that recur repeatedly through the artist's oeuvre. Compressing pictorial space to a flat overlay of form, texture and colour, the present painting reflects Wesselmann's early explorations in collage in the late 1950s and early 1960s. 'If all positive and negative areas became as strong as possible', he once said, 'there would be no negative areas, the image could become one strong positive shape. What counted was that one final shape' (T. Wesselmann, quoted in T. Shinoda, 'Drawings without Paper', in *Tom Wesselmann Recent Still Lives and Landscapes*, exh. cat. Galerie Tokoro, Tokyo 1991).

The subject matter for which Wesselmann is most widely celebrated is the female nude. It was his series of *Great American Nudes* that first catapulted his career in the early 1960s, and remained central to his oeuvre throughout his lifetime. *Drawing for Big Brown Nude*, 1972 (lot 3) bears the artist's unmistakable motifs. Beneath a bouquet of roses, a woman reclines sensuously. Her outstretched arms and arched back accentuate her naked form. 'There's no question that the nudes of women are more exciting to me as subjects than anything else', the artist once said (T. Wesselmann, quoted in *Interview with Tom Wesselmann* by Irving Sandler for the Archives of American Art, 1984). A synecdoche of lips, accentuated nipples, and visible tan lines, Wesselmann's nude is characterised by this erotic simplification and candid male gaze. Without facial features, she is anonymised, representing a universal, all-American pin-up beauty.

2

**TOM WESSELMANN**  
(1931-2004)

*Study for Bedroom Painting #3*

signé, titré et daté "'STUDY FOR BEDROOM PTG #3' Wesselmann 1967' (sur le châssis)  
huile et Liquitex acrylique-gesso sur toile  
30,5 x 36 cm.  
Peint en 1967.

signed, titled and dated "'STUDY FOR BEDROOM PTG #3' Wesselmann 1967' (on the stretcher)  
oil and Liquitex acrylic-gesso on canvas  
12 x 14 1/8 in.  
Painted in 1967.

€80,000-120,000  
US\$86,000-130,000  
£69,000-100,000

**PROVENANCE:**

Sidney Janis Gallery, New York  
Collection privée, États-Unis  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels en 1973

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée  
par le studio Tom Wesselmann.



3

**TOM WESSELMANN**  
(1931-2004)

*Drawing for Big Brown Nude*

signé et daté 'Wesselmann 70' (en bas à droite)  
graphite sur papier calque  
14 x 22 cm.  
Réalisé en 1970.

signed and dated 'Wesselmann 70' (lower right)  
graphite on tracing paper  
5½ x 8¾ in.  
Executed in 1970.

€25,000-35,000  
US\$27,000-37,000  
£22,000-30,000

**PROVENANCE:**

Sidney Janis Gallery, New York  
Collection privée, Paris (acquis en 1972)  
Acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires actuels en 1972

**EXPOSITION:**

Stockholm, Galerie Aronowitsch, *Tom Wesselmann: Small paintings, gouaches, drawings and editions*, avril-mai 1972, No. 15 (illustré au catalogue d'exposition).

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par le studio Tom Wesselmann.



4  
**ROBERT RAUSCHENBERG**  
(1925-2008)

*Sans titre*

signé et daté 'Rauschenberg 72' (en bas à droite)  
transfert de solvant, aquarelle, gouache,  
reproduction imprimée et ruban adhésif sur papier  
79 x 58 cm.  
Réalisé en 1972.

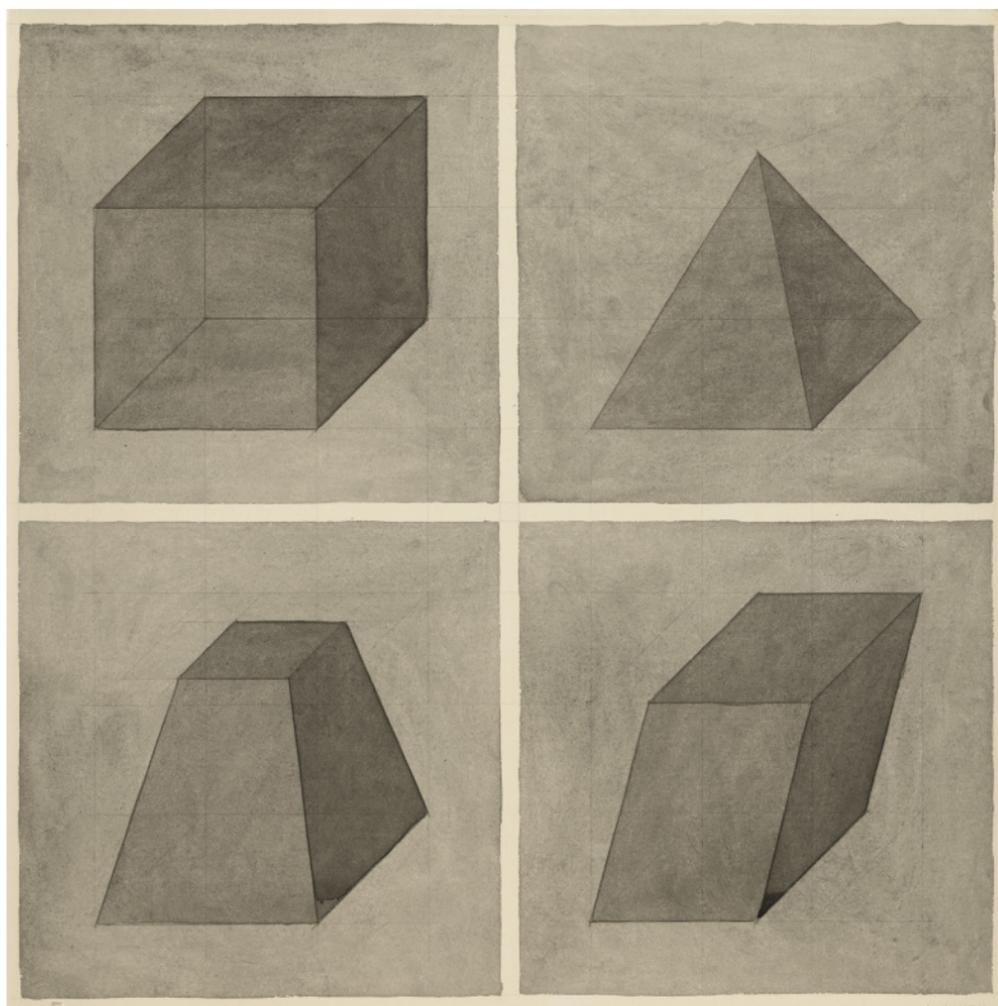
signed and dated 'Rauschenberg 72' (lower right)  
solvent transfer, watercolor, gouache, printed  
reproduction and tape on paper  
31½ x 22⅞ in.  
Executed in 1972.

€70,000-100,000  
US\$75,000-110,000  
£60,000-86,000

**PROVENANCE:**  
Leo Castelli Gallery, New York  
Collection privée, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille des  
propriétaires actuels en 1973

**EXPOSITION:**  
New York, Leo Castelli, *Group Drawing Show:*  
*Robert Barry, Lee Bontecou, Nassos,*  
septembre-octobre 1972.





5  
**SOL LEWITT**  
 (1928-2007)

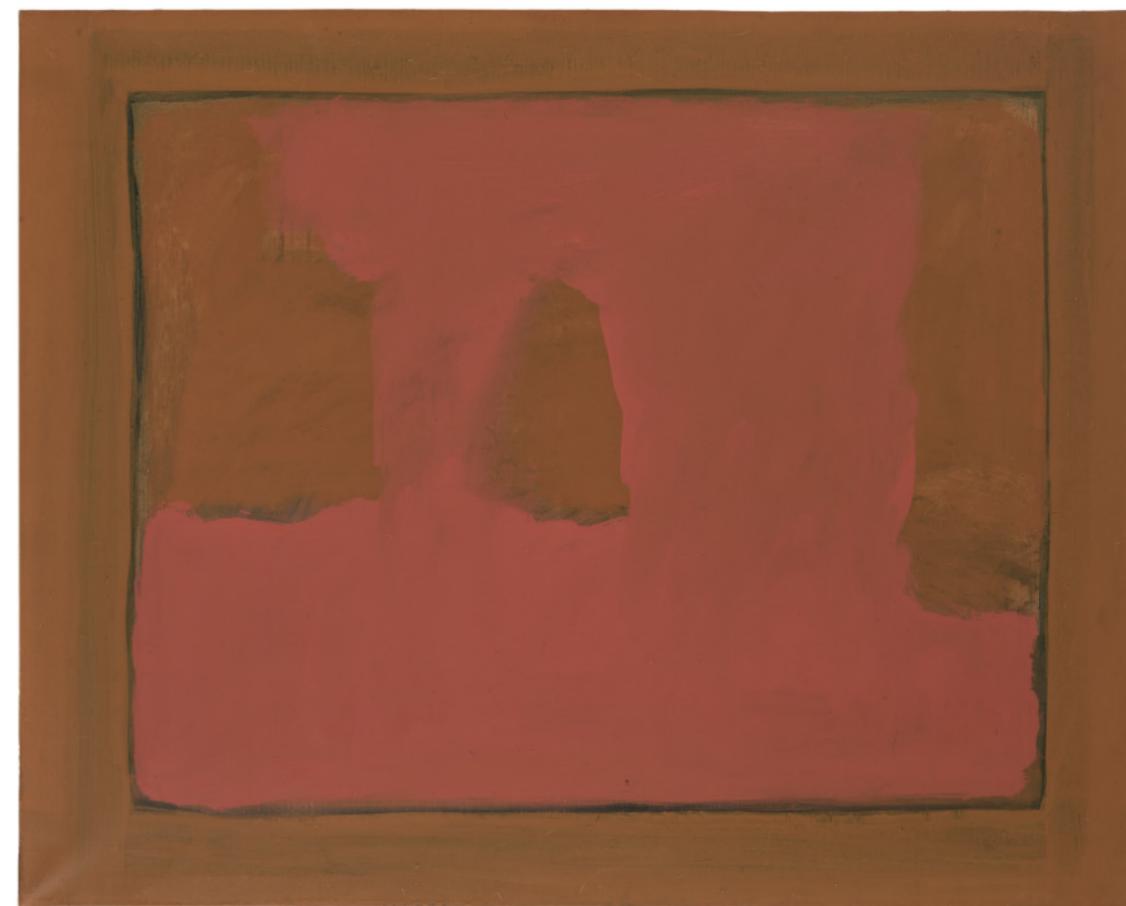
*Sans titre*

signé et daté 'S. LEWITT 10/82' (en bas à droite)  
 encre, lavis d'encre et graphite sur papier  
 55 x 55 cm.  
 Réalisé en 1982.

signed and dated 'S. LEWITT 10/82' (lower right)  
 ink, ink wash and graphite on paper  
 21<sup>5</sup>/<sub>8</sub> x 21<sup>5</sup>/<sub>8</sub> in.  
 Executed in 1982.

€20,000-30,000  
 US\$22,000-32,000  
 £18,000-26,000

**PROVENANCE:**  
 John Weber Gallery, New York  
 Vente, Sotheby's, New York, 11 novembre 1988, lot 305  
 Janie C. Lee Gallery, New York  
 Acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires actuels en 1990



6  
**JAMES BISHOP**  
 (1927-2021)

*Sans titre*

signé 'Bishop' (au dos)  
 huile sur toile  
 65 x 81 cm.

signed 'Bishop' (on the reverse)  
 oil on canvas  
 25<sup>5</sup>/<sub>8</sub> x 31<sup>7</sup>/<sub>8</sub> in.

€20,000-30,000  
 US\$22,000-32,000  
 £18,000-26,000

**PROVENANCE:**  
 Galerie Lucien Durand, Paris  
 Acquis auprès de celle-ci par la famille  
 des propriétaires actuels en 1993

”

Je ne savais jamais exactement à quoi ressemblerait un tableau une fois terminé, s'il fonctionnerait ou non. Parfois, ce qui se passait était plus intéressant que ce que je pensais essayer de faire. J'aimais la combinaison de ce que je faisais et de ce qu'il faisait lui-même.

”

”

I never knew exactly how a painting would look like, if it would work or not. Sometimes what was happening was more interesting than what I was trying to do. I liked the combination of my actions and the ones of my painting itself.

”

- James Bishop

”

Mes dessins et mes collages sont d'ailleurs les seules choses qui m'encouragent à croire en la réussite d'un projet.

”

”

My drawings and collages, actually, are the only things that encourage me in believing that a project will come true.

”

- Christo



λ7

**CHRISTO**  
(1935-2020)

*Wrapped Monument to Farel Calvin Beze Knox*

signé et daté 'Christo 1974' (en bas à droite); titré et inscrit "'Wrapped Monument to Farel Calvin Beze Knox" - Part of 3 Geneva proposal's - Project for City of Geneva Suisse' (le long du bord inférieur) gouache, crayon de couleurs, graphite, collages, tissu, agrafe et ficelle sur papier 71,5 x 56,5 cm. Réalisé en 1974.

signed and dated 'Christo 1974' (lower right); titled and inscribed "'Wrapped Monument to Farel Calvin Beze Knox" - Part of 3 Geneva proposal's - Project for City of Geneva Suisse' (along the lower edge) gouache, coloured pencil, graphite, collages, fabric, staple and string on paper 28 1/8 x 22 1/4 in. Executed in 1974.

€60,000-80,000  
US\$65,000-85,000  
£52,000-68,000

**PROVENANCE:**  
Galerie D. Benador, Genève  
Acquis par la famille des propriétaires actuels



λ8

**CHRISTO**  
(1935-2020)

*The Cloisters Wrapped*

signé et daté 'Christo 1970' (au centre à droite); titré et inscrit "'THE CLOISTERS WRAPPED" (PROJECT FOR THE CLOISTERS IN FORT TRYON PARK IN MANHATTAN)' (au centre à gauche) gouache, crayon de couleurs, graphite, collages, tissu, agrafe et ficelle sur papier 71 x 56,3 cm. Réalisé en 1970.

signed and dated 'Christo 1970' (center right); titled and inscribed "'THE CLOISTERS WRAPPED" (PROJECT FOR THE CLOISTERS IN FORT TRYON PARK IN MANHATTAN)' (center left) gouache, coloured pencil, graphite, collages, fabric, staple and string on paper 28 x 22 1/8 in. Executed in 1970.

€60,000-80,000  
US\$65,000-85,000  
£52,000-68,000

**PROVENANCE:**  
Allan Frumkin Gallery, New York  
Acquis par la famille des propriétaires actuels

”

Plus l'art est abstrait, plus il exprime la personnalité. Plus l'art est abstrait, plus il s'identifie à mille et mille personnalités.

”



λ9

**AUGUSTE HERBIN**  
(1882-1960)

*Composition à l'arbre*

signed 'herbin' (en bas à gauche)  
graphite sur papier fort  
38 x 28 cm.

signed 'herbin' (lower left)  
pencil on card  
15 x 11 in.

€4,000-6,000  
US\$4,300-6,400  
£3,500-5,200

**PROVENANCE:**  
Vente, M<sup>es</sup> Ader, Picard et Tajan, Paris,  
24 mars 1981, lot 2  
Acquis au cours de cette vente par la famille  
des propriétaires actuels

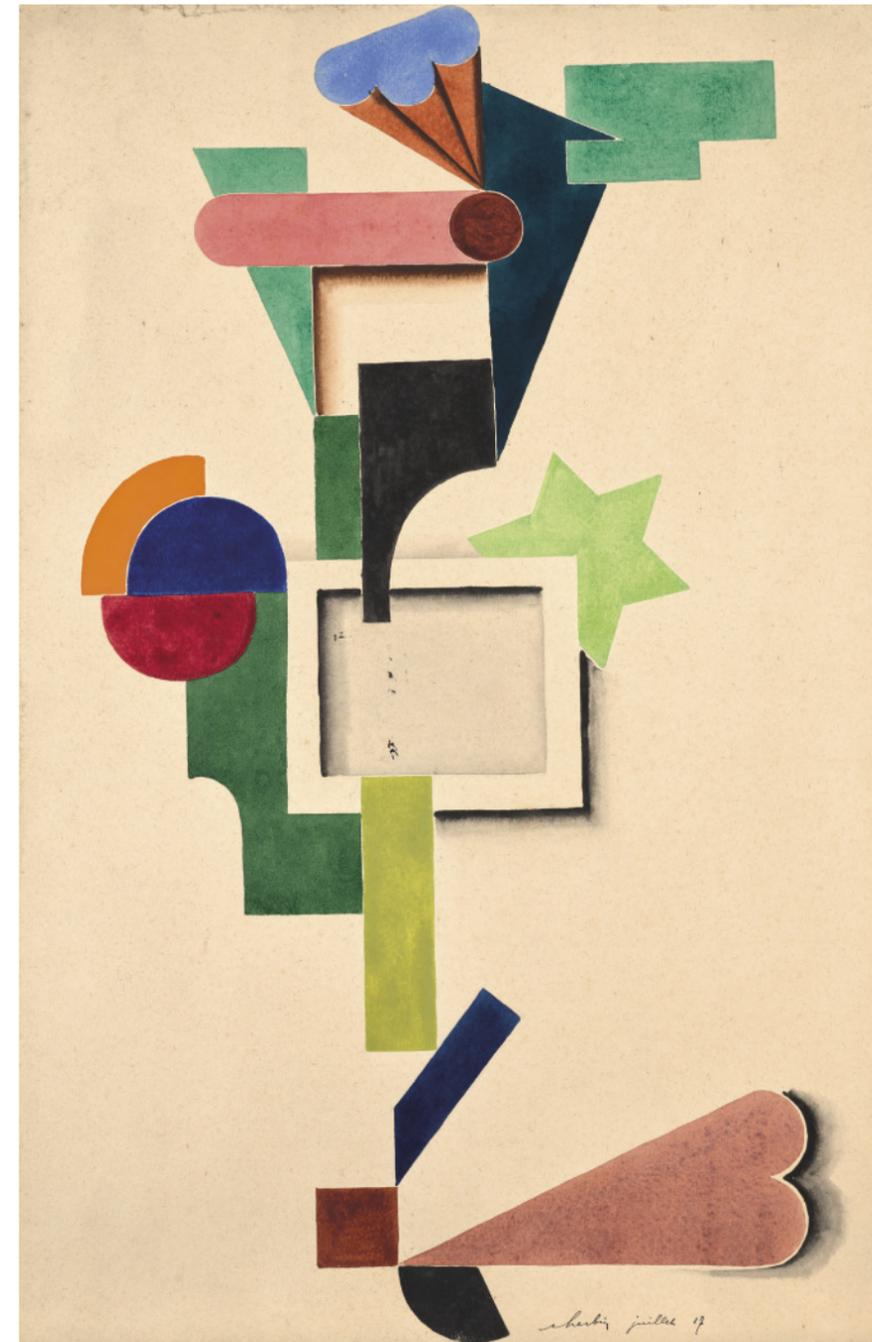
**EXPOSITION:**  
Paris, Centre culturel du Marais, *Herbin*,  
février-mars 1981, No. 2 (illustré au catalogue  
d'exposition).

”

The more abstract art is, the more it expresses personality. The more abstract art is, the more it identifies with a thousand and one personalities.

”

- Auguste Herbin



λ10

**AUGUSTE HERBIN**  
(1882-1960)

*Composition*

signé et daté 'herbin juillet 17' (en bas à droite)  
gouache sur papier fort  
50,5 x 32,6 cm.  
Réalisé en juillet 1917.

signed and dated 'herbin juillet 17' (lower right)  
gouache on card  
19<sup>7</sup>/<sub>8</sub> x 12<sup>7</sup>/<sub>8</sub> in.  
Executed in July 1917.

€15,000-20,000  
US\$17,000-21,000  
£13,000-17,000

**PROVENANCE:**  
Vente, M<sup>es</sup> Ader, Picard et Tajan, Paris,  
24 mars 1981, lot 20  
Acquis au cours de cette vente par la famille  
des propriétaires actuels

**EXPOSITION:**  
Paris, Centre culturel du Marais, *Herbin*,  
février-mars 1981, No. 20 (illustré au catalogue  
d'exposition).

”

La perspective est une façon de jouer avec l'espace. J'aime beaucoup regarder l'espace et les rythmes. Il y a un lien entre l'architecture d'une ville et la musique. Les deux ont des temps longs et des temps courts. De petites fenêtres et de grandes fenêtres.

”

”

Perspective is a way of playing with space. I enjoy looking at space and rhythms. There is a connection between the architecture of a city and music. Both have long and short tempos. Little windows and big windows.

”

- Maria Helena Vieira da Silva

λ11

**MARIA HELENA  
VIEIRA DA SILVA**  
(1908-1992)

*Ville industrielle*

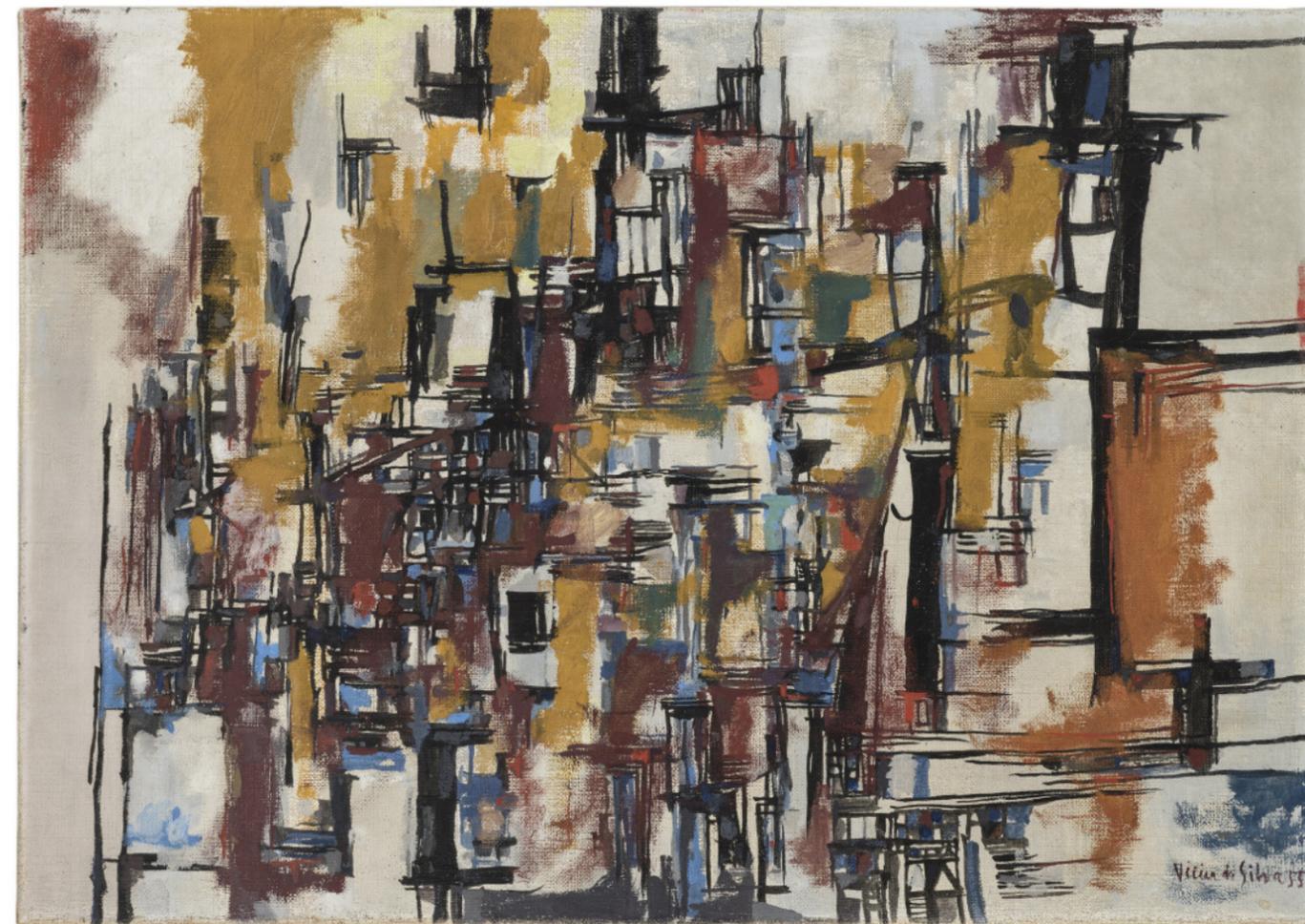
signé et daté 'Vieira da Silva 55' (en bas à droite)  
huile sur toile  
46 x 65 cm.  
Peint en 1955.

signed and dated 'Vieira da Silva 55' (lower right)  
oil on canvas  
18 1/8 x 25 5/8 in.  
Painted in 1955.

€100,000-150,000  
US\$110,000-160,000  
£86,000-130,000

**PROVENANCE:**  
Acquis par la famille des propriétaires actuels

**BIBLIOGRAPHIE:**  
R. Char, "Sept merci pour Vieira da Silva",  
in *Cahiers d'Art*, Paris, 1955 (illustré p. 250 et  
erronément daté 1953).  
C-H. Sibert, "Vieira da Silva", in *Cimaise*, Paris,  
1955 (illustré p. 16 et erronément titré "Peinture").  
G. Weelen et J-F. Jaeger, *Vieira da Silva, catalogue  
raisonné*, Genève, 1994, No. 1301 (illustré p. 258).



λ12

## NICOLAS DE STAËL (1914-1955)

### *Quai de Grenelle*

signé 'Staël' (en bas à gauche); signé, titré et daté  
"'Quai de grenelle" Staël 1954' (au dos)  
huile sur toile  
60 x 81 cm.  
Peint en 1954.

signed 'Staël' (lower left); signed, titled and dated  
"'Quai de grenelle" Staël 1954' (on the reverse)  
oil on canvas  
23 $\frac{3}{8}$  x 31 $\frac{1}{8}$  in.  
Painted in 1954.

€600,000-800,000  
US\$650,000-850,000  
£520,000-680,000

#### PROVENANCE:

Galerie Jeanne Bucher, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels en 1984

#### EXPOSITION:

Tokyo, Ginza Art Center, *Nicolas de Staël*, juin  
1982, No. 6 (illustré en couleurs au catalogue  
d'exposition).  
Stavanger, Stavanger Faste Galleri (mai-août);  
Århus, Århus Kunstbygning (septembre);  
Copenhague, Udstillingsbygning (septembre),  
*Nicolas de Staël Malerier og tegninger 1945-1955*,  
1983, No. 14 (illustré en couleurs au catalogue  
d'exposition).  
Paris, Hôtel de Ville, Salle Saint-Jean, *Paris sous  
le ciel de la peinture*, septembre-décembre 2000  
(illustré en couleurs au catalogue d'exposition  
p. 283.)

#### BIBLIOGRAPHIE:

A. Chastel, J. Dubour et F. de Staël, *Nicolas  
De Staël, Catalogue raisonné des peintures*, Paris,  
1968, No. 851 (illustré p. 339).  
F. de Staël, *Nicolas de Staël, Catalogue raisonné  
de l'œuvre peint*, Neuchâtel, 1997, No. 852 (illustré  
p. 542).  
F. de Staël, *Nicolas de Staël, Catalogue raisonné  
de l'œuvre peint*, Lausanne, 2021, No. 852 (illustré  
en couleurs p. 498).

Réalisé à Paris pendant l'été 1954, *Quai de Grenelle* est l'un des derniers tableaux que Nicolas de Staël peint en hommage à la ville qui fut la sienne durant près de vingt ans. Avec une palette sobre et lumineuse, restreinte à quelques touches de bleu-gris, de vert, de rouge et de terre d'ombre brûlée, l'artiste traduit ici une vue de la Seine depuis le XV<sup>e</sup> arrondissement. Cet horizon urbain qui oscille entre abstraction et figuration est parfaitement représentatif du virage radical que prend son art à la toute fin de sa carrière, alors qu'il se tourne vers des sujets ancrés dans la réalité tangible : notamment le paysage et la nature morte. Des bâtiments, des arbres et quelques lointains monuments apparaissent en l'occurrence le long des berges de Seine, dans une enfilade de plans de couleurs. Réduits à de simples formes géométriques carrées ou rectangulaires, ces éléments échafaudent une mosaïque complexe, se superposant comme des pierres sur la surface de la toile. Peinte un an seulement avant le décès tragique de Staël en 1955, à l'âge de 41 ans, cette œuvre témoigne d'une époque déterminante et fructueuse pour sa trajectoire d'artiste, tant sur le plan stylistique que commercial.

Né en 1914 à Saint-Petersbourg, Staël fuit la Russie avec sa famille au lendemain de la révolution de 1917. Après une période d'exil en Pologne suivie de longues années formatrices à Bruxelles, il découvre les Pays-Bas puis la France avant de s'établir définitivement à Paris en 1938, où il se fait bientôt connaître pour son abstraction singulière. Inspiré par la fragmentation des formes du cubisme analytique et les compositions colorées du père de l'orphisme Robert Delaunay, Staël met au point une technique innovante qui consiste à faire glisser sur la toile d'épaisses couches d'huiles, très empâtées, à l'aide d'un couteau. Les pérégrinations de sa jeunesse, au gré desquelles il a pu découvrir les tableaux de Vermeer, Hals, Van Gogh, Cézanne, Soutine ou Braque, l'ont doté d'une conception subtile et très technique de la couleur : une sensibilité qu'il cultivera tout au long de sa vie. « C'est indispensable de savoir les lois des couleurs, écrit-il. [...] Pour une petite toile que Van Gogh a au musée de La Haye on a des notes d'orchestration de lui pendant deux pages. Chaque couleur a sa raison d'être » (lettre de Nicolas de Staël à Madame Fricero, 30 novembre 1936, in F. de Staël, éd., *Nicolas de Staël : Catalogue raisonné de l'œuvre peint*, Neuchâtel, 1997, pp. 798-799). Ici, l'éclat rouge électrique qui vient galvaniser le panorama parisien est révélatrice de cette maîtrise virtuose des harmonies chromatiques, pour laquelle Staël est largement reconnu.





Denise Colomb, *Portrait de Nicolas de Staël dans son atelier, rue Gauguet, Paris 14<sup>e</sup>, 1954*. Médiathèque du patrimoine et de la photographie, Charenton-le-Pont, France. © ADAGP, Paris, 2024. © RMN-Grand Palais - Gestion droit d'auteur. Photo © Ministère de la Culture - Médiathèque du patrimoine et de la photographie, Dist. RMN-Grand Palais / Denise Colomb.

”  
**Je n’oppose pas la peinture abstraite à la peinture figurative. Une peinture devrait être à la fois abstraite et figurative. Abstraite en tant que mur, figurative en tant que représentation d’un espace.**  
 ”

”  
*I do not set up abstract painting in opposition to figurative. A painting should be both abstract and figurative: abstract to the extent that it is a flat surface, figurative to the extent that it is a representation of space.*  
 ”

- Nicolas de Staël

Le début des années 1950 est jalonné de triomphes qui viennent asseoir sa réputation. En 1952, l’exposition que Staël présente au Salon de mai de Paris – l’une des plus mémorables de sa carrière – est notamment encensée par la critique. L’année suivante, il traverse l’Atlantique pour sa toute première exposition personnelle à New York, à la galerie Knoedler, et signe un contrat d’exclusivité avec l’éminent marchand d’art américain Paul Rosenberg. Le fait que ce dernier ait longtemps représenté les monstres sacrés de l’art moderne que sont Picasso, Braque ou Matisse n’est évidemment pas pour lui déplaire. Face à cette demande accrue, la surface des toiles tardives de Staël se font plus lisses, leur touche plus vibrante, plus enlevée.

En 1952, l’artiste assiste à un match de football historique entre la France et la Suède au Parc des Princes. Le va-et-vient des joueurs, qu’il aperçoit depuis les gradins, laisse sur lui une empreinte profonde. L’image de leurs corps en mouvement, résumés à des taches de couleurs qui s’entremêlent et se répandent de part et d’autre de l’étendue plane du terrain, éveille

un intérêt renouvelé pour l’expression figurative. Au crépuscule de sa vie, ses compositions plongent dès lors volontiers dans le monde théâtral des athlètes, des ballerines, des orchestres, ou dans celui, plus ordinaire, de la nature morte et du paysage. L’historien de l’art André Chastel estime que « Staël aimait [...] les grands spectacles de la nature ou de la foule, le moment ‘synesthésique’ et complexe où, dans le paysage, dans un match, dans un concert, se croisent, se heurtent, se combinent toutes sortes de partitions » (A. Chastel, ‘Présentation par André Chastel’, *Nicolas de Staël*, Paris 1968, p. 20). En découle une certaine vision de l’abstraction, dont *Quai de Grenelle* constitue un exemple exceptionnel.

*Painted in Paris in the summer of 1954, Quai de Grenelle is one of Nicolas de Staël’s final odes to the city he called home for almost twenty years. With a cool, luminous palette of celadon blue, green, burnt umber and red, the artist conjures a view of the Seine from the 15th arrondissement. The cityscape flits between abstraction and figuration, reflecting the distinctive turn of his late career towards real-world subjects, namely*



Paul Gauguin, *Les usines Cail et Quai de Grenelle, 1875*. Collection particulière. © Christie’s image.

landscapes and still lifes. Here, buildings, trees, and distant landmarks appear on the river bank as flat planes of colour. Simplified to geometric squares and rectangles, they form an intricate tessellation, layering like stones over the canvas surface. Painted just a year before de Staël’s tragic and premature death in 1955, the present work reflects a period of pivotal stylistic development and commercial success for the artist.

Born in St Petersburg in 1914, de Staël and his family fled Russia with the break of the Revolution in 1917. They emigrated to Poland, and the artist later relocated to Brussels, and then Holland and France, settling in Paris in 1938. He quickly became known for his unique abstract style. Inspired by the formal dissections of analytical Cubism, and the vibrant compositions of Orphism co-founder Robert Delaunay, he developed a technique using a palette knife to drag thick, impasto layers of oil over the canvas. Through his peripatetic upbringing, de Staël nurtured a deep and technical appreciation for colour that he sustained throughout his career, encountering the paintings of Vermeer, Hals, van Gogh, as well as Cézanne, Soutine and Braque. ‘One absolutely must know the laws of colour,’ he wrote; ‘... For one small canvas of van Gogh’s in the Hague Museum we have two pages of his notes on its orchestration. Each colour has its reason’ (Letter from Nicolas de Staël to Mme. Fricero, 30 November 1936, in F. de Staël, ed., *Nicolas de Staël: Catalogue Raisonné de l’œuvre peint, Neuchâtel, 1997, pp. 798-799*). Injecting the present scene with a pulse of electric red, de Staël demonstrates the mastery of chromatic balance for which he is widely celebrated.

The first half of the 1950s was marked by a string of critical triumphs. In 1952, the artist presented what would be remembered as one of his most significant exhibitions at the Salon de mai in Paris. In 1953, he travelled to New York to hang his first solo show in the city at the Knoedler Gallery, and that same year, he accepted an offer of exclusive dealership from renowned New York art dealer Paul Rosenberg. Rosenberg’s representation of Modernist titans from Picasso and Braque to Matisse greatly appealed to de Staël’s own tastes. Responding to this heightened demand, de Staël’s late paintings are characterised by smoother surfaces, alive with animated brushwork.

In 1952, the artist had watched the historic France-Sweden football game at the Parc des Princes stadium. Observing the players from above, he was deeply impacted by the impression of bodies in motion. Reduced to intersecting forms of colour, arranged over the flat tableau of the pitch, this vision precipitated a newfound interest in the figurative. In the years before his death, his canvases turned to the theatrical domains of athletes, ballerinas, orchestras, as well as the everyday in numerous landscapes and still lifes. Art historian André Chastel reflected, ‘Staël loved ... the “synesthetic” and complex moment when, in the landscape, in a match, in a concert, all kinds of scores intersect, collide, and combine’ (A. Chastel, ‘Présentation par André Chastel’, *Nicolas de Staël, Paris 1968, p. 20*). *Quai de Grenelle* offers an exceptional example of this abstract vision.

■ λ13

**GENEVIÈVE ASSE**  
(1923-2021)

*Trois traits*

signé 'ASSE' (en bas à droite)  
huile sur toile  
250 x 250 cm.  
Peint en 1970.

signed 'ASSE' (lower right)  
oil on canvas  
98½ x 98½ in.  
Painted in 1970.

€30,000-40,000  
US\$33,000-43,000  
£26,000-34,000

**PROVENANCE:**

Galerie Lucien Durand, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels

**EXPOSITION:**

Paris, Centre national d'Art Contemporain, Asse,  
décembre 1970-janvier 1971 (illustré au catalogue  
d'exposition).

**BIBLIOGRAPHIE:**

S. Baron Supervielle, J. Leymarie et G. Asse,  
*Geneviève Asse: peinture*, Plomelin, 2004 (illustré  
en couleurs p. 91).

Cette œuvre sera incluse au prochain catalogue  
raisonné de Geneviève Asse actuellement en  
préparation par Monsieur Antoine Laurentin.



”

Tout comme le poète écoute les processus automatiques de la pensée et en note les résultats, le peintre projette directement sur le papier et sur la toile ce que lui suggère son inspiration optique.

”

”

*In the same way that the poet listens to the automatic processes of thought and notes the results, so the painter projects directly onto paper and canvas the suggestions offered to him by his optical inspiration.*

”

– Max Ernst

λ14

**MAX ERNST**  
(1891-1976)

*Le Coquelicot de minuit*

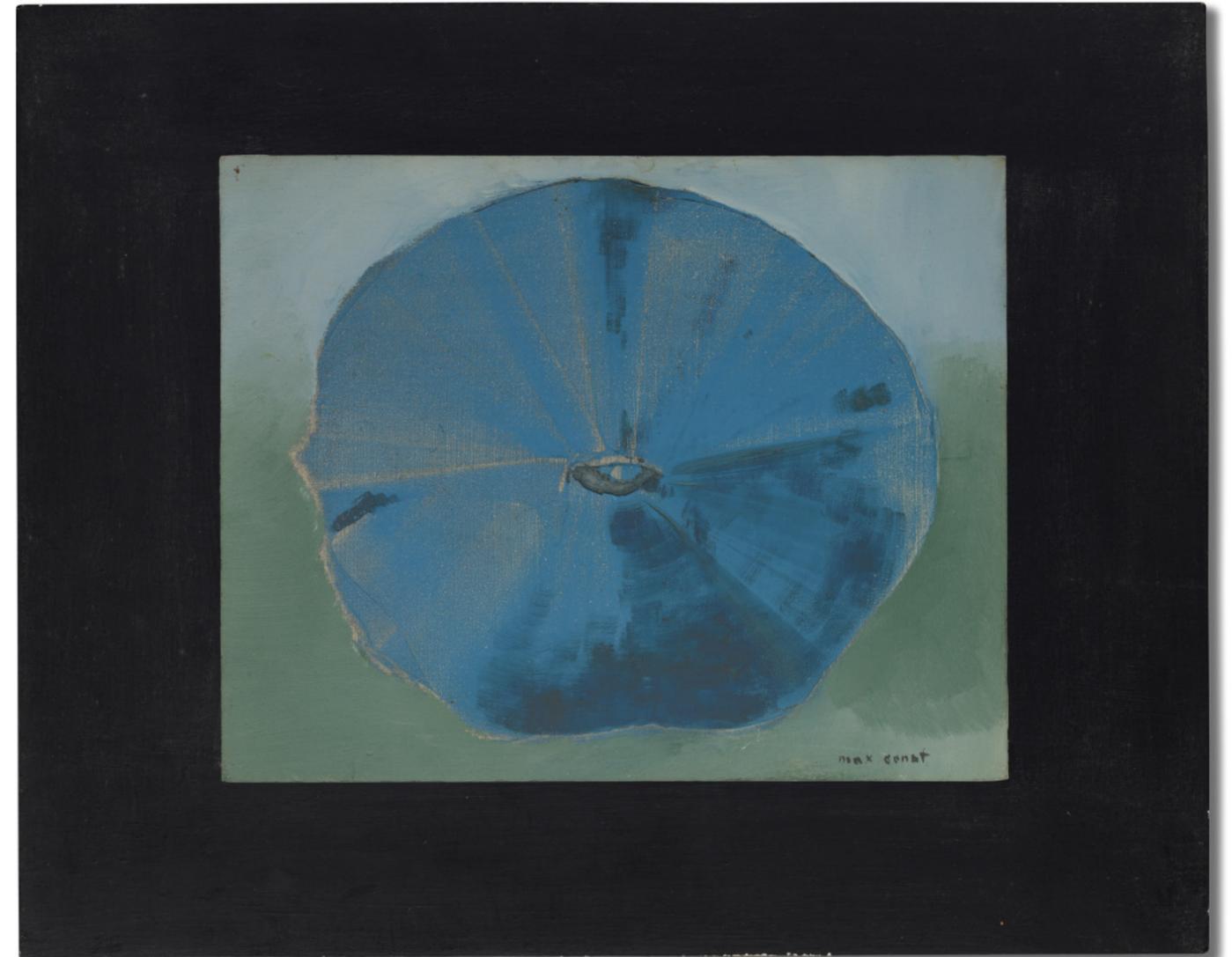
signé 'max ernst' (en bas à droite)  
huile sur panneau montée sur panneau par l'artiste  
panneau : 21,5 x 27 cm.  
panneau de l'artiste : 33 x 41,2 cm.  
Peint en 1964.

signed 'max ernst' (lower right)  
oil on panel on a painted wooden support plate  
panel: 8½ x 10¾ in.  
wooden support plate: 13 x 16¼ in.  
Painted in 1964.

€60,000-80,000  
US\$65,000-86,000  
£52,000-69,000

**PROVENANCE:**  
Galerie Lucien Durand, Paris  
Acquis auprès de celui-ci par la famille  
des propriétaires actuels en février 1965

Jürgen Pech a confirmé l'authenticité  
de cette œuvre.





■ λ15

**JAN VOSS**  
(NÉ EN 1936)

*Sans titre*

signé et daté 'Voss 82' (en bas à droite)  
acrylique sur toile  
145,7 x 113,7 cm.  
Peint en 1982.

signed and dated 'Voss 82' (lower right)  
acrylic on canvas  
57<sup>3</sup>/<sub>8</sub> x 44<sup>3</sup>/<sub>4</sub> in.  
Painted in 1982.

€3,000-4,000  
US\$3,300-4,300  
£2,600-3,400

**PROVENANCE:**  
Galerie Lucien Durand, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires actuels

L'œuvre est enregistrée dans les archives de Jan Voss et numérotée sous le No. 8217.



■ λ16

**ALBERT BITRAN**  
(1931-2018)

*Lumière de Novembre*

signé et daté 'Bitran 61' (en bas à gauche); signé,  
titré et inscrit 'L'Atelier No. 29 "Lumière de  
Novembre" Bitran' (au dos)  
huile sur toile  
130 x 220,4 cm.  
Peint en 1961.

signed and dated 'Bitran 61' (lower left); signed,  
titled and inscribed 'L'Atelier No. 29 "Lumière de  
Novembre" Bitran' (on the reverse)  
oil on canvas  
51<sup>1</sup>/<sub>8</sub> x 86<sup>3</sup>/<sub>4</sub> in.  
Painted in 1961.

€8,000-12,000  
US\$8,600-13,000  
£6,900-10,000

**PROVENANCE:**  
Galerie Ariel, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels

”

Je rends visible un ordre  
traversé par la peinture.

”

”

I make visible an order cut  
across by painting.

”

- Albert Bitran



λ17

**GENEVIÈVE ASSE**  
(1923-2021)

*Pomme et casiers*

signé 'ASSE' (en bas à droite)  
huile sur toile  
38,2 x 45,8 cm.  
Peint en 1948.

signed 'ASSE' (lower right)  
oil on canvas  
15 x 18 in.  
Painted in 1948.

€3,000-5,000  
US\$3,300-5,300  
£2,600-4,300

**PROVENANCE:**

Vente, M<sup>es</sup> Maurice Rheims et Philippe Rheims,  
Paris, Palais Galliera, 14 juin 1963, lot 64  
Acquis au cours de cette vente par la famille  
des propriétaires actuels

**EXPOSITION:**

Reims, Musée des Beaux-Arts de Reims, *Geneviève  
Asse, Rétrospective*, avril-juin 1968, No. 3  
(mentionné au catalogue d'exposition avec des  
dimensions erronées).

**BIBLIOGRAPHIE:**

S. Baron Supervielle, J. Leymarie et G. Asse,  
*Geneviève Asse: peinture*, Plomelin, 2004  
(illustré en couleurs p. 28).

Cette œuvre sera incluse au prochain catalogue  
raisonné de Geneviève Asse actuellement en  
préparation par Monsieur Antoine Laurentin.



λ18

**SERGE CHARCHOUNE**  
(1888-1975)

*Haydn*

signé 'CHARCHOUNE' (en bas à droite); signé,  
titré et situé 'CHARCHOUNE "Haydn" 13 rue de  
Chatillon Vanves (Seine)' (au dos)  
huile sur toile  
37,9 x 61,2 cm.  
Peint vers 1962-1966.

signed 'CHARCHOUNE' (lower right); signed,  
titled and located 'CHARCHOUNE "Haydn"  
13 rue de Chatillon Vanves (Seine)' (on the reverse)  
oil on canvas  
14 7/8 x 24 1/8 in.  
Painted circa 1962-1966.

€3,000-4,000  
US\$3,300-4,300  
£2,600-3,400

**PROVENANCE:**

Vente, M<sup>es</sup> Loudmer et Poulain, Paris, 8 mars 1977,  
lot 161  
Acquis au cours de cette vente par la famille  
des propriétaires actuels

Cette œuvre est répertoriée dans les archives  
réunies à ce jour par Patricia Devaux-Delettre  
autour des peintures et œuvres sur papier de Serge  
Charchoune (1888-1975).

■ λ19

**SERGE POLIAKOFF**  
(1900-1969)

*Rouge et gris*

signé 'Serge Poliakov' (en bas à gauche)  
huile sur panneau  
116 x 88,5 cm.  
Peint en 1957.

signed 'Serge Poliakov' (lower left)  
oil on panel  
45 $\frac{5}{8}$  x 34 $\frac{7}{8}$  in.  
Painted in 1957.

€180,000-250,000  
US\$200,000-270,000  
£160,000-210,000

**PROVENANCE:**

Galerie Berggruen, Paris  
Galerie Ariel, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels en 1970

**EXPOSITION:**

Hambourg, Kunstverein, *Serge Poliakov*, avril-mai 1958, No. 61 (illustré au catalogue d'exposition).  
Kobenhavn, Stateus Museum for Kunst, *Serge Poliakov*, mai-juin 1958, No. 66 (illustré au catalogue d'exposition).  
Düsseldorf, Kunstverein fur die Rheinland, *Serge Poliakov*, novembre-décembre 1958, No. 20 (illustré au catalogue d'exposition).  
Tokyo, The Seibu Museum of Art (août-octobre);  
Amagasaki, Tsukashin Hall (octobre-novembre),  
*Serge Poliakov*, août-octobre 1988, No. 32 (illustré en couleurs au catalogue d'exposition p. 49).  
Amagasaki, Tsukashin Hall, *Serge Poliakov*, octobre-novembre 1988, No. 32 (illustré en couleurs au catalogue d'exposition p. 49).

**BIBLIOGRAPHIE:**

A. Poliakov, *Serge Poliakov, Catalogue raisonné*, Vol. II, 1955-1958, Paris, 2010, No. 57-113 (illustré en couleurs p. 213).

Fondé sur un agencement dynamique de rouges vifs, de noirs veloutés et de gris chatoyants, ce tableau de 1957 est un très bel exemple de l'abstraction lyrique de Serge Poliakov. À l'heure où le succès de l'artiste s'affirme de plus en plus à l'international, *Rouge et gris* témoigne de la maîtrise intuitive de la couleur qui fait toute la singularité de son expression. Sous ses airs paisibles, la composition est comme traversée d'un frisson, d'une tension subtile. Denses, presque palpables, deux nuances légèrement distinctes de carmin remplissent en grande partie la surface peinte. Sur le côté gauche du panneau, les formes grises et noires imbriquées déploient leurs silhouettes vaguement géométriques, la rencontre de leurs ombres et de leurs lumières faisant naître dans l'espace une friction, entre attraction et répulsion. Poliakov applique ici ses savants mélanges de teintes en variant sa touche, tour à tour duveteuse, fluide ou granuleuse, afin de jouer sur la versatilité des textures et des effets chromatiques. Sa palette rappelle les riches pigments de cinabre et de cochenille si présents dans les icônes des églises orthodoxes de son enfance. *Rouge et gris* fera en 1958 quelques apparitions dans les musées de Hambourg, de Copenhague et de Düsseldorf; trente ans plus tard, elle figurera dans une rétrospective de Poliakov au Seibu Museum of Art de Tokyo et au Tsukashin Hall d'Amagasaki, au Japon.

Né en 1900 dans une famille nombreuse de l'élite moscovite, Poliakov fuit la Russie après la révolution bolchévique. Il se retrouve bientôt à Constantinople, puis à Sofia, Belgrade, Vienne, Berlin, où il gagne sa vie en accompagnant sa tante, chanteuse professionnelle, à la guitare. Il s'installe par la suite à Paris, où il intègre en 1929 l'académie de la Grande Chaumière à Montparnasse, pour y étudier la peinture. En 1933, les enseignements de l'ancien « fauve » Othon Friesz à l'académie Frochot ont un impact profond sur sa conception de la couleur ; une sensibilité qu'il affine plus encore à la Slade School of Fine Art de Londres, où il se forme entre 1935 et 1937. Il se passionne durant cette période pour les primitifs italiens – Cimabue, Giotto – et les sarcophages égyptiens, dont il admire l'éclat des teintes au British Museum. À





St. Nicholas, École Novgorod, vers 1300. Photo © Bridgeman Images.

son retour à Paris, Poliakov se lie d'amitié avec Robert et Sonia Delaunay, dont les recherches autour de la couleur pure, comme un moyen d'approfondir l'espace et de faire « vibrer » la peinture, auront sur son art une influence non moins déterminante. En 1952, la découverte au Musée d'Art Moderne de *Composition suprématisiste : Blanc sur blanc* de Kasimir Malevitch est tout aussi décisive, et confirme ce que Poliakov pressentait déjà : que c'est bien sa « palpitation » qui anime la surface d'un tableau, même en l'absence de couleurs.

Dans les années 1950, les expositions collectives et personnelles (France, Belgique, Italie, Pays-Bas, États-Unis...) se multiplient et prennent une ampleur internationale ; le voilà enfin libre de se consacrer entièrement à la peinture. Si ce succès permet à Poliakov de renoncer à son activité de guitariste, son sens musical ne cessera d'alimenter son langage visuel. *Rouge et gris* dégage en ce sens quelque chose de profondément mélodique. L'ensemble est empreint d'une harmonie délicate, suscitée par l'interaction rythmique entre les formes et les tonalités. Un an après la réalisation de ce tableau, il concevra les décors du ballet de Marius Constant, *Contrepoint*, chorégraphié par Roland Petit. Comme les fresques italiennes, les icônes lumineuses et l'orphisme

versicolore dont Poliakov s'est tant nourri, *Rouge et gris* touche à quelque chose d'ineffable, à la lisière du spirituel. « Quand un tableau est silencieux, disait-il, cela signifie qu'il est réussi. Certains de mes tableaux commencent par le tumulte. Ils sont explosifs. Mais je ne suis satisfait que lorsqu'ils deviennent silencieux. Une forme doit s'écouter et non pas se voir » (S. Poliakov in M. Ragon, *Le Regard et la mémoire*, Paris, 1956, p. 56).

With its dynamic patchwork of vivid reds, velvety blacks and shimmering greys, *Rouge et Gris* (1957) is an elegant example of Serge Poliakov's lyrical abstract practice. It was painted in the decade the artist rose to international prominence, and exemplifies the intuitive mastery of colour that defined his oeuvre. The serene composition vibrates with quiet tensions. Two tactile, subtly different reds fill much of the picture, which is painted on panel. To the left, interlocking shapes in grey and black form softly geometric silhouettes, their light and darkness creating a spatial push and pull. Poliakov applies carefully-mixed colours with strokes that are by turns feathered, granular and smooth, forming an active interplay of textural and tonal effects. His palette echoes the rich cinnabar and cochineal pigments of the Russian icon paintings he knew well in his youth. *Rouge et Gris* was exhibited across museums in Hamburg, Copenhagen and Düsseldorf in 1958, and was included in Poliakov's solo exhibition at the Seibu Museum of Art, Tokyo and Tsukashin Hall, Amagasaki in Japan in 1988.

Born into a large, wealthy family in Moscow in 1900, Poliakov fled Russia after the 1917 revolution. He lived in Constantinople, Sofia, Belgrade, Vienna and Berlin, earning his income by accompanying his aunt—who was a singer—on the guitar. He eventually settled in Paris, and in 1929 enrolled at the Académie de la Grande Chaumière in Montparnasse to study painting. In 1933 he was taught at the Académie Frochot by the former Fauvist Othon Friesz, who influenced his awareness of colour. Poliakov sharpened his eye further at the Slade School of Fine Art in London, where he studied between 1935 and 1937. He developed a growing admiration for early Italian painters such as Cimabue and Giotto, and he was fascinated by the brightly-painted Egyptian sarcophagi in the British Museum. Following his return to Paris, he began an important friendship with Robert and Sonia Delaunay,



Denise Colomb, *Portrait de Serge Poliakov dans son atelier devant une peinture sur chevalet*, Paris 6<sup>e</sup>, 1952, Médiathèque du patrimoine et de la photographie, Charenton-le-Pont, France. © RMN — Grand Palais - Gestion droit d'auteur. © ADAGP, Paris, 2024. Photo © Ministère de la Culture - Médiathèque du patrimoine et de la photographie, Dist. GrandPalaisRmn / Denise Colomb.

whose chromatic theories—exploring the purity of colour as a means to create spatial depth and vibration—were another formative influence. So, too, was Kazimir Malevich's Suprematist *Composition: White on White* (1918), which he saw in an exhibition at the Musée d'Art Moderne de Paris in 1952. This encounter confirmed for Poliakov that the 'vibration' of a painting was what gave it life, even in the absence of colour.

By the 1950s, Poliakov was painting full-time. He participated in group shows across the world, and staged solo exhibitions in France, Belgium, Milan, Amsterdam and New York. While this success meant he was able to give up his career as a guitarist, his musical sensibility continued to inform his paintings. The present work's surface is resolved into melodic resonance, its shapes finely balanced in their rhythm and tone. The following

year, Poliakov would design the sets for Marius Constant's ballet *Contrepoint*, choreographed by Roland Petit. Like the ancient frescoes, luminous icons and vibrant Orphism that inspired Poliakov, *Rouge et Gris* attains an almost spiritual radiance. 'When a painting is silent,' he said, 'it means that it is successful. Some of my paintings begin with tumult. They are explosive. But I am only satisfied when they become silent. A form must be listened to and not seen' (S. Poliakov quoted in M. Ragon, *Le regard et la mémoire*, Paris, 1956, p. 56).

”

Beaucoup de gens disent que dans la peinture abstraite, il n'y a rien. Quant à moi, je sais que si ma vie était trois fois plus longue, elle ne m'aurait pas suffi à dire tout ce que j'y vois.

”

”

Many say that there is nothing in abstract painting, but I know that if my life were three times longer it would not be long enough for me to express everything I see in it.

”

– Serge Poliakov

■ λ20

## AUGUSTE HERBIN

(1882-1960)

### *Composition*

signé 'herbin' (en bas à droite)  
huile sur toile  
195,3 x 114,3 cm.  
Peint en 1928-29.

signed 'Herbin' (lower right)  
oil on canvas  
76<sup>7</sup>/<sub>8</sub> x 45 in.  
Painted in 1928-29.

€150,000-250,000  
US\$170,000-270,000  
£130,000-210,000

#### PROVENANCE:

Galerie de L'Effort Moderne (Léonce Rosenberg), Paris  
Galerie Île de France, Paris  
Vente, Galerie Motte, Genève, 7 novembre 1969, lot 81 bis  
Maxwell Galleries, San Francisco  
Galerie Ariel, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires  
actuels en mai 1970

#### BIBLIOGRAPHIE:

G. Claisse, *Herbin, Catalogue raisonné de l'œuvre  
peint*, Lausanne, 1993, p. 393, No. 645 (illustré).

”

**Parmi les grands abstraits, celui qui est sans doute allé le plus loin dans le sens de l'invention d'un code pictural [...] c'est Auguste Herbin. Pour ceux qui connaissent ce peintre abstrait, je crois que c'est un des seuls abstraits qui soit vraiment, dans son essence, un coloriste.**

”

”

Among the great abstract artists, the one who certainly went the furthest in the sense of inventing a pictorial code [...] was Auguste Herbin. For those who know this abstract painter, I believe he is one of the only abstract artists who was truly, in his essence, a colourist.

”

- Gilles Deleuze



**T**héoricien et maître français de l'abstraction, Auguste Herbin est né à Quiévy en 1882. Après une enfance passée au Cateau-Cambrésis et des études à l'académie des Beaux-Arts de Lille de 1898 à 1901, Herbin s'installe rapidement à Paris. Il peint alors dans le style post-impressionniste, dont l'influence est visible dans les toiles qu'il envoie au Salon des Indépendants de 1906.

Cependant, sa rencontre avec Picasso et Braque en 1909 au Bateau-Lavoir à Paris va faire évoluer son style. Herbin est également encouragé dans cette voie par son ami, critique d'art et collectionneur allemand, Wilhelm Uhde. Au Salon des Indépendants de 1910, Herbin est exposé dans la même salle que Jean Metzinger, Albert Gleizes et Fernand Léger, et en 1912 il participe à l'importante exposition de la Section d'Or.



Claude Crémieux et l'artiste Alberto Guzmán, en train d'installer l'une de ses sculptures dans l'appartement du 7<sup>e</sup> arrondissement. © Archives familiales

À partir de 1917, Herbin ne peindra plus que des œuvres non-figuratives. Il est alors remarqué par Léonce Rosenberg qui lui achète plusieurs tableaux et décide de le représenter à la galerie de L'Effort Moderne à Paris où il expose à plusieurs reprises. En 1919, Herbin décide d'abandonner le cubisme, pour le dépasser ; il écrit à Albert Gleizes : « L'art ne peut être que monumental. » Il réalise alors sa série d'« objets monumentaux », remettant en question le statut de la peinture de chevalet.

Après un bref retour à la figuration dans les années 1920, Herbin se replonge dès 1926 dans une série de toiles aux compositions semi-abstraites. Grâce à ses formes ondulantes traitées en aplats de couleurs contrastées, l'artiste ouvre la voie à une deuxième période de son abstraction. Il a alors délibérément « renoncé à la géométrie et engagera le difficile pari de la composition abstraite réduite aux seules formes courbes et ondulantes » (G. Claisse, Herbin, *Catalogue raisonné de l'œuvre peint*, Lausanne, 1993, p. 117).

Peinte en 1929, *Composition* est un exemple parfait de cette période stylistique de l'artiste. « La composition, complexe et proliférante, met en jeu des formes courbes libres relevant d'un imaginaire onirique. L'abstraction est totale bien que, ici et là, semblent pointer quelques réminiscences involontaires de l'objet. Les couleurs, posées le plus souvent en aplats, sont mariées avec beaucoup de raffinement. Herbin leur accorde une attention prioritaire. [...] Des lignes noires, filiformes ou épaisses, transfigurent la composition. Parfois les formes sont disposées en courbes parallèles suggérant une convexité ou une concavité (quelques formes sont traitées en modelé). Les couleurs, moins éclatantes que l'année précédente, sont rehaussées par l'utilisation large du noir pur » (G. Claisse, *Op. cit.*, Lausanne, 1993, p. 120-123).

Peu de temps après, dès la fin de l'année 1930, Herbin abandonnera les lignes courbes et favorisera l'utilisation de formes géométriques dures: triangles, rectangles, lignes droites. Ces expérimentations picturales mèneront Herbin à constituer, en 1946, son « Alphabet plastique », codifiant les correspondances entre lettres, couleurs et formes. Relevant de la synesthésie, cette méthode de composition part d'un répertoire de 26 couleurs, correspondant chacune à une lettre et à des formes géométriques (triangle, cercle, demi-cercle, quadrilatère), ainsi qu'à une sonorité. Les peintures d'Herbin s'établiront dorénavant à partir d'un mot qui donne son titre au tableau, selon des correspondances entre lettres, formes, couleurs et sonorités musicales.

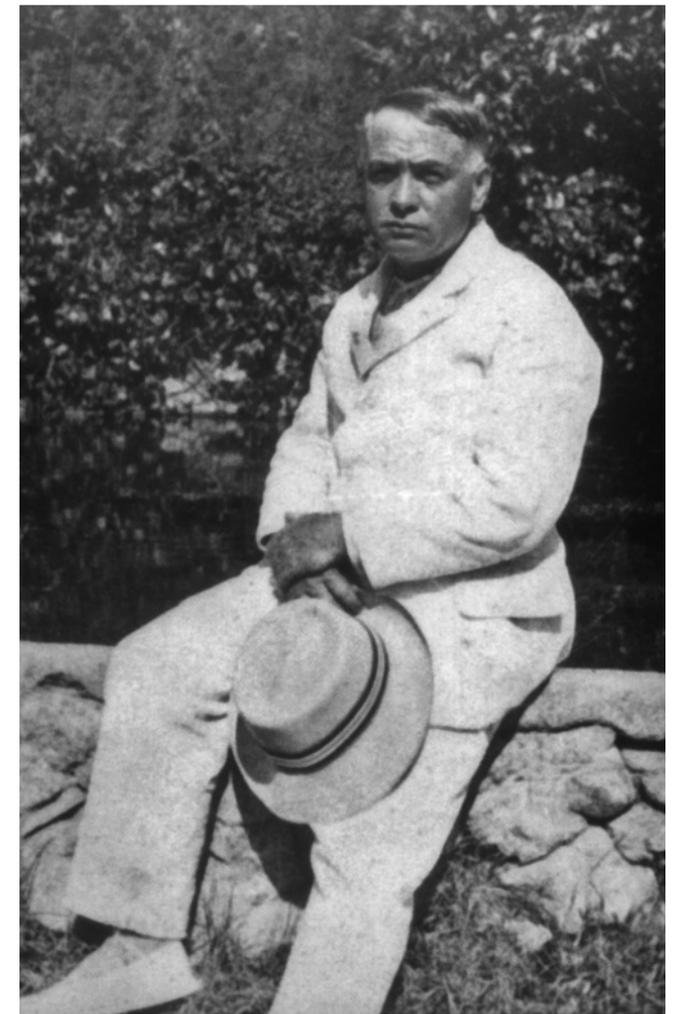
**A** French theorist and master of abstraction, Auguste Herbin was born in France, in Quiévy in 1882. After spending his childhood in Le Cateau-Cambrésis and studying at the School of Fine Arts in Lille from 1898 to 1901, Herbin soon moved to Paris. He painted in a post-impressionist style, the example of which can be seen in the paintings he sent to the Salon des Indépendants in 1906.

However, his encounter with Picasso and Braque at the Bateau-Lavoir in Paris in 1909 had a significant impact on his style. Herbin was also encouraged to test this new stylistic direction by his German friend, the art critic and collector, Wilhelm Uhde. At the Salon des Indépendants in 1910, Herbin's works hung in the same room as that by Jean Metzinger, Albert Gleizes and Fernand Léger. In 1912, he participated to the important Section d'Or exhibition.

From 1917 onwards, Herbin only painted non-figurative works. The great critic and collector Léonce Rosenberg soon noticed him and bought several paintings from him. Rosenberg decided to represent him at his legendary gallery of L'Effort Moderne in Paris where Herbin's paintings were exhibited several times. In 1919, Herbin decided to abandon cubism and go beyond it, writing to fellow artist Albert Gleizes: 'Art can only be monumental'. He then produced his series of 'monumental objects', calling into question the limitations of easel painting.

After a brief return to figurative painting in the 1920s, Herbin returned to a series of works with semi-abstract compositions in 1926. With his undulating forms treated in flat areas of contrasting colours, the artist paved the way to a second period of abstraction. He deliberately 'renounced to geometry and took up the difficult challenge of abstract composition reduced to curved and undulating forms' (G. Claisse, Herbin, *Catalogue raisonné de l'œuvre peint*, Lausanne, 1993, p. 117).

Painted in 1929, *Composition* is a perfect example of that second period of the artist's abstract style. 'The composition, which is complex and proliferating, brings into play free curving forms from a dreamlike imagination. The abstraction is total, although here and there a few involuntary reminiscences of the object seem to emerge. The colours, mostly flat, are combined with great refinement. Herbin gives them priority. [...] Thin or thick black lines transfigure the composition. Sometimes the shapes are arranged in parallel curves suggesting convexity or concavity (some shapes are modelled). The colours, less vibrant than the previous year, are enhanced by the extensive use of pure black' (G. Claisse, *Op. cit.*, Lausanne, 1993, p. 120-123).



Auguste Herbin à Vaison-la-Romaine en 1924. © Musée départemental Matisse - Le Cateau-Cambrésis. ©ADAGP, Paris 2024.

Shortly afterwards, at the end of 1930, Herbin abandoned curved lines in favour of hard geometric shapes: triangles, rectangles and straight lines. These pictorial experiments led Herbin to create his 'Plastic Alphabet' in 1946, codifying the correspondences between letters, colours and shapes. Based on synesthesia, this method of composition starts with a repertoire of 26 colours, each corresponding to a letter and geometric shapes (triangle, circle, semi-circle, quadrilateral), as well as to a sound. Herbin's paintings would henceforth be based on a word that gave the painting its title, according to correspondences between letters, shapes, colours and musical sounds.

λ21

**JEAN DEWASNE**  
(1921-1999)

*Sans titre*

signé et daté 'J. DEWASNE 1954' (en bas à gauche)  
laque sur aluminium  
50,5 x 65,2 cm.  
Peint en 1954.

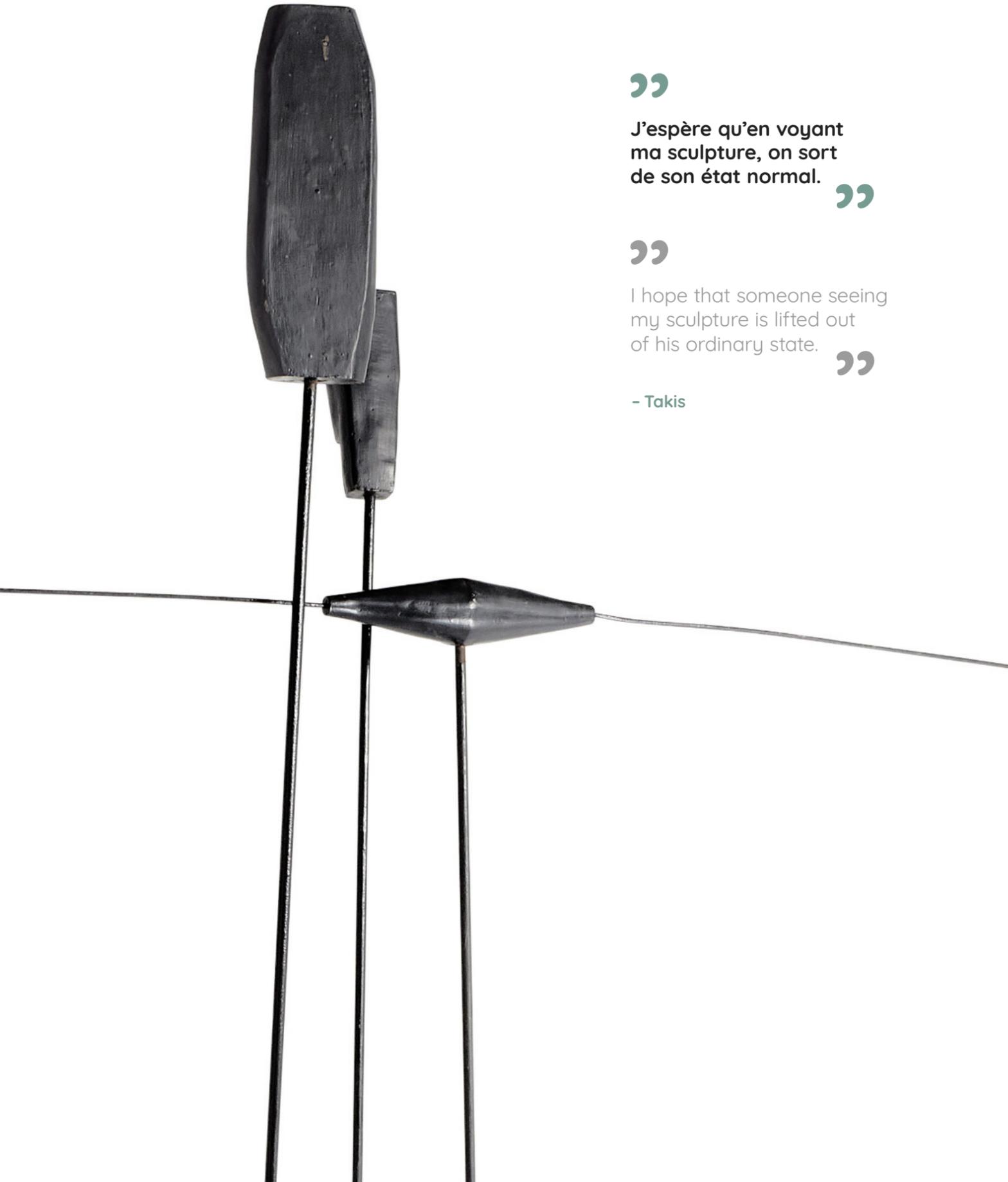
signed and dated 'J. DEWASNE 1954' (lower left)  
lacquer on aluminum  
19 7/8 x 25 5/8 in.  
Painted in 1954.

€12,000-18,000  
US\$13,000-19,000  
£11,000-15,000

**PROVENANCE:**  
Galerie Lucien Durand, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée  
par Monsieur Gérard Galby. Un certificat  
d'authenticité pourra être délivré sur demande de  
l'acquéreur.





”

J'espère qu'en voyant  
ma sculpture, on sort  
de son état normal.

”

”

I hope that someone seeing  
my sculpture is lifted out  
of his ordinary state.

”

- Takis



■ λ22

**TAKIS**

(1925-2019)

*Signal*

métal soudé

347 x 302,5 x 51 cm.

Réalisé en 1958-1959, cette œuvre est unique.

welded iron

136<sup>5</sup>/<sub>8</sub> x 119<sup>1</sup>/<sub>8</sub> x 20<sup>1</sup>/<sub>8</sub> in.

Executed in 1958-1959, this work is unique.

€80,000-120,000

US\$86,000-130,000

£69,000-100,000

**PROVENANCE:**

Collection privée, Paris

Acquis auprès de celle-ci par la famille

des propriétaires actuels en 1972



■ λ23  
**CÉSAR**  
 (1921-1998)

*Plaque*

signé deux fois et daté 'César 1959' (sur la base)  
 fer soudé  
 41,8 x 18,5 x 12 cm.  
 Réalisée en 1959, cette œuvre est unique.

signed twice and dated 'César 1959' (on the base)  
 welded iron  
 16½ x 7¼ x 4¾ in.  
 Executed in 1959, this work is unique.

€18,000-25,000  
 US\$20,000-27,000  
 £16,000-21,000

**PROVENANCE:**  
 Galerie Lucien Durand, Paris  
 Acquis auprès de celle-ci par la famille  
 des propriétaires actuels en 1989

**EXPOSITION:**  
 Paris, Galerie Lucien Durand, *Exposition  
 de groupe*, 1955.  
 Paris, Galerie Creuzevault, *Sculptures et peintures  
 objets*, février-avril 1965.  
 Paris, Galerie Creuzevault, *César fers 1950-1960  
 bronzes*, février-avril 1971 (illustré au catalogue  
 d'exposition).  
 Tokyo, Galerie Yoshii, *César*, 1982, No. 15 (illustré  
 au catalogue d'exposition).

**BIBLIOGRAPHIE:**  
 J-C. Hachet, *César ou les métamorphoses d'un  
 grand art*, Paris, 1989, No. 33 (illustré p. 30).  
 D. Durand-Ruel, *César, Catalogue raisonné, 1947-  
 1964*, Vol I., Paris, 1994, p. 244, No. 281 (illustré  
 p. 245).

Cette œuvre est référencée aux archives  
 Denyse Durand-Ruel sous le No. 379.



■ λ24  
**JEAN-PIERRE PINCEMIN**  
 (1944-2005)

*Sans titre*

signé 'J. P. Pincemin' (au dos); daté 'DEC. 79' (au dos)  
 huile sur toile  
 135,7 x 91,8 cm.  
 Peint en décembre 1979.

signed 'J. P. Pincemin' (on the reverse); dated 'DEC 79' (on the reverse)  
 oil on canvas  
 53¾ x 36½ in.  
 Painted in December 1979.

€10,000-15,000  
 US\$11,000-16,000  
 £8,600-13,000

**PROVENANCE:**  
 Galerie Lucien Durand, Paris  
 Acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires actuels en 1980

**EXPOSITION:**  
 Paris, Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, *Passions privées: collections  
 particulières d'art moderne et contemporain en France*, décembre 1995-mars  
 1996, No. 5 (illustré au catalogue d'exposition p. 417).



λ25

**GENEVIÈVE ASSE**  
(1923-2021)

*Sans titre*

signé 'ASSE' (en bas à droite)  
huile sur toile  
60 x 74 cm.  
Peint vers 1958.

signed 'ASSE' (lower right)  
oil on canvas  
23 $\frac{3}{8}$  x 29 $\frac{1}{8}$  in.  
Painted circa 1958.

€5,000-7,000  
US\$5,400-7,500  
£4,300-6,000

**PROVENANCE:**

Galerie Lucien Durand, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels

Cette œuvre sera incluse au prochain catalogue  
raisonné de Geneviève Asse actuellement en  
préparation par Monsieur Antoine Laurentin.



■ λ26

**JEAN DEGOTTEX**  
(1918-1988)

*Horsphère bois (II)*

signé, titré et daté 'Degottex "HORSPHÈRE BOIS  
(II)" 9-67' (au dos)  
huile sur panneau  
121 x 81 cm.  
Peint en septembre 1967.

signed, titled and dated 'Degottex "HORSPHÈRE  
BOIS (II)" 9-67' (on the reverse)  
oil on panel  
47 $\frac{7}{8}$  x 31 $\frac{7}{8}$  in.  
Painted in September 1967.

€8,000-12,000  
US\$8,600-13,000  
£6,900-10,000

**PROVENANCE:**

Galerie Fournier, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels en 1972

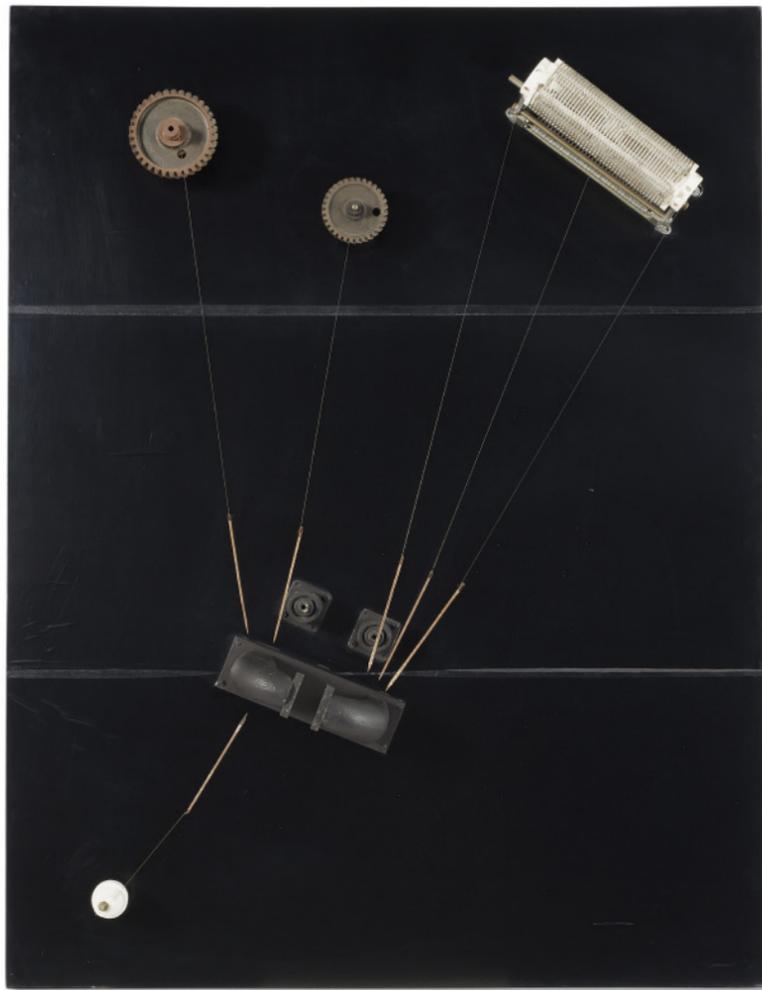
**EXPOSITION:**

Paris, Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris,  
*Passions privées: collections particulières d'art  
moderne et contemporain en France*, décembre  
1995-mars 1996, p. 416, No. 3 (illustré au catalogue  
d'exposition p. 417).

**BIBLIOGRAPHIE:**

J. Frémon, *Degottex*, Paris, 1986 (illustré pp. 154  
et 290).

Un certificat d'inclusion au catalogue raisonné  
actuellement en préparation sera délivré par  
M. Dominique Bollinger, au nom du Comité  
Jean Degottex.



”

Mon intention était de faire émerger les phénomènes de la nature de mon travail... Tout est sonore dans la nature : le vent, la mer, le bourdonnement des insectes.

”

”

My intention was to make nature's phenomena emerge from my work... in nature everything is sound: the wind, the sea, the humming of insects.

”

- Takis

■ λ27

**TAKIS**

(1925-2019)

*Tableau vibratile*

signé deux fois, titré et daté 'TAKIS 1963 "TABLEAU VIBRATILE"' (au dos)  
acrylique, aimant et métal sur panneau  
115,7 x 88,7 x 15 cm.  
Réalisé en 1963.

signed twice, titled and dated 'TAKIS 1963 "TABLEAU VIBRATILE"' (on the reverse)  
acrylic, magnet and metal on panel  
45½ x 34¾ x 5¾ in.  
Executed in 1963.

€30,000-50,000  
US\$33,000-54,000  
£26,000-43,000

**PROVENANCE:**

Collection privée, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels en 1972

**EXPOSITION:**

Paris, Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, *Passions privées: collections particulières d'art moderne et contemporain en France*, décembre 1995-mars 1996, No. 6 (illustré au catalogue d'exposition p. 417).  
Paris, Galerie nationale du Jeu de Paume (juillet-octobre); Pully/Lausanne, Musée d'art contemporain (novembre-avril); Madrid, Fondation La Caixa (septembre-novembre), *Takis*, 1993-1994, p. 297, No. 69 (illustré au catalogue d'exposition p. 128).



■ λ28

**JEAN DEWASNE**

(1921-1999)

*Sans titre*

signé 'J. Dewasne' (au dos)  
laque sur Isorel; cadre d'artiste  
95,9 x 129 cm.  
Peint en 1970.

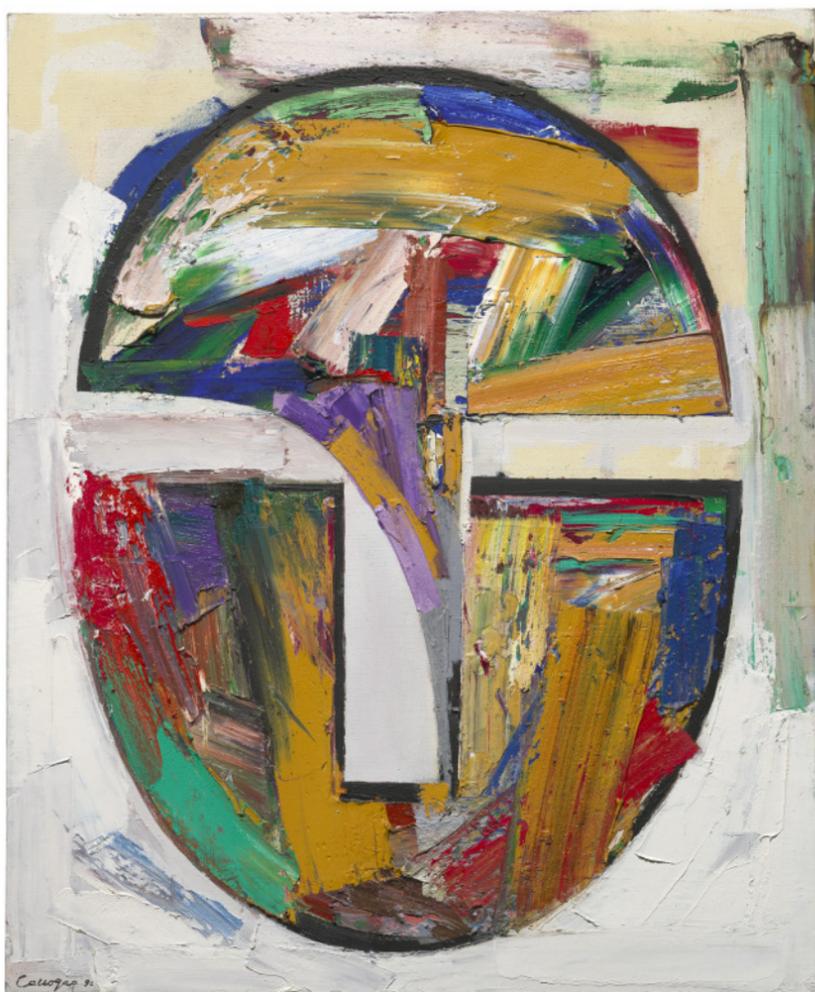
signed 'J. Dewasne' (on the reverse)  
lacquer on Masonite; artist's frame  
37¾ x 50¾ in.  
Painted in 1970.

€10,000-15,000  
US\$11,000-16,000  
£8,600-13,000

**PROVENANCE:**

Galerie Crezeulvault, Paris  
Probablement acquis auprès de celle-ci  
par la famille des propriétaires actuels

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée  
par Monsieur Gérard Galby. Un certificat  
d'authenticité pourra être délivré sur demande  
de l'acquéreur.



λ29

**RAFAEL CANOGAR**  
(NÉ EN 1935)

*Cabeza multicolor No. VII-90*

signé et daté 'Canogar 90' (en bas à gauche); signé, titré et daté 'Canogar 90 "Cabeza multicolor No. VII-90"' (au dos)  
huile sur toile  
73,5 x 60 cm.  
Peint en 1990.

signed and dated 'Canogar 90' (lower left); signed, titled and dated 'Canogar 90 "Cabeza multicolor No. VII-90"' (on the reverse)  
oil on canvas  
28 $\frac{7}{8}$  x 23 $\frac{3}{8}$  in.  
Painted in 1990.

€6,000-8,000  
US\$6,500-8,600  
£5,200-6,900

**PROVENANCE:**  
Galerie TH, Lyon  
Acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires actuels en 1990

**EXPOSITION:**  
Lyon, Galerie TH, *Rafael Canogar, Peintures récentes*, mars-avril 1990 (illustré en couleurs au catalogue d'exposition n.p.).

**BIBLIOGRAPHIE:**  
E. Crispolti, *Canogar: Anonimo urbano*, Saint-Rémy, 1991, No. 10, p. 3 et 5.  
E. Crispolti, *Canogar. Obra reciente sobre papel*, Madrid, 1991, n.p.  
R. Canogar, *Rafael Canogar*, Alicante, 1993, n.p.  
R. Canogar, *Rafael Canogar*, Zaragoza, 1994, n.p.  
R. Canogar et L. Carlos, *O novo Canogar*, Saint Jacques de Compostelle, 1994, p. 15.  
R. Canogar, *En Álvares de Arana, Antoni y Canogar*, Barcelone, 1995, p. 5.  
R. Canogar, *Rafael Canogar*, Miengo, 1995, n.p.  
Carlos, Catalán, *Canogar: la permanencia de lo esencial, Obra reciente*, Estella, 2002, pp. 10 et 12.  
M. Á. Muños, *Espejismo y realidad: Aproximaciones a la obra de Rafael Canogar*, Mexico, 2003, pp. 50-51.  
V. Nieto Alcaide, *Canogar 1957-1997*, Castilla-La Mancha, 1997, No. 2, p. 35.



■ λ30

**LUCIO DEL PEZZO**  
(1933-2020)

*Trompe l'œil*

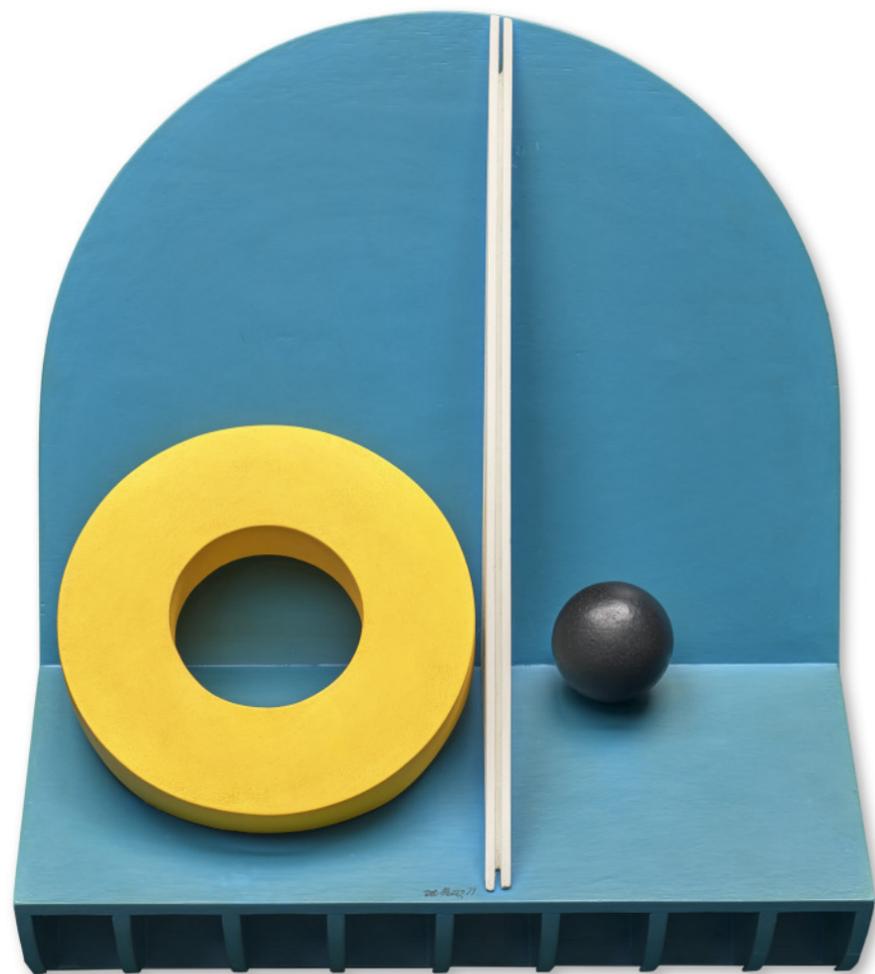
signé 'Del Pezzo' (en bas à gauche); daté '1968' (en bas à droite); signé, titré, daté et situé 'Lucio Del Pezzo - Paris 1968 "TROMPE-L'ŒIL"' (au dos)  
huile sur assemblage de bois  
204 x 79 cm.  
Réalisé en 1968.

signed 'Del Pezzo' (lower left); dated '1968' (lower right); signed, titled, dated and located 'Lucio Del Pezzo - Paris 1968 "TROMPE-L'ŒIL"' (on the reverse)  
oil on wood assembly  
80 $\frac{3}{8}$  x 31 $\frac{1}{8}$  in.  
Executed in 1968.

€10,000-15,000  
US\$11,000-16,000  
£8,600-13,000

**PROVENANCE:**  
Galerie Lucien Durand, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires actuels en 1969

**EXPOSITION:**  
Parme, Istituto Di Storia Dell'arte, *Lucio Del Pezzo: The World As Measure and Dissolution*, avril-mai 1970, No. 102 (illustré au catalogue d'exposition).



■ λ31  
**LUCIO DEL PEZZO**  
 (1933-2020)

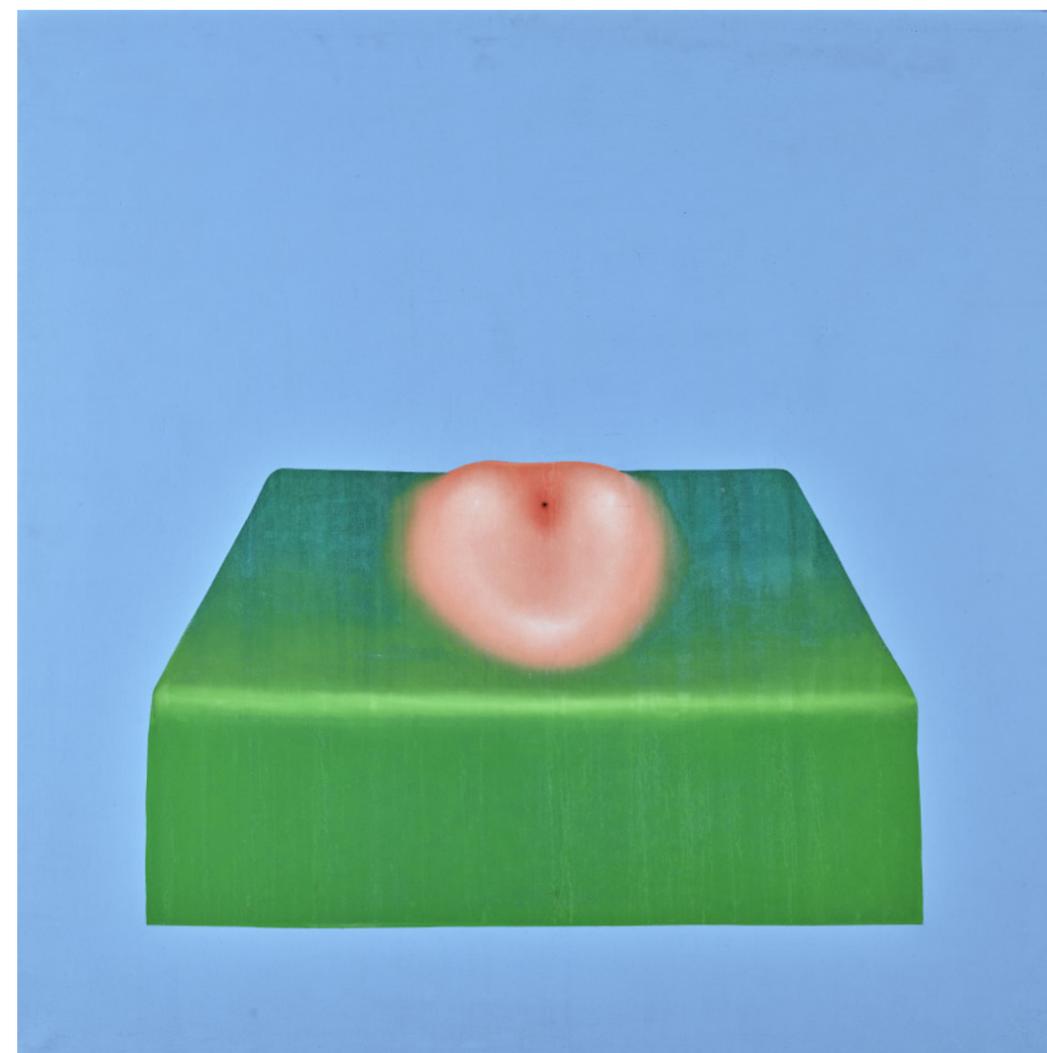
*Sans titre*

signé et daté 'Del Pezzo 71' (en bas au centre)  
 huile sur assemblage de bois  
 54,7 x 46 x 15 cm.  
 Réalisé en 1971.

signed and dated 'Del Pezzo 71' (lower center)  
 oil on wood assembly  
 21½ x 18¼ x 5⅞ in  
 Executed in 1971.

€3,000-5,000  
 US\$3,300-5,300  
 £2,600-4,300

**PROVENANCE:**  
 Galerie Lucien Durand, Paris  
 Acquis auprès de celle-ci par la famille  
 des propriétaires actuels



λ32  
**JOËL KERMARREC**  
 (1939-2022)

*Sans titre*

signé 'KERMARREC' (au dos)  
 acrylique sur toile  
 100 x 100 cm.

signed 'KERMARREC' (on the reverse)  
 acrylic on canvas  
 39¾ x 39¾ in.

€1,000-1,500  
 US\$1,100-1,600  
 £860-1,300

**PROVENANCE:**  
 Acquis par la famille des propriétaires actuels



λ33  
**HANS BELLMER**  
 (1902-1975)

*Die Grosse Linienkunst*

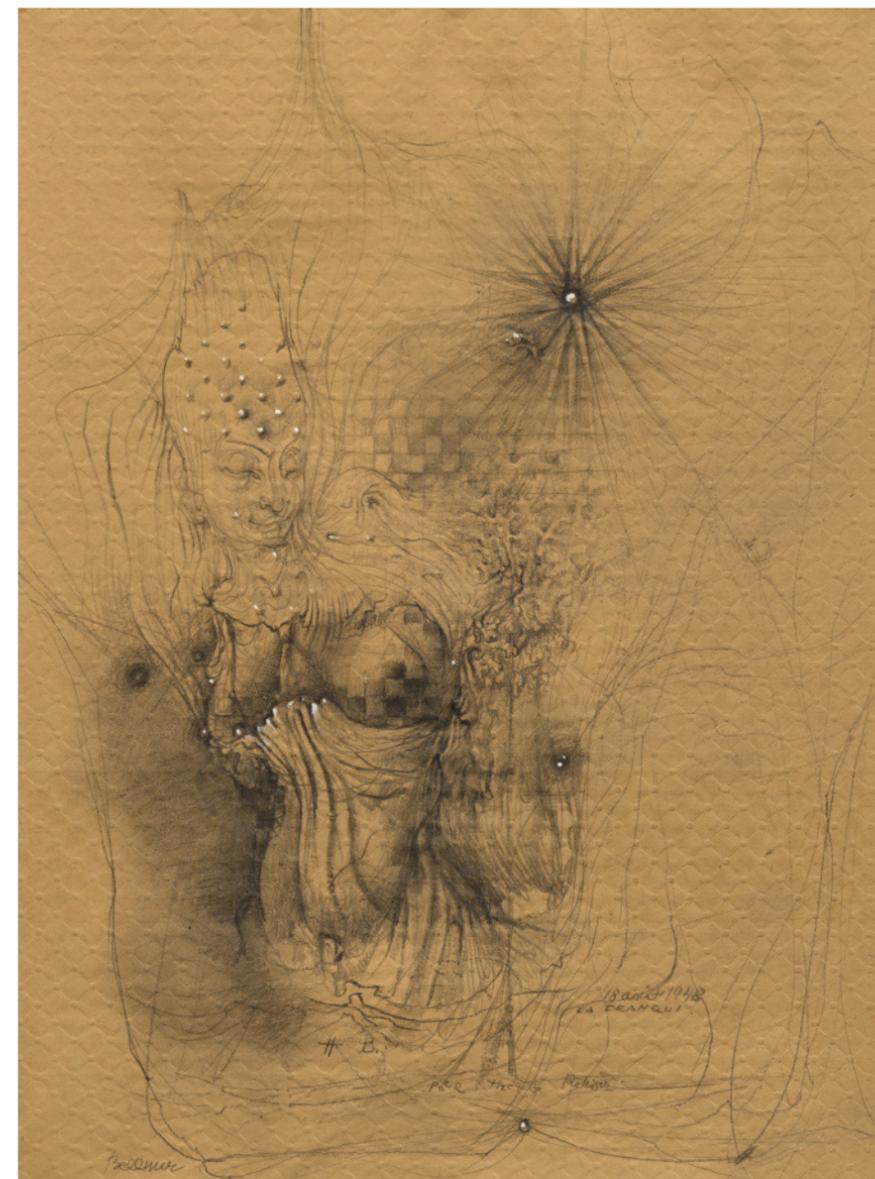
signé 'Bellmer' (en bas à gauche) et inscrit  
 "Die Grosse Linienkunst" (en bas à droite)  
 graphite sur papier  
 21 x 15 cm.  
 Réalisé en 1938.

signed 'Bellmer' (lower left) and titled  
 "Die Grosse Linienkunst" (lower right)  
 pencil on paper  
 8¼ x 5⅞ in.  
 Executed in 1938.

€6,000-8,000  
 US\$6,500-8,600  
 £5,200-6,900

**PROVENANCE:**  
 Galerie André-François Petit, Paris  
 Acquis auprès de celle-ci par la famille  
 des propriétaires actuels en février 1970

Rodica Aldoux a confirmé l'authenticité  
 de cette œuvre.



λ34  
**HANS BELLMER**  
 (1902-1975)

*La Franqui*

signé et signé des initiales 'Bellmer H. B.'  
 (en bas à gauche) et daté et inscrit '18 août 1948  
 LA FRANQUI Pour Thérèse Renoir' (en bas à droite)  
 graphite et gouache sur nappe en papier  
 32,2 x 24,2 cm.  
 Réalisé le 18 août 1948.

signed and signed with the initials 'Bellmer H. B.'  
 (lower left) and dated and inscribed '18 août 1948  
 LA FRANQUI Pour Thérèse Renoir' (lower right)  
 pencil and gouache on tablecloth paper  
 12¾ x 9½ in.  
 Executed on 18 August 1948.

€10,000-15,000  
 US\$11,000-16,000  
 £8,600-13,000

**PROVENANCE:**  
 Thérèse Renoir (don de l'artiste)  
 Vente, M<sup>es</sup> Rheims et Laurin, Paris,  
 4 novembre 1971, lot 12  
 Acquis au cours de cette vente par la famille  
 des propriétaires actuels

Rodica Aldoux a confirmé l'authenticité  
 de cette œuvre.

# JEAN DUBUFFET

Issues de certaines des séries les plus importantes de l'artiste, les cinq œuvres ici réunies illustrent pleinement l'audace avec laquelle Jean Dubuffet a transfiguré le paysage artistique de la France d'après-guerre. Puisant son inspiration dans les arts de sociétés tribales, les dessins d'enfants ou les créations de patients en psychiatrie, Dubuffet s'est donné de renverser les grands principes de l'histoire de l'art pour raviver une culture asphyxiée par ses propres conventions, en y insufflant la vitalité farouche et désinhibée de ce qu'il dénommera « l'art brut ». De ses figures naïves dérivées du graffiti à ses tableaux conçus à partir d'éléments végétaux, il s'acquittera de cette mission en appréhendant la matière et la forme de façon révolutionnaire – une démarche bouleversante et totalement inédite, dont l'impact se ressent aujourd'hui encore.



Sans titre, 1945. Lot 39.

Les œuvres les plus précoces de cet ensemble sont ces deux gouaches en noir et blanc, d'un grand dynamisme (*Homme respirant un œillet* et *Sans titre*), exécutées en septembre-octobre 1945. Empreintes du style schématique et caricatural propre aux travaux figuratifs de Dubuffet, l'une représente, comme son nom l'indique, un personnage humant un œillet ; l'autre donne à voir la fleur à elle seule. L'artiste réalise ces deux compositions (parmi d'autres sur le même sujet) en vue d'illustrer un ouvrage rare de poésie sur le thème des œillets, qu'élabore

alors son ami poète Francis Ponge. Elles sont d'abord confiées à l'éditeur Gaston Gallimard, qui les conservera longtemps dans ses tiroirs jusqu'à l'abandon du projet de publication. À ce stade de sa carrière, Dubuffet occupe déjà une place primordiale parmi les artistes, écrivains, critiques et marchands d'art du Paris d'après-guerre. Il immortalisera d'ailleurs nombre d'entre eux, dont Jean Fautrier, Antonin Artaud, Pierre Matisse, Jean Paulhan et Ponge lui-même, dans ses fameux portraits de société de 1946-1947, exposés à la galerie René Drouin sous l'intitulé *Les Gens sont bien plus beaux qu'ils croient : vive leur vraie figure*.

Dubuffet écrit en 1947 que « tout l'appareil habituel de la peinture – toiles, chevalets, pinceaux, tubes de couleur – exercent une action paralysante sur celui qui s'en sert » (J. Dubuffet, 'lettre à G. Chaissac', juin 1947, in H. Damisch (éd.), *Prospectus et tous écrits suivants*, Vol. I, Paris, 1967, pp. 465-466). Délaissant l'attirail traditionnel du peintre, il réalise plusieurs suites de tableaux à partir de « hautes pâtes », composées de mélanges insolites de peinture, plâtre, sable, goudron, mastic et autres matériaux peu orthodoxes. Ses célèbres *Corps de Dames* de 1950 réinventent ainsi le nu classique pour en faire une sorte de territoire primaire, comme une empreinte creusée dans la chair-même du sol. Les années suivantes verront naître une approche plus géologique encore du plan pictural avec la série des *Texturologies*, initiée à la fin 1957, dont relève *Langage des caves IX* (octobre 1958). Ici, d'étincelantes gouttelettes noires et blanches viennent consteller une fabuleuse étendue sombre, évoquant à la fois la surface granuleuse de la terre battue et l'abstraction « intégrale » de peintres comme Jackson Pollock.



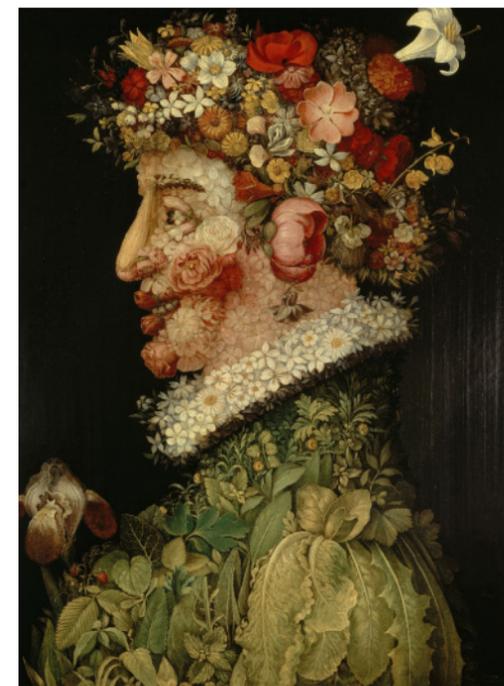
Langage des caves IX, 1958. Lot 63.



Regard Limpide, 1959. Lot 35.

Dubuffet notait scrupuleusement les « recettes » qu'il employait dans ses différents travaux. Celle de *Langage des caves IX* se base sur un mélange de pigments blanc cassé, appliqués en couches fines à l'aide d'une spatule, puis aspergés d'un glacis de térébenthine et d'huile de lin brune, avant d'être arrosés de quelques gouttes d'huile minérale. Après une nuit de repos, l'artiste aurait à nouveau « glacé » et « déglacé » son support, pour finalement y apposer des coupures de papier journal. Il disait de ces procédés complexes qu'ils lui permettaient d' « obtenir des nappes finement ouvragées donnant une impression de matière fourmillante, vivante et scintillante, susceptible de convenir pour figurer un sol, mais évoquant aussi toutes espèces de textures indéterminées, voire des galaxies ou des nébuleuses » (J. Dubuffet cité in *Jean Dubuffet, peintures, sculptures, dessins, Rétrospective*, cat. exp., Fondation Maeght, Saint-Paul-de-Vence, 1985, p. 78).

Les *Éléments botaniques* voient le jour peu de temps après les *Texturologies* et témoignent, comme ces dernières, d'un intérêt grandissant pour l'environnement naturel du pays de Vence, où Dubuffet s'installe au milieu des années 1950. Avec cette série très organique, l'artiste pousse ses recherches plus loin encore en se servant de matériaux prélevés directement dans le monde végétal. Réalisées en août 1959, *Regard limpide* et *Sol étoilé* appartiennent toutes deux à cet ensemble d'œuvres « botaniques ». Dans la première, un visage aux yeux écarquillés prend forme parmi un collage de différentes variétés de feuilles d'arbres, dont les nervures, les textures et les contours irréguliers font naître un portrait d'une grande force expressive. Inclue en 2016 dans *Jean Dubuffet: Métamorphoses du paysage*, exposition majeure montée par la Fondation Beyeler à Bâle,



Giuseppe Arcimboldo, *Le Printemps*, 1573. © Photo Scala, Florence.

*Sol étoilé* fait quant à elle un usage très inventif de graines en forme d'astres, disséminées sur un arrière-plan de feuilles séchées et froissées. Transcendant leur affiliation à la terre, ces semences participent ici à une vision éthérée, évocatrice d'un ciel étoilé.

La production tout entière de Dubuffet est habitée de visages émanant de paysages, de corps mués en paysages, de paysages enfin libres de se révéler sous un jour nouveau, loin des codes habituels. Partout, les cycles naturels de la croissance et de la déchéance s'expriment dans la matière-même de l'œuvre : l'œuvre d'un artiste convaincu de la continuité profonde entre toutes les manifestations du règne naturel, de la vie humaine à la splendeur d'une poignée de boue. En détournant la grande tradition du portrait, ou en refusant la représentation classique et distante du paysage pour lui préférer une vision rapprochée du sol, le nez dans la terre, Dubuffet s'est attaché à pulvériser les conventions de l'art pour célébrer, au fond, la beauté qui s'offre à nous à chaque instant. Pourvu que l'on ouvre les yeux.

*Belonging to some of the artist's most important early series, the present group of works captures Jean Dubuffet's radical transformation of art in post-war France. Inspired by the art of children, tribal societies and asylum inmates, Dubuffet declared an upending of art-historical ideals, seeking to invigorate a convention-bound world through the elemental, uninhibited vitality of what he called Art brut: 'raw art.' From his primitivist, graffiti-influenced pictures of people to works concocted from the matter of the natural world, it was a mission he accomplished with a revolutionary, innovative approach to form and material which remains hugely impactful to this day.*



Homme respirant un œillet, 1945. Lot 44.

The earliest works here are two energetic black-and-white gouaches executed in September and October 1945. In the schematic, caricatural style typical of Dubuffet's figuration, *Homme respirant un œillet* depicts a man smelling a carnation; an untitled picture shows an image of the flower alone. Dubuffet made these gouaches—along with several others on the theme—to accompany a luxury publication by his friend the poet Francis Ponge, who had recently composed a poem about the carnation. They were given to the publisher Gaston Gallimard, who kept them in his drawers for some time before returning them to Dubuffet when the book project was not realised. Dubuffet had a central place in post-war Paris's vibrant scene of artists, dealers, critics and literary figures. He would capture characters including Jean Fautrier, Antonin Artaud, Pierre Matisse, Jean Paulhan and Ponge himself in his infamous society portraits of 1946-1947, which were exhibited at Galerie René Drouin under the subheading *Les gens sont bien plus beaux qu'ils croient: vive leur vraie figure* ('People are much more beautiful than they think: Long live their true face').

Dubuffet wrote in 1947 that 'all the usual apparatus of painting—canvases, easels, brushes, tubes of colour—exert a paralysing effect on whoever uses them'[2] (J. Dubuffet, letter to G. Chaissac, June 1947, in H. Damisch (ed.), *Prospectus et tous écrits suivants*, vol. 1, Paris 1967, pp. 465-466). Breaking away from these habitual tools, he instead created works using *hautes pâtes* or 'thick pastes' of paint, plaster, sand, tar, putty and other unorthodox media. His celebrated *Corps de Dames* of 1950 reimagined the classical nude as a primal, earthy terrain. In the following years, Dubuffet took an even more geological approach to the picture plane. *Langage des caves IX* (*Cave language IX*) (October 1958) belongs to his series of *Texturologies*, which he first developed in late 1957. Glittering droplets of black and white are scattered across a splendid expanse of darkness, which evokes both the granular surface of exposed earth and the 'all-over' abstractions of artists such as Jackson Pollock.

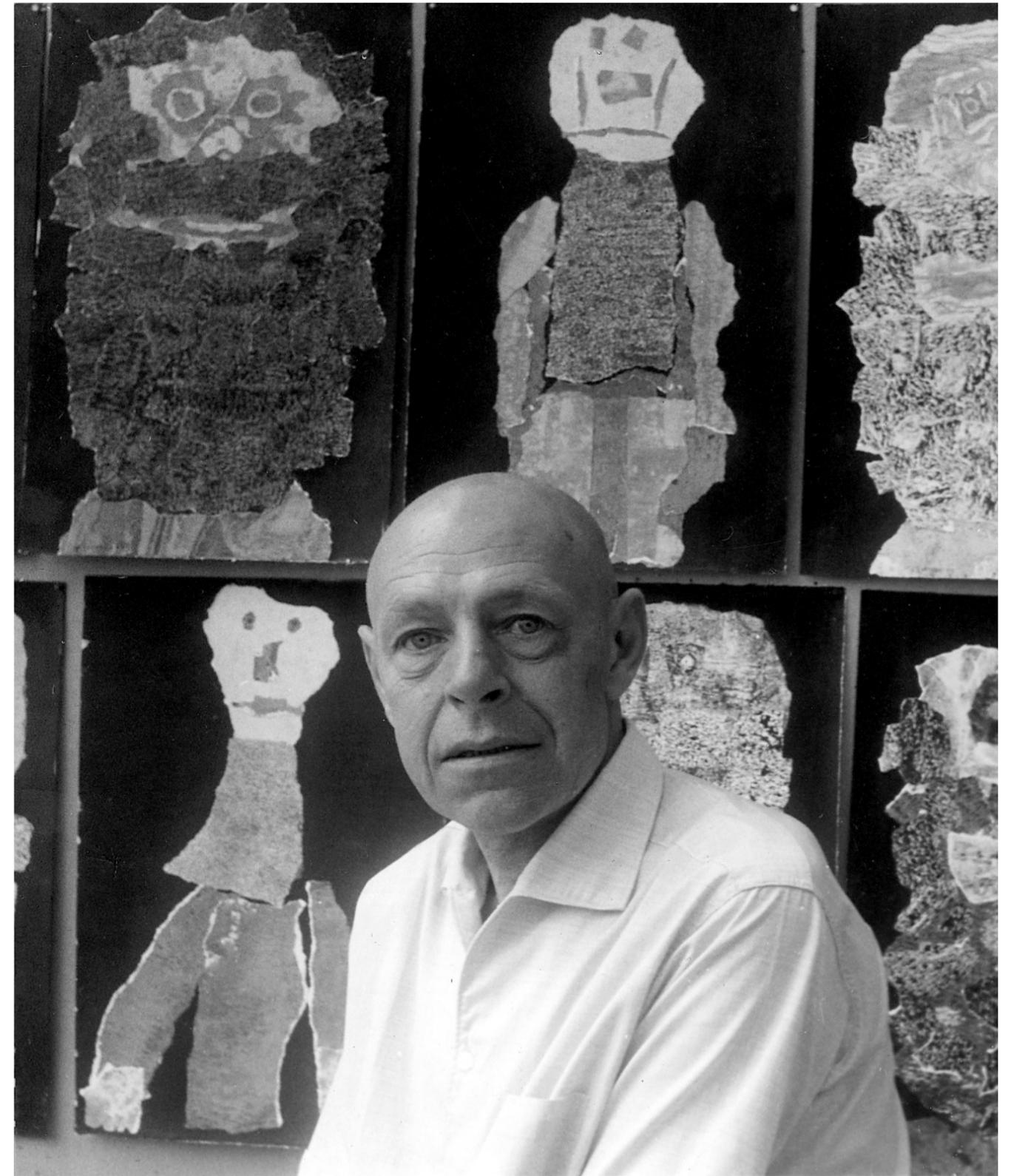
Dubuffet carefully recorded the 'recipes' for his various series in his notebooks. To make *Langage des caves IX*, layers of blended ivory paint were applied with a spatula, spattered and glazed with brown-tinted linseed oil and turpentine, then sprinkled with droplets of mineral oil before being left to dry overnight. Dubuffet then glazed again, deglazed and finally pressed sheets of newspaper to the work's surface. Such complex techniques, he said, allowed him to 'obtain finely crafted layers giving an impression of teeming, living and sparkling material, likely to be suitable for representing a piece of ground, but also evoking all kinds of indeterminate textures, even galaxies or nebulae' (J. Dubuffet, quoted in Jean Dubuffet, *peintures, sculptures, dessins, Rétrospective*, exh. cat. *Fondation Maeght, Saint-Paul de Vence* 1985, p. 78).



Sol étoilé, 1959. Lot 52.

Dubuffet's series of *Éléments botaniques* (*Botanical elements*) emerged soon after the *Texturologies*. Like them, they reflected his increasing interest in the rural environs of Vence, where he had made his home in the mid-1950s. Now, however, Dubuffet began to use materials taken directly from nature itself. *Regard Limpide* (*Clear look*) and *Sol étoilé* (*Starry soil*), both made in August 1959, belong to this series. In the former, a wide-eyed face is formed from a collage of different types of leaves, their veins, silhouettes and variegated textures forming a vivid and expressive visage. *Sol étoilé*, which was included in the major 2016 exhibition *Jean Dubuffet: Métamorphoses du paysage* at the *Fondation Beyeler*, Basel, makes inventive use of star-shaped seedheads strewn across a rumpled ground of dried foliage. Transcending its earthy origin, the vegetal matter forms a scene suggestive of a twinkling sky.

Across Dubuffet's work, faces and bodies become or emerge from landscapes, landscapes are allowed to represent themselves in new ways, and cycles of growth, decay and change are expressed in the physical matter of the artwork. For him, there was a profound continuity between all aspects of the natural world, from human life to the subterranean splendour of a handful of soil. In turning away from artistic convention—subverting the grand traditions of portraiture, and refusing the elevated, distant portrayal of landscape to instead look closely at the ground—he celebrated the beauty that surrounds us at every turn, if only we open our eyes.



John Craven, *Jean Dubuffet dans son atelier à Vence, devant ses œuvres de la série des Barbes*, 1959.  
© John Craven / Archives Fondation Dubuffet, Paris. Œuvre : © Jean Dubuffet, DACS 2024. © ADAGP, Paris, 2024.

λ35

**JEAN DUBUFFET**

(1901-1985)

*Regard limpide*

signé et daté 'J. Dubuffet 59' (en bas à droite)  
collage d'éléments botaniques  
62 x 48 cm.  
Réalisé en août 1959.

signed and dated 'J. Dubuffet 59' (lower right)  
collage of botanical elements  
24 3/8 x 18 7/8 in.  
Executed in August 1959.

€250,000-350,000  
US\$270,000-380,000  
£220,000-300,000

**PROVENANCE:**

Monsieur et Madame de Parly, Paris  
Galerie Daniel Cordier, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels en 1961

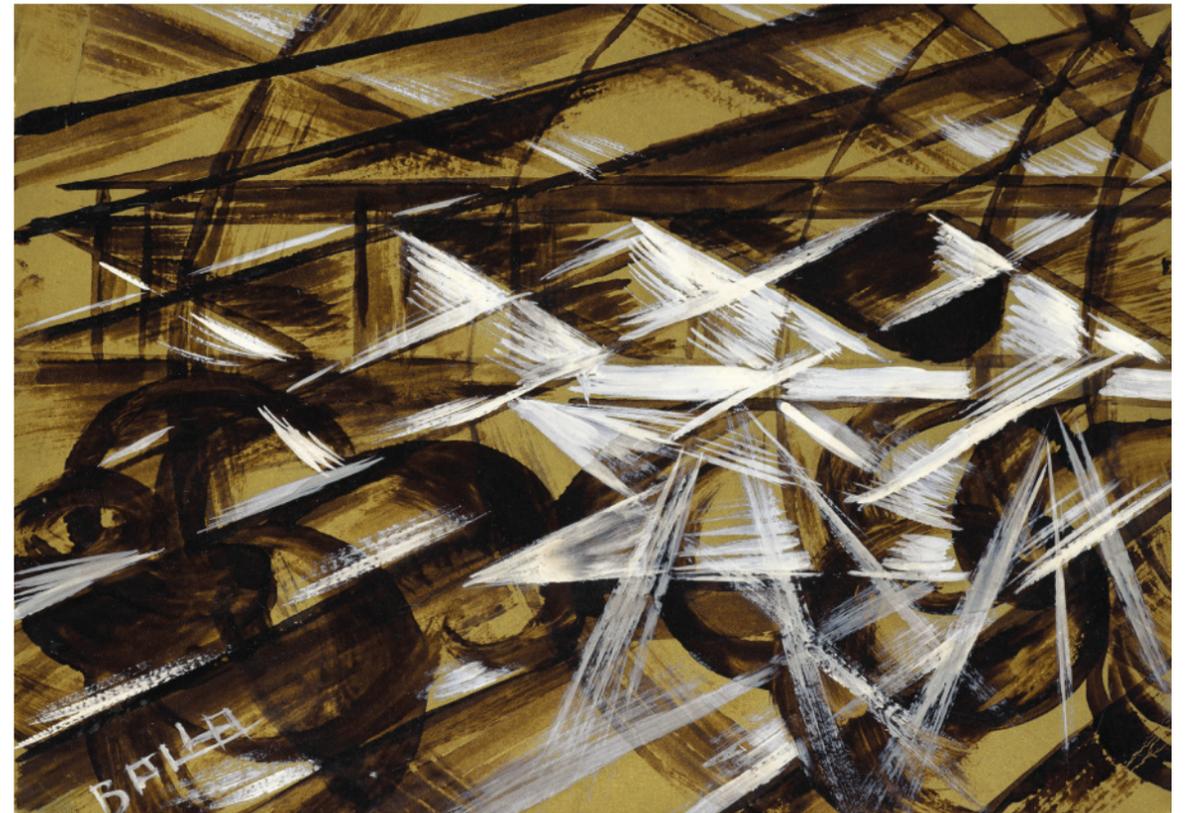
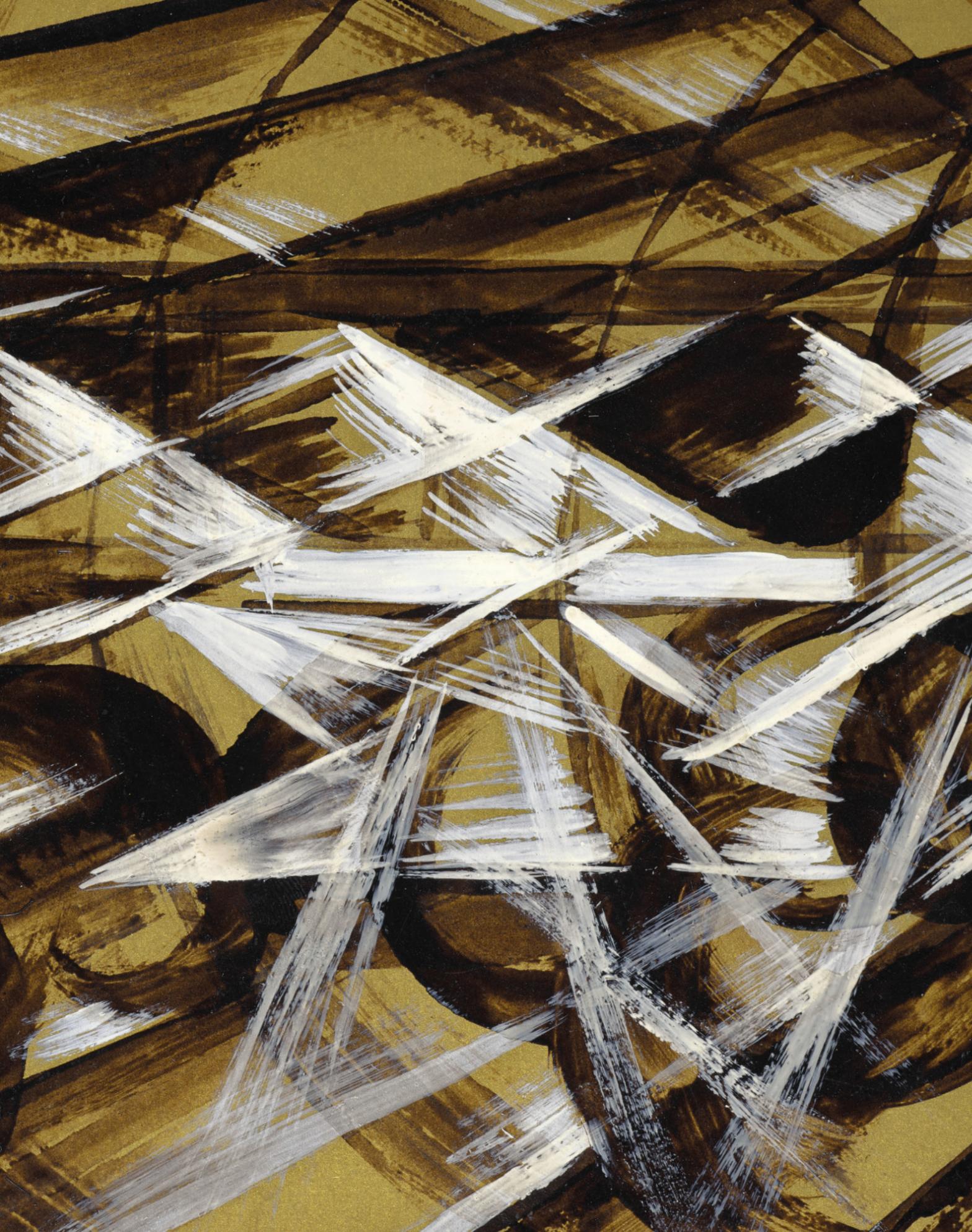
**EXPOSITION:**

Venise, Palazzo Grassi, Centro Internazionale  
delle Arti e del Costume, *Dalla natura all'arte*,  
août-octobre 1960, No. 11 (illustré au catalogue  
d'exposition).  
Londres, Arthur Tooth & Sons Gallery, *Éléments  
botaniques (août-décembre 1959)*, mai-juin 1960,  
No. 40 (illustré au catalogue d'exposition).  
Amsterdam, Stedelijk Museum (décembre-  
janvier); Recklinghausen, Städtische Kunsthalle  
(février-mars), *Van natuur tot kunst (De la nature  
à l'art)*, 1960-1961, No. 2 (illustré au catalogue  
d'exposition).

**BIBLIOGRAPHIE:**

L. Trucchi, *Jean Dubuffet*, Rome, 1965, No. 218  
(illustré p. 239).  
M. Loreau, *Catalogue des travaux de Jean  
Dubuffet, fascicule XVII: Matériologies*, Paris,  
1969, No. 3 (illustré p. 15).





λ36

**GIACOMO BALLA**  
(1871-1958)

*Plasticità di luci*

signé 'BALLA' (en bas à gauche); signé, titré et avec le cachet  
'PLASTICITÀ DI LUCI + VELOCITÀ BALLA' (au revers)  
gouache et encre sur carton doré  
16,3 x 22,8 cm.  
Réalisé en 1913.

signed 'BALLA' (lower left); signed, titled and stamped  
'PLASTICITÀ DI LUCI + VELOCITÀ BALLA' (on the reverse)  
gouache and ink on golden board  
6 $\frac{3}{8}$  x 9 in.  
Executed in 1913.

€40,000-60,000  
US\$43,000-64,000  
£35,000-51,000

**PROVENANCE:**

Atelier de l'artiste, puis par descendance jusqu'à au moins 1963.  
Collection particulière, Milan  
Collection particulière, Rome (avant 1982)  
Kouros Gallery, New York (avant 1986 et jusqu'en 1988)  
Art Development Limited, Bâle  
Acquis auprès de celui-ci par la famille des propriétaires actuels en octobre  
1988

**EXPOSITION:**

Turin, Galleria Civica d'Arte Moderna, *Giacomo Balla*, avril 1963, p. 65, No. 82.  
Vancouver, Art Gallery, *Futur-Balla, L'Expo 86*, août-octobre 1986, No. 3  
(illustré en couleurs au catalogue d'exposition p. 41).

**BIBLIOGRAPHIE:**

M. Drudi Gambillo et T. Fiori, *Archivi del Futurismo*, Rome, 1962,  
Vol. II, p. 155, No. 52 (illustré p. 78).  
G. Lista, *Balla*, Modène, 1982, p. 508, No. 328 (illustré p. 203).  
M. Fagiolo dell'Arco, *Balla, The Futurist*, New York, 1988, p. 80  
(illustré en couleurs p. 81).



■ λ37

**HENRI MICHAUX**  
(1899-1984)

*Sans titre*

signé du monogramme de l'artiste 'HM'  
(en bas à droite)  
encre de Chine et encre sur papier  
74,7 x 107,4 cm.  
Réalisé en 1959.

signed with the artist's monogram 'HM'  
(lower right)  
India ink and ink on paper  
29 $\frac{3}{8}$  x 42 $\frac{1}{4}$  in.  
Executed in 1959.

€15,000-25,000  
US\$17,000-27,000  
£13,000-21,000

**PROVENANCE:**  
Le Point Cardinal, Paris  
Probablement acquis auprès de celle-ci  
par la famille des propriétaires actuels

**EXPOSITION:**  
Tokyo, Seibu Museum (janvier-février); Kitakyushu,  
Musée Municipal (avril-mai); Ohtsu, Seibu Hall  
(mai-juin), *Henri Michaux*, 1983, No. 89  
(illustré au catalogue d'exposition p. 85).

Cette œuvre figurera dans le catalogue raisonné  
actuellement en préparation par Micheline  
Phankim, Rainer Michaël Mason et Franck  
Leibovici.



λ38

**FRANÇOIS ROUAN**  
(NÉ EN 1943)

*Figures - Trembles*

inscrit et situé 'Laversine 983' (en bas à gauche);  
titré "Figures - Trembles" (en bas au centre); signé  
'Rouan' (en bas à droite)  
gouache et encre de Chine sur papier  
100,5 x 70 cm.  
Réalisé en 1983.

inscribed and located 'Laversine 983' (lower left);  
titled "Figures - Trembles" (lower center); signed  
'Rouan' (lower right)  
gouache and India ink on paper  
39 $\frac{3}{8}$  x 27 $\frac{1}{2}$  in.  
Executed in 1983.

€7,000-10,000  
US\$7,600-11,000  
£6,000-8,600

**PROVENANCE:**  
Galerie Lucien Durand, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels en 1988

λ39

**JEAN DUBUFFET**  
(1901-1985)

*Sans titre*

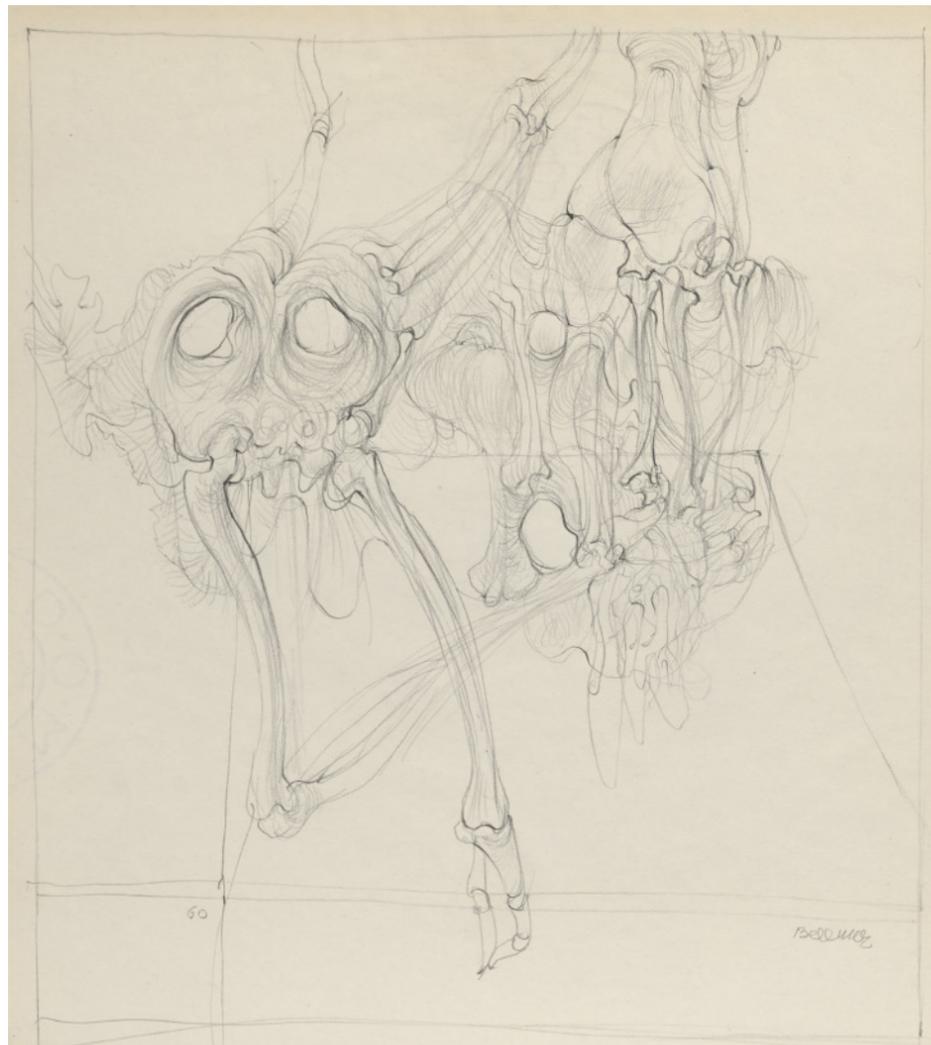
signé et daté 'J. Dubuffet oct 45' (en bas à droite)  
encre, lavis d'encre et gouache sur papier  
27 x 21 cm.  
Réalisé en octobre 1945.

signed and dated 'J. Dubuffet oct 45' (lower right)  
ink, ink wash and gouache on paper  
10<sup>9</sup>/<sub>16</sub> x 8<sup>1</sup>/<sub>4</sub> in.  
Executed in October 1945.

€30,000-50,000  
US\$33,000-53,000  
£26,000-43,000

**PROVENANCE:**  
Collection privée, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires actuels





λ40  
**HANS BELLMER**  
 (1902-1975)

*Sans titre*

signé 'Bellmer' (en bas à droite) et daté '60' (en bas à gauche)  
 graphite sur papier  
 23,2 x 21 cm.  
 Réalisé en 1960.

signed 'Bellmer' (lower right) and dated '60' (lower left)  
 pencil on paper  
 9 1/8 x 8 1/4 in.  
 Executed in 1960.

€8,000-12,000  
 US\$8,600-13,000  
 £6,900-10,000

**PROVENANCE:**  
 Acquis par la famille des propriétaires actuels

Rodica Aldoux a confirmé l'authenticité de cette œuvre.

λ41

**MAX ERNST**  
 (1891-1976)

*Le Châle à fleurs de givre*  
 (*Histoire Naturelle, Blatt 4*)

signé à l'envers 'max ernst' (en haut à gauche)  
 frottage et graphite sur papiers joints  
 40,5 x 26,2 cm.  
 Réalisé en 1925.

signed upside down 'max ernst' (upper left)  
 frottage and pencil on joined papers  
 16 x 10 1/4 in.  
 Executed in 1925.

€30,000-40,000  
 US\$33,000-43,000  
 £26,000-34,000

**PROVENANCE:**  
 Galerie Jacques Benador, Genève  
 (probablement acquis auprès de l'artiste)  
 Jeanne Bucher, Paris  
 Acquis par la famille des propriétaires actuels avant octobre 1985

**EXPOSITION:**  
 Paris, Jeanne Bucher, A la boutique Pierre Chareau, *Max Ernst, Histoire Naturelle*, 1926, No. 4.  
 Bruxelles, *A la Vierge Poupine, Max Ernst, Histoire Naturelle (Les planches originales)*, octobre 1926, No. 4.  
 Brühl, Schloss Augustusburg, *Max Ernst. Gemälde und Grafik 1920-1950*, mars-avril 1951, p. 47, No. 4 (illustré pl. 44).  
 Hanovre, Kestner-Museum; Oberhausen, Städtisches Museum; Kaiserlautern, Pfalzgalerie; Bonn, Städtisches Museum et Brühl, Stadt Brühl, *Max Ernst, Jenseits der Malerei, Das grafische Œuvre, Brusberg Dokumente 3*, avril 1972-mai 1973, No. 21/IV.  
 Nantes, Musée des Beaux Arts de Nantes, *Max Ernst, Histoires de forêt*, juin-septembre 1987, p. 98, No. 4 (illustré en couleurs au catalogue d'exposition p. 62 ; dimensions erronées).  
 Hambourg, Hamburger Kunsthalle, *Max Ernst, Die Welt der Collage*, mai-juillet 1989.

**BIBLIOGRAPHIE:**  
 R. Motherwell, ed., *Max Ernst, Beyond Painting and Other Writings by the Artist and his Friends*, New York, 1948, pl. XIV, No. 129 (illustré pl.129).  
 Galerie Der Spiegel, ed., *Max Ernst, Histoire Naturelle*, Cologne, 1964, p. 19, No. 4 (illustré p. 20).  
 W. Spies, *Max Ernst, Frottages*, Stuttgart, 1968, p. 7 (illustré).  
 W. Spies, S. et G. Metken, *Max Ernst, Werke 1925-1929*, Cologne, 1976, p. 2, No. 924 (illustré).



”

Le dessin au fusain ou à l'estompe me permet de considérer simultanément le caractère du modèle, son expression humaine, la qualité de la lumière environnante, l'atmosphère et tout ce qui ne peut être exprimé que par le dessin.

”

”

Charcoal or *estompe* drawing allows me to consider simultaneously the character of the model, her human expression, the quality of surrounding light, the atmosphere and all that can only be expressed by drawing.

”

- Henri Matisse

λ42

**HENRI MATISSE**  
(1869-1954)

*Deux femmes*

signé et daté 'H Matisse 47' (en bas à droite)  
crayon Conté sur papier  
40,5 x 53 cm.  
Réalisé en 1947.

signed and dated 'H Matisse 47' (lower right)  
Conté crayon on paper  
16 x 20<sup>7</sup>/<sub>8</sub> in.  
Executed in 1947.

€90,000-120,000  
US\$97,000-130,000  
£78,000-100,000

**PROVENANCE:**  
Georges Bernheim, Elbeuf  
Puis par descendance aux propriétaires actuels

Georges Matisse a confirmé l'authenticité de cette œuvre.





λ43

**AUGUSTE HERBIN**  
(1882-1960)

*Dessin cubiste* (recto ; verso)

signé 'herbin' (en bas à droite)  
graphite (recto ; verso) sur papier  
19 x 15 cm.

signed 'herbin' (lower right)  
pencil (recto ; verso) on paper  
7½ x 6 in.

€1,500-2,000  
US\$1,700-2,100  
£1,300-1,700

**PROVENANCE:**  
Vente, M<sup>re</sup> Ader, Picard et Tajan, Paris,  
24 mars 1981, lot 4  
Acquis au cours de cette vente par la famille  
des propriétaires actuels

**EXPOSITION:**  
Paris, Centre culturel du Marais, *Herbin*,  
février-mars 1981, No. 4 (illustré au catalogue  
d'exposition).

λ44

**JEAN DUBUFFET**  
(1901-1985)

*Homme respirant un œillet*

signé et dédié indistinctement  
'Dubuffet à Sibille Boffard' (en bas à droite)  
gouache sur papier  
28 x 23 cm.  
Réalisé en septembre 1945.

signed and dedicated indistinctly  
'Dubuffet à Sibille Boffard' (lower right)  
gouache on paper  
11 x 9 in.  
Executed in September 1945.

€80,000-120,000  
US\$86,000-130,000  
£69,000-100,000

**PROVENANCE:**  
Sibille Boffard, Paris  
Galerie Ariel, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels en 1970

**EXPOSITION:**  
Paris, Cercle Volney, *Exposition de peintures,  
dessins et divers travaux exécutés de 1942 à  
1954 par Jean Dubuffet*, mars-avril 1954, No. 149  
(illustré au catalogue d'exposition).  
Paris, Musée des arts décoratifs, *Jean Dubuffet  
1942-1960*, décembre 1960-février 1961, No. 230  
(illustré au catalogue d'exposition).

**BIBLIOGRAPHIE:**  
M. Loreau, *Catalogue des travaux de Jean  
Dubuffet, fascicule II : Mirobolus, Macadam et cie*,  
Paris, 2008, No. 47 (illustré p. 44).



**WIFREDO LAM**

(1902-1982)

*Oiseau papaye, Buen Retiro*  
ou *Les idoles crépusculaires*

signé, titré et daté "Wifredo Lam 1944  
"Buen retiro"" (en bas à droite)  
huile sur papier marouflé sur toile  
75 x 94 cm.  
Peint en 1944.

signed, titled and dated "Wifredo Lam 1944  
"Buen retiro"" (lower right)  
oil on paper laid down on canvas  
29½ x 37 in.  
Painted in 1944.

€250,000-350,000  
US\$270,000-380,000  
£220,000-300,000

**PROVENANCE:**

Galerie Pierre, Paris  
Collection particulière, Paris  
Galerie Jan Krugier, Genève  
Collection Philippe de Ségur, France  
Vente, M<sup>e</sup> Binoche, Paris, Palais Galliera, 29 mai 1972, lot 74  
Acquis au cours de cette vente par la famille des propriétaires actuels

**EXPOSITION:**

Paris, Galerie Pierre, *Wifredo Lam*, décembre 1945.  
Genève, Galerie Jan Krugier, *Wifredo Lam*, avril 1963, No. 4 (illustré au catalogue d'exposition).  
Turin, Galleria Notizie, *Lam*, février-mars 1964 (illustré au catalogue d'exposition p. 5).  
Bâle, Kunsthalle (septembre-octobre); Hanovre, Kester-Gesellschaft (décembre-janvier); Amsterdam, Stedelijk Museum (janvier-mars); Stockholm, Moderna Museet (avril-mai); Bruxelles, Palais des Beaux Arts (mai-juin), *Wifredo Lam*, 1966-1967, No. 17 (illustré en couleurs au catalogue d'exposition p. 34).  
Milan, Galleria Bergamini, *Wifredo Lam*, janvier-février 1969.  
Francfort, Kunstkabinett Hannah Bekker Vom Rath, *Wifredo Lam, Œlbilder, Zeichnungen, Druckgraphik*, juillet-août 1969, No. 1 (illustré au catalogue d'exposition).  
Genève, Galerie Jan Krugier, *Lam*, mars-avril 1970, No. 316 (illustré au catalogue d'exposition p. 10).  
Milan, Galleria Arte Borgogna, *Wifredo Lam*, juin 1970.

**BIBLIOGRAPHIE:**

*Cahiers d'art*, XX-XXXI, Paris, 1945-1946 (illustré p. 359).  
"Wifredo Lam et les idoles crépusculaires", in *Quadrum*, No. III, Bruxelles, 1957 (illustré p. 31).  
M. Leiris, *Lam*, Milan, 1970, No. 66 (illustré).  
M-P. Fouchet, *Wifredo Lam*, 1<sup>re</sup> édition, Barcelone-Paris, 1976, No. 384 (illustré p. 233).  
M-P. Fouchet, *Wifredo Lam*, 2<sup>e</sup> édition, Barcelone-Paris, 1989, No. 416 (illustré p. 253).  
L. Laurin-Lam, *Wifredo Lam, Catalogue Raisonné of the Painted Work, 1923-1960*, Vol. I., Paris, 1996, No. 44.80 (illustré p. 363).

Conçue en 1944, cette œuvre d'une grande vivacité date de la période la plus marquante de la carrière de Wifredo Lam. Conservée dans la même collection particulière depuis plus d'un demi-siècle, on l'intitule diversement *Oiseau papaye*, *Buen Retiro* ou *Les Idoles crépusculaires*. Son intrigante composition illustre pleinement l'éclosion du style accompli de Lam : une maturité marquée par la synthèse entre les influences surréalistes et cubistes de ses débuts, et la faune, la flore, les mythes et l'héritage spirituel de sa Cuba natale. Ici, une créature hybride prend forme au sein d'un réseau foisonnant de mouchetures rouges, bleues et vert émeraude. Avec ses quatre yeux perçants et sa tête anguleuse, emblématique des chimères de Lam, elle conjugue des éléments de plante, d'animal et d'esprit de la forêt : de généreuses grappes de fruits pour les rondeurs du corps, des branchages en guise d'ailes et de queue, et une mâchoire en fer à cheval pour l'ouverture suggestive des lèvres. La palette diaprée évoque, quant à elle, les ombres et les nuances mystérieuses d'un crépuscule tropical. Ce tableau a été exposé à de nombreuses reprises, notamment lors d'une grande rétrospective itinérante en 1966-1967, présentée tour à tour à la Kunsthalle de Bâle, à la Kestner Gesellschaft de Hanovre, au Stedelijk Museum d'Amsterdam, au Moderna Museet de Stockholm et au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles. Lam est né en 1902 dans la ville de Sagua La Grande, à Cuba. Doué pour le dessin, il suit dès l'adolescence des cours aux beaux-arts de la Havane grâce auxquels il obtient une bourse d'études pour l'Espagne, où il s'installe en 1923. À Madrid, il se prend de fascination pour la peinture ténébreuse de Goya, le maniérisme du Greco et de Velasquez et les visions pléthoriques de Jérôme Bosch, qu'il aperçoit entre les murs du Prado. En 1931 cependant, ses élans créatifs sont tragiquement freinés par le décès de sa première épouse et de leur enfant, emportés





Denise Colomb, *Portrait de Wifredo Lam dans son atelier*, 1952, Médiathèque du patrimoine et de la photographie, Charenton-le-Pont, France. © Succession Wifredo Lam, ADAGP, Paris, 2024. © RMN-Grand Palais - Gestion droit d'auteur. Photo © Ministère de la Culture - Médiathèque du patrimoine et de la photographie, Dist. RMN-Grand Palais / Denise Colomb.

par la tuberculose. Quelques années plus tard, la Guerre d'Espagne amène Lam à s'engager auprès des Républicains, pour lesquels il réalise des affiches tout en travaillant dans une usine d'armement. Il quitte la péninsule ibérique en 1938 pour Paris, où il se lie bientôt d'amitié avec Pablo Picasso. Fervent défenseur de son œuvre, Picasso immerge Lam dans les milieux d'avant-garde de la capitale et le présente aux membres de son cercle cubiste ; c'est aussi lui qui pousse le Cubain à découvrir la puissance envoûtante de l'art africain dont il s'est tant inspiré. Lam fait l'année suivante une rencontre tout aussi déterminante pour sa carrière : celle d'André Breton, grâce auquel il devient l'une des figures de proue du mouvement surréaliste. Fort de ces confluences, il rentre en 1941 à Cuba : c'est là, sur la terre de ses ancêtres, que son expression connaît son plein épanouissement.

À l'issue de sa longue absence, Lam renoue viscéralement avec son pays d'origine. Filleul d'une grande prêtresse de Santería, il se plonge avec sa sœur Eloísa dans l'univers des cérémonies, des danses et des rites initiatiques de cette religion synchrétique profondément ancrée dans l'identité cubaine. Nées de la rencontre du catholicisme et des cultes yorubas, ces croyances où se mêlent magie, métamorphose, mondes invisibles et inconscient trouvent un écho naturel dans le langage fantastique et le surréalisme onirique que l'artiste a développés à Paris. Marqué par la pensée anticoloniale de son ami Aimé Césaire (qu'il rencontre en Martinique avant de regagner Cuba), Lam y voit aussi un moyen d'affirmer une expression purement afro-caribéenne. Aussi commence-t-il à glisser dans ses tableaux des figures totémiques dérivées des orishas, ces divinités yorubas qui représentent les forces de la nature. Les formes cubo-surréalistes de l'artiste partent dès lors à la rencontre de la mythologie cubaine et des paysages luxuriants

de son enfance : en témoigne son chef-d'œuvre monumental de 1943, *La Jungla*, qui rejoint en 1945 les collections du Museum of Modern Art de New York, où il sera accroché auprès de *Les Demoiselles d'Avignon* (1907) de Picasso.

C'est durant cette période charnière que ce tableau protéiforme voit le jour. Si le titre *Buen Retiro* renvoie au nom du quartier où Lam a longtemps résidé, celui des *Idoles crépusculaires* évoque le monde de la Santería. L'autre intitulé de l'œuvre, *Oiseau papaye*, revêt lui aussi une forte portée symbolique. La famille des papayers est en effet composée d'individus de sexes différents : les pieds femelles donnent de gros fruits dotés d'une pulpe orangée et d'une cavité remplie de graines noires – de là le terme papaya, pour signifier la vulve en argot cubain. Avec ses fleurs en forme d'étoile, l'arbre mâle, dépourvu de fruits, est quant à lui surnommé *el mamón* ou le « chirurgien ». Habitée par le folklore de Cuba, par ses légendes, ses rites de fertilité, sa nature abondante, cette composition donne à voir l'immense souffle de créativité que connaît Lam après son retour aux sources.

*The present work is a vibrant painting created in 1944, during the most important period in Wifredo Lam's career. It has been held in the same private collection for more than half century. Various titles Oiseau papaye (Papaya Bird), Buen Retiro or Les idoles crépusculaires (The Twilight Idols), it captures the arrival of the artist's mature practice, which saw him synthesise the Surrealist and Cubist influences of his early work with the lush environment and mystical traditions of his native Cuba. The painting depicts a hybrid creature in rich, dappled strokes of red, blue and emerald green. With two pairs of staring eyes and the angular head typical of Lam's*

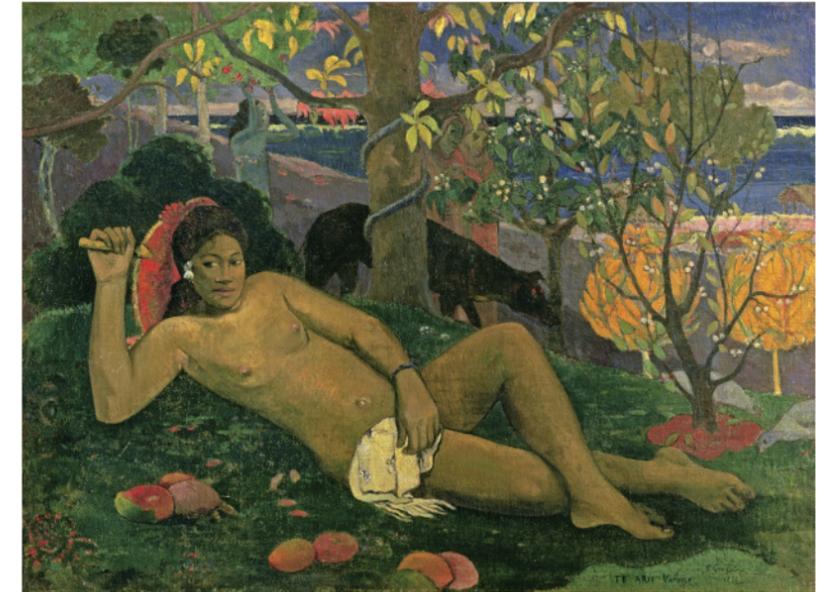


Pablo Picasso, *Chair and Owl*, 1947. Photo © Allen Memorial Art Museum / © Succession Picasso 2024 / DACS, Londres 2024 / Bridgeman Images.

*creatures, it combines aspects of plant, animal and forest spirit, bearing a fertile clutch of fruit, leafy wings and tail, and a vulval opening between horsehoe-shaped jaws. Lam's jewel-like palette conjures the mysterious, colourful shadows of a tropical twilight. The painting has been widely exhibited, including in the artist's major 1966-1967 retrospective that toured the Kunsthalle Basel, the Kestner Gesellschaft, Hannover, the Stedelijk Museum, Amsterdam, the Moderna Museet, Stockholm and the Palais des Beaux-Arts, Brussels.*

*Lam was born in Sagua La Grande, Cuba, in 1902. A precocious draughtsman, he began his artistic studies in Havana as a teenager, and won a grant to travel to Spain, where he arrived in 1923. In the Prado in Madrid, he greatly admired the dark, mysterious paintings of Goya, the mannerism of El Greco and Velázquez, and the teeming chimeras of Hieronymus Bosch. While a period of creative despair followed the loss of his first wife and child to tuberculosis in 1931, Lam was active in the Republican resistance movement, designing posters and working in a munitions factory. Lam left Spain for Paris in 1938. There he met Pablo Picasso, who became a close friend and champion of his work, introducing him to his circle of Cubists and other avant-garde painters. Lam was exposed to the enormous power of the African art that so inspired Picasso. The following year he began an equally significant friendship with André Breton, becoming a key member of the Surrealist movement. In 1941, he returned to Cuba, and it was here that his practice reached its full flowering.*

*Arriving after his long absence, Lam experienced a profound reconnection with his home country. With his sister Eloísa, he attended the initiation rituals and ceremonial dances of*



Paul Gauguin, *Te Arii Vahine*, 1896. Photo © Pushkin Museum, Moscou © Bridgeman Images.

*Santería: a syncretic religion born of the overlay of Catholic and Yoruba traditions, and central to Cuba's identity. Lam's godmother had been a noted Santería priestess. The belief system's emphasis on magic, transformation and the unconscious had echoes in the dreamlike and fantastical Surrealism Lam had explored in Paris. Inspired by the anti-colonial theories of his friend Aimé Césaire, whom he had met in Martinique on his way to Cuba, Lam also saw it as a way to assert a distinctive Afro-Caribbean expression. The artist began to bring in figures inspired by the Yoruba nature deities known as Orishas into his work, merging Cubist and Surrealist forms with the luxuriant jungle landscapes he had known so well as a child. In 1943 he painted his seminal large-scale canvas *La Jungla*, which was acquired in 1945 by the Museum of Modern Art, New York, and hung alongside Picasso's *Les Demoiselles d'Avignon* (1907).*

*It is to this vital period that the present work belongs. The title *Idoles Crépusculaires* nods to the theme of Santería, while *Buen Retiro* refers to the artist's home in the Havana neighbourhood of the same name. The figural fusion of 'bird' and 'papaya' is also rich in symbolism. The papaya is a plant with male and female individuals. The female tree bears large, orange-fleshed fruit with a cavity of dark seeds: papaya is synonymous with the vulva in Cuban slang. The fruitless male tree, with star-shaped flowers, is known as *el mamón* or 'the sucker.' Evocative of fertility rites, local folklore and the rich, abundant life of the natural world, Lam's painting reflects the bountiful creative inspiration he found on returning to the land of his birth.*



λ46

**ZORAN MUŠIČ**  
(1909-2005)

*Sans titre*

signé 'Music' (en bas à droite);  
daté '14-X-89' (en bas à gauche)  
fusain et graphite sur papier  
26,5 x 19,5 cm.  
Réalisé en octobre 1989.

signed 'Music' (lower right);  
dated '14-X-89' (lower left)  
charcoal and graphite on paper  
10<sup>3</sup>/<sub>8</sub> x 7<sup>5</sup>/<sub>8</sub> in.  
Executed in October 1989.

€1,500-2,000  
US\$1,700-2,100  
£1,300-1,700

**PROVENANCE:**  
Galleria d'Arte Contini, Venise  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels

λ47

**WIFREDO LAM**  
(1902-1982)

*Sans titre*

signé et daté 'Wifredo Lam 1938' (en bas à droite)  
aquarelle et graphite sur papier  
62,3 x 47,5 cm.  
Réalisé en 1938.

signed and dated 'Wifredo Lam 1938' (lower right)  
watercolour and graphite on paper  
24<sup>1</sup>/<sub>2</sub> x 18<sup>3</sup>/<sub>4</sub> in.  
Executed in 1938.

€60,000-80,000  
US\$65,000-86,000  
£52,000-69,000

**PROVENANCE:**  
Galerie Lucien Durand, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels en 1970

**BIBLIOGRAPHIE:**  
L. Laurin-Lam, *Wifredo Lam, Catalogue Raisoné  
of the Painted Work*, Vol. I, 1923-1960, Paris, 1996,  
No. 38.29 (illustré p. 254).



”

Les bibelots, les ustensiles sont ses sujets, tout autant que les modèles vivants ou les animaux. Foujita porte une attention particulière à ces objets de peu ; pipe, assiette, clé ou montre. L'artiste n'impose entre eux aucune hiérarchie. Une verrerie dénichée dans une brocante, un textile, un chat, un caillou ramassé à l'occasion d'un voyage en Italie ou une œuvre d'art ont une égale importance. Tous racontent, chacun à leur façon, un pan des admirations de l'artiste, son amour pour les matériaux, sa fascination pour l'art populaire.

”

”

Trinkets and utensils are his subjects, just as much as live models or animals. Foujita paid particular attention to these objects of little importance, pipe, plate, key or watch. The artist did not impose any hierarchy between them. Glassware found at a flea market, a textile, a cat, a pebble picked up on a trip to Italy or a work of art are all equally important. All of them tell, each in their own way, a part of the artist's admirations, his love for materials, his fascination for popular art.

”

– *Foujita, Peindre dans les années folles*, cat. exp., Paris, Musée Maillol, 2018.

λ48

## LÉONARD TSUGUHARU FOUJITA

(1886-1968)

*Les Poupées*

signé et signé en japonais 'Foujita' (au centre à droite) ; signé, inscrit en japonais et daté 'Foujita 1922' (sur le châssis)  
huile sur toile  
16 x 22 cm.  
Peint à Paris en 1922.

signed and signed in Japanese 'Foujita' (centre right); signed, inscribed in Japanese and dated 'Foujita 1922' (on the stretcher)  
oil on canvas  
6<sup>3</sup>/<sub>8</sub> x 8<sup>7</sup>/<sub>8</sub> in.  
Painted in Paris in 1922.

€70,000-100,000  
US\$76,000-110,000  
£60,000-86,000

**PROVENANCE:**  
Galerie Berri-Raspail, Paris  
Probablement acquis auprès de celle-ci  
par la famille des propriétaires actuels

Cette œuvre sera incluse au volume V du catalogue raisonné de l'Œuvre de l'artiste, actuellement en cours de préparation par Sylvie Buisson et Casimir Buisson.



■ λ49

**PHILIPPE HIQUILY**  
(1925-2013)

*L'Amazone*

fer  
171 x 66 x 32 cm.  
Réalisée en 1965, cette œuvre est unique.

iron  
67 $\frac{3}{8}$  x 26 x 12 $\frac{5}{8}$  in.  
Executed in 1965, this work is unique.

€50,000-70,000  
US\$54,000-75,000  
£43,000-60,000

**PROVENANCE:**  
Acquis directement auprès de l'artiste par la famille  
des propriétaires actuels

**EXPOSITION:**  
Paris, 8<sup>e</sup> Salon des Grands et Jeunes d'aujourd'hui,  
Salles des expositions Art Contemporain, Musée  
d'Art moderne de la Ville de Paris, novembre 1964,  
No. 4.  
Paris, Musée d'Art Moderne de la ville de Paris,  
*Un Groupe, exposition collective*, 1965, No. 79.

**BIBLIOGRAPHIE:**  
J.-F. Roudillon, T. Hiquily et A. Jouffroy, *Philippe  
Hiquily, Catalogue Raisonné, 1948-2011*, Vol. I,  
Shenzhen, 2012, No. 202 (illustré en couleurs  
p. 190).

Cette œuvre a été authentifiée par le Comité  
Hiquily, France. Un certificat d'authenticité  
pourra être obtenu auprès du Comité Hiquily,  
sur demande et à la charge de l'acquéreur.

”

Mon travail a toujours  
tourné autour du corps  
de la femme, sans doute  
parce que le corps de  
l'homme m'apparaît  
comme toujours identique  
à lui-même. A l'inverse,  
je vois celui de la femme  
comme toujours unique  
et singulier.

”

”

My work has always  
revolved around the female  
body, probably because the  
male body always seems to  
me to be identical to itself.  
On the other hand, I always  
see the woman's body as  
unique and singular.

”

– Philippe Hiquily



”

Enracinée en notre époque sombre, sa peinture est comme un cristal de roche, brillant et coupant. Ces lignes incisives, ces courbes tendues, ces reliefs aigus, ces couleurs contenues...

”

His painting is like a rock crystal, brilliant and dagger-sharp, plunged into this sombre age of ours. Those incisive lines, those taut curves, those sharp reliefs and restrained colours...

”

– Sebastián Gasch

”



Les lots 47 et 50 derrière Wifredo Lam dans son atelier, rue Armand-Moisant, Paris 1962.

Portrait de Wifredo Lam dans son atelier. Photo © Marc Vaux.  
© Succession Wifredo Lam, ADAGP, Paris, 2024.

λ.50

**WIFREDO LAM**  
(1902-1982)

*Esquisse pour la Chilienne*

signé et daté 'Wifredo Lam 1939'  
(au centre à gauche)  
aquarelle et graphite sur papier maroufflé sur toile  
101 x 68,5 cm.  
Réalisé en 1939.

signed and dated 'Wifredo Lam 1939' (center left)  
watercolour and graphite on paper laid down  
on canvas  
39¾ x 27 in.  
Executed in 1939.

€150,000-200,000  
US\$170,000-210,000  
£130,000-170,000

**PROVENANCE:**  
Galerie D. Benador, Paris  
Probablement acquis par la famille des  
propriétaires actuels

**BIBLIOGRAPHIE:**  
L. Laurin-Lam, *Wifredo Lam, Catalogue Raisonné  
of the Painted Work, 1923-1960*, Vol. I, Paris, 1996,  
No. 39.50 (illustré p. 280).



λ51

**JEAN DUBUFFET**

(1901-1985)

*Sol étoilé*

signé et daté indistinctement 'J. Dubuffet 59' (en haut à gauche)  
collage d'éléments botaniques  
43 x 57 cm.  
Réalisé en août 1959.

signed and dated indistinctly 'J. Dubuffet 59' (upper left)  
collage of botanical elements  
16 $\frac{7}{8}$  x 22 $\frac{1}{2}$  in.  
Executed in August 1959.

€70,000-100,000  
US\$76,000-110,000  
£60,000-86,000

**PROVENANCE:**

Galerie Daniel Cordier, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires actuels en 1973

**EXPOSITION:**

Londres, Arthur Tooth & Sons Gallery, *Eléments botaniques (août-décembre 1959)*, mai-juin 1960, No. 8 (illustré au catalogue d'exposition).  
Paris, Musée des arts décoratifs, *Jean Dubuffet 1942-1960*, décembre 1960-février 1961, No. 372 (illustré au catalogue d'exposition p. 168).  
Riehen - Bâle, Fondation Beyeler, *Jean Dubuffet. Métamorphoses du paysage*, janvier-mai 2016, p. 207 (illustré en couleurs au catalogue d'exposition p. 138).

**BIBLIOGRAPHIE:**

M. Loreau, *Catalogue des travaux de Jean Dubuffet, fascicule XVII: Matériologies*, Paris, 1969, No. 6 (illustré p. 17).





■ λ52

**JEAN MESSAGIER**

(1920-1999)

*Presque juin*

signé 'Messagier' (en bas à droite); signé 'Messagier' (au dos);  
signé, titré et daté 'Messagier "PRESQUE JUIN" juin 1961' (sur le châssis)  
huile sur toile  
159,8 x 190 cm.  
Peint en juin 1961.

signed 'Messagier' (lower right); signed 'Messagier' (on the reverse);  
signed, titled and dated 'Messagier "PRESQUE JUIN" juin 1961'  
(on the stretcher)  
oil on canvas  
62 $\frac{7}{8}$  x 74 $\frac{3}{4}$  in.  
Painted in June 1961.

€4,000-6,000  
US\$4,300-6,400  
£3,500-5,100

**PROVENANCE:**  
Galerie André Schoëller, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires actuels



■ λ53

**JEAN MESSAGIER**

(1920-1999)

*Sans titre*

signé 'Messagier' (en bas à droite)  
gouache sur papier  
75 x 108 cm.  
Réalisé vers 1964.

signed 'Messagier' (lower right)  
gouache on paper  
29 $\frac{1}{2}$  x 42 $\frac{1}{2}$  in.  
Executed *circa* 1964.

€600-800  
US\$650-860  
£520-690

**PROVENANCE:**  
(probablement) Galerie André Schoëller, Paris  
Vente, M<sup>e</sup> Libert, Paris, 18 juin 1970, lot 26  
Acquis au cours de cette vente par la famille des propriétaires actuels



54

**KER-XAVIER ROUSSEL**

(1867-1944)

*Nature morte aux fleurs*

signé et daté 'K. X. Valmont 1915' (en bas à droite)  
pastel sur papier teinté  
55 x 46 cm.  
Réalisé à Valmont en 1915.

signed and dated 'K. X. Valmont 1915' (lower right)  
pastel on tinted paper  
21 $\frac{5}{8}$  x 18 $\frac{1}{8}$  in.  
Executed in Valmont in 1915.

€2,000-3,000  
US\$2,200-3,200  
£1,800-2,600

**PROVENANCE:**  
(probablement) Georges Bernheim, Elbeuf  
Puis par descendance aux propriétaires actuels

Cette œuvre sera incluse au catalogue raisonné  
des peintures et pastels de Ker-Xavier Roussel,  
en préparation par Mathias Chivot et le Comité  
Ker-Xavier Roussel.



55

**PIERRE-AUGUSTE RENOIR**

(1841-1919)

*Paysage*

huile sur toile  
13,6 x 15 cm.

oil on canvas  
5 $\frac{3}{8}$  x 6 in.  
€35,000-55,000  
US\$38,000-59,000  
£30,000-47,000

**PROVENANCE:**  
Georges Bernheim, Elbeuf  
Puis par descendance aux propriétaires actuels

”

Si je ne peux pas faire plus  
avec la couleur qu'avec  
le noir et blanc, je ne  
l'utiliserai pas.

”

”

If I can't do more with colour  
than I can with black and  
white, I won't use it.

”

– Franz Kline

56

**FRANZ KLINE**

(1910-1962)

*Sans titre*

signé et daté 'KLINE 47' (en bas à droite)  
huile et encre de Chine sur papier marouflé sur toile  
58,5 x 77 cm.  
Réalisé en 1947.

signed and dated 'KLINE 47' (lower right)  
oil and India ink on paper laid down on canvas  
23 x 30<sup>3</sup>/<sub>8</sub> in.  
Executed in 1947.

€40,000-60,000  
US\$43,000-64,000  
£35,000-51,000

**PROVENANCE:**

Collection Robert Bolt, New York  
Collection Michel Tapié, Paris  
Galerie Stadler, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires actuels

**EXPOSITION:**

Washington, Gallery of Modern Art, *Franz Kline, Memorial Exhibition*,  
octobre-décembre 1962, p. 51, No. 32.  
New York, Whitney Museum of American Art, *Franz Kline*, décembre  
1968-janvier 1969, p. 61, No. 29 (erronément daté de 1958).  
Paris, Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, *Passions privées: collections  
particulières d'art moderne et contemporain en France*, décembre 1995-mars  
1996, p. 416, No. 4 (illustré en couleurs au catalogue d'exposition p. 415).





■ λ57

**ANTHONY CARO**  
(1924-2013)

*Table pièce Y-16*

acier rouillé et vernis  
85 x 70 x 50 cm.  
Réalisée en 1983, cette œuvre est unique.

varnished and rusted steel  
33½ x 27½ x 19½ in.  
Executed in 1983, this work is unique.

€20,000-30,000  
US\$22,000-32,000  
£18,000-26,000

**PROVENANCE:**  
Galerie de France, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires actuels en 1983

**EXPOSITION:**  
Paris, Galerie de France, *Anthony Caro*, septembre-octobre 1983 (illustré au catalogue d'exposition).  
Paris, Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, *Passions privées: collections particulières d'art moderne et contemporain en France*, décembre 1995-mars 1996, p. 416, No. 2 (illustré au catalogue d'exposition p. 417).

**BIBLIOGRAPHIE:**  
D. Blume, *Anthony Caro: Catalogue Raisonné*, Vol. V, Cologne, 1985, p. 106, No. 1295 (illustré pp. 107 et 255).  
T. Fenton, *Anthony Caro*, Londres, New York, 1986, p. 153.  
R. Ibero, *Anthony Caro*, Barcelone, 1986, pl. 154 (illustré en couleurs p. 115).  
R. Ibero, *Anthony Caro*, Paris, 1990, pl. 154 (illustré en couleurs p. 115).



■ λ58

**MARK DI SUVERO**  
(NÉ EN 1933)

*Girouette*

acier; en deux parties  
46 x 45 x 42 cm.  
Réalisée en 1988, cette œuvre est unique

steel; in two parts  
18½ x 17¾ x 16½ in.  
Executed in 1988, this work is unique.

€40,000-60,000  
US\$43,000-64,000  
£35,000-51,000

**PROVENANCE:**  
Galerie Marwan Hoss, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires actuels en 1997

”

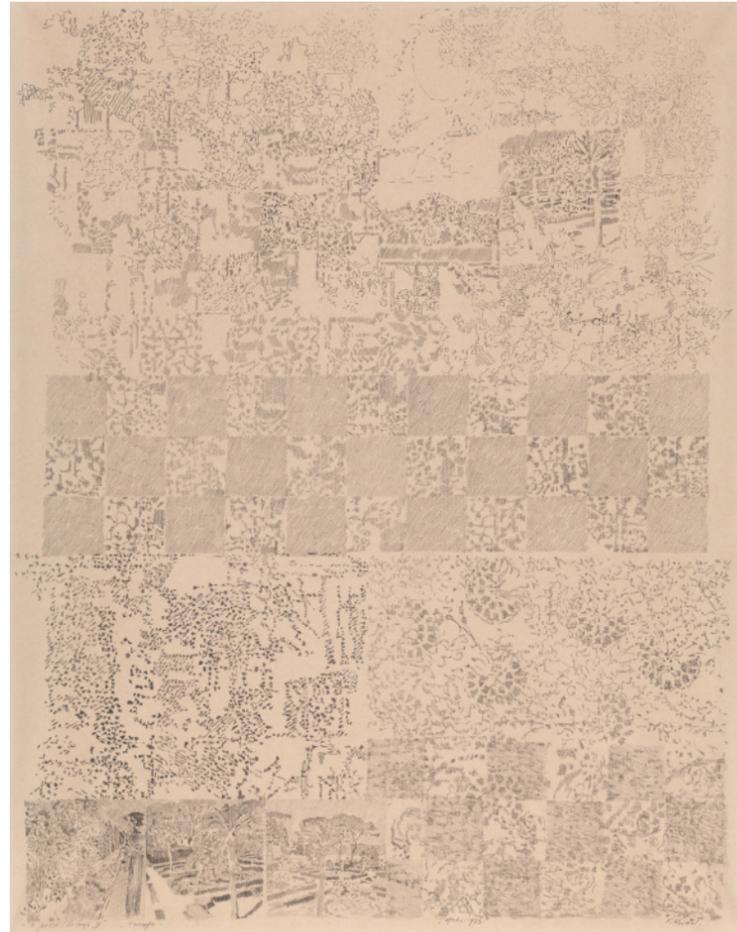
Les spectateurs doivent faire l'expérience de mes œuvres, physiquement et dans l'espace ; j'espère qu'ils escalent les lignes, les montent et poussent les éléments suspendus de mes sculptures.

”

Viewers must experience my works, physically and spatially; I hope they climb the beams and ride or push the suspended elements of my sculptures.

”

- Mark di Suvero



λ59

**FRANÇOIS ROUAN**  
(NÉ EN 1943)

*Le Jardin / La loge II*

titré et inscrit "'Le Jardin / La loge II" - Tressage -'  
(en bas à gauche); inscrit 'Medici 973' (en bas au  
centre); signé 'F. ROUAN' (en bas à droite)  
graphite sur papier  
65,5 x 52 cm.  
Réalisé en 1973.

titled and inscribed "'Le Jardin / La loge II" -  
Tressage -' (lower left); inscribed 'Medici 973'  
(lower center); signed 'F. ROUAN' (lower right)  
graphite on paper  
25¾ x 20½ in.  
Executed in 1973.

€2,500-3,500  
US\$2,700-3,800  
£2,200-3,000

**PROVENANCE:**  
Galerie Lucien Durand, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels en 1974



■ λ60

**HENRI MICHAUX**  
(1899-1984)

*Sans titre*

signé du monogramme de l'artiste 'HM'  
(en bas à droite); daté 'avril 59' (au dos)  
encre de Chine sur papier  
74,6 x 105,1 cm.  
Réalisé en avril 1959.

signed with the artist's monogram 'HM'  
(lower right); dated 'avril 59' (on the reverse)  
India ink in paper  
29¾ x 41¾ in.  
Executed in April 1959.

€10,000-15,000  
US\$11,000-16,000  
£8,600-13,000

**PROVENANCE:**  
Galerie Daniel Cordier, Paris  
Probablement acquis auprès de celle-ci par la  
famille des propriétaires actuels

Cette œuvre figurera dans le catalogue raisonné  
actuellement en préparation par Micheline  
Phankim, Rainer Michaël Mason et Franck  
Leibovici.

■ λ61

**FRANÇOIS ROUAN**  
(NÉ EN 1943)

*Saison II*

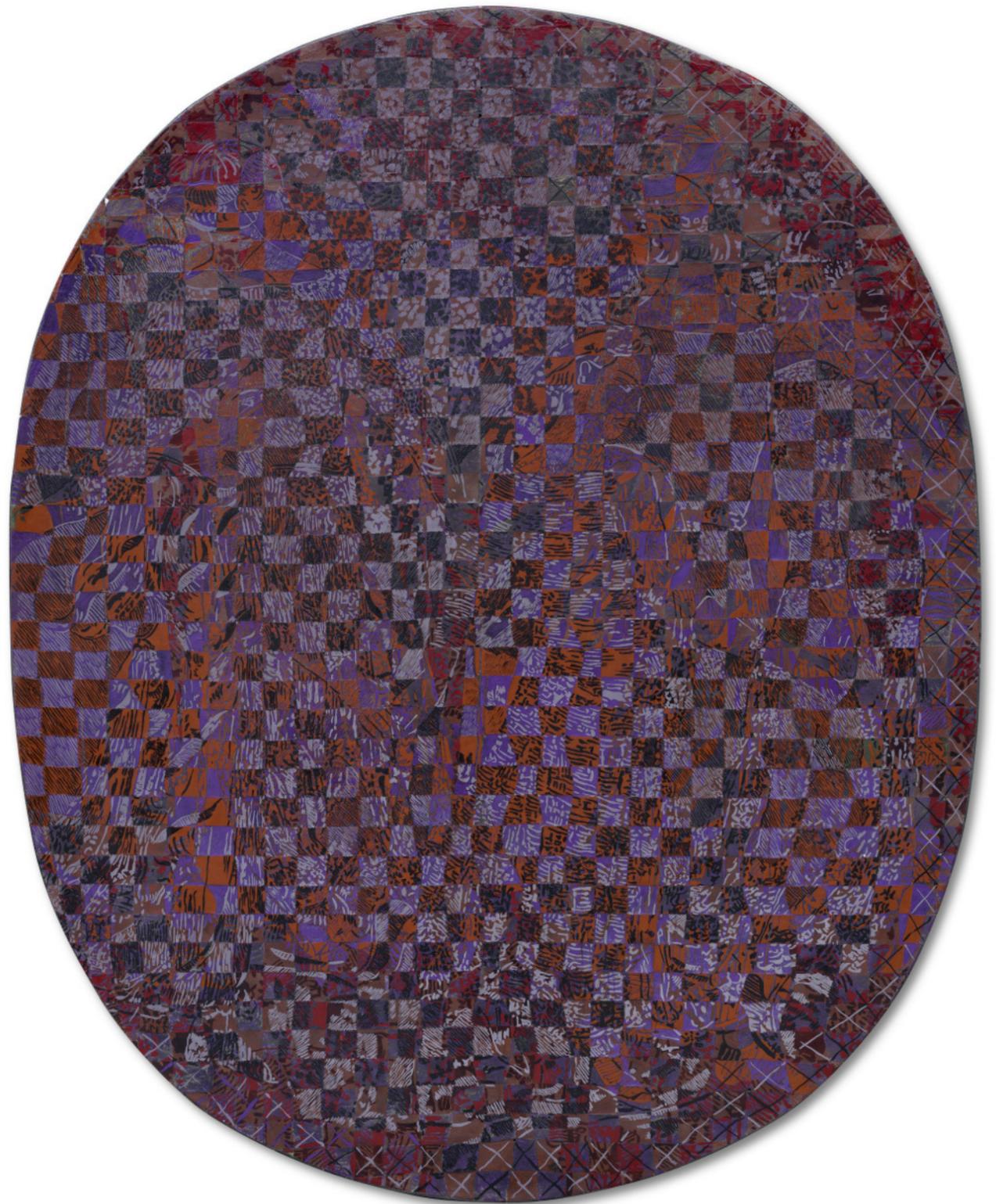
signé, titré, daté, situé et inscrit "'SAISON. II"  
Lunghezza 76 Laversine 78. Tressage. Figures.  
Paysage' (sur le châssis)  
huile sur toile tressée  
198 x 160,5 cm.  
Peint en 1976-1978.

signed, titled, dated, located and inscribed  
"'SAISON. II" Lunghezza 76 Laversine 78. Tressage.  
Figures. Paysage' (on the stretcher)  
oil on braided canvas  
78 x 63¼ in.  
Painted in 1976-1978.

€50,000-70,000  
US\$54,000-75,000  
£43,000-60,000

**PROVENANCE:**  
Galerie Lucien Durand, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille des  
propriétaires actuels en 1979

**EXPOSITION:**  
Paris, Centre Georges Pompidou, *François Rouan*,  
octobre 1983-janvier 1984 (un détail illustré en  
couleurs au catalogue d'exposition p. 40).



”

L'art doit naître du matériau. La spiritualité doit emprunter le langage du matériau. Chaque matériau a son langage, est un langage.

”

”

Art must arise from the material. Spirituality must borrow the language from the material. Each material has a language, is a language.

”

– Jean Dubuffet

■ λ62

**JEAN DUBUFFET**  
(1901-1985)

*Langage des caves IX*

signé et daté 'J. Dubuffet 58' (en bas à gauche);  
signé, titré et daté "'Langage des caves" octobre  
58 J. Dubuffet' (au dos)  
huile sur toile  
89 x 116 cm.  
Peint en octobre 1958.

signed and dated 'J. Dubuffet 58' (lower left);  
signed, titled and dated "'Langage des caves"  
octobre 58 J. Dubuffet' (on the reverse)  
oil on canvas  
35 x 45½ in.  
Painted in October 1958.

€200,000-300,000  
US\$220,000-320,000  
£180,000-260,000

**PROVENANCE:**

Galerie Daniel Cordier, Paris  
Collection Michel Strauss, Paris  
Galerie Lucien Durand, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille des  
propriétaires actuels en 1968

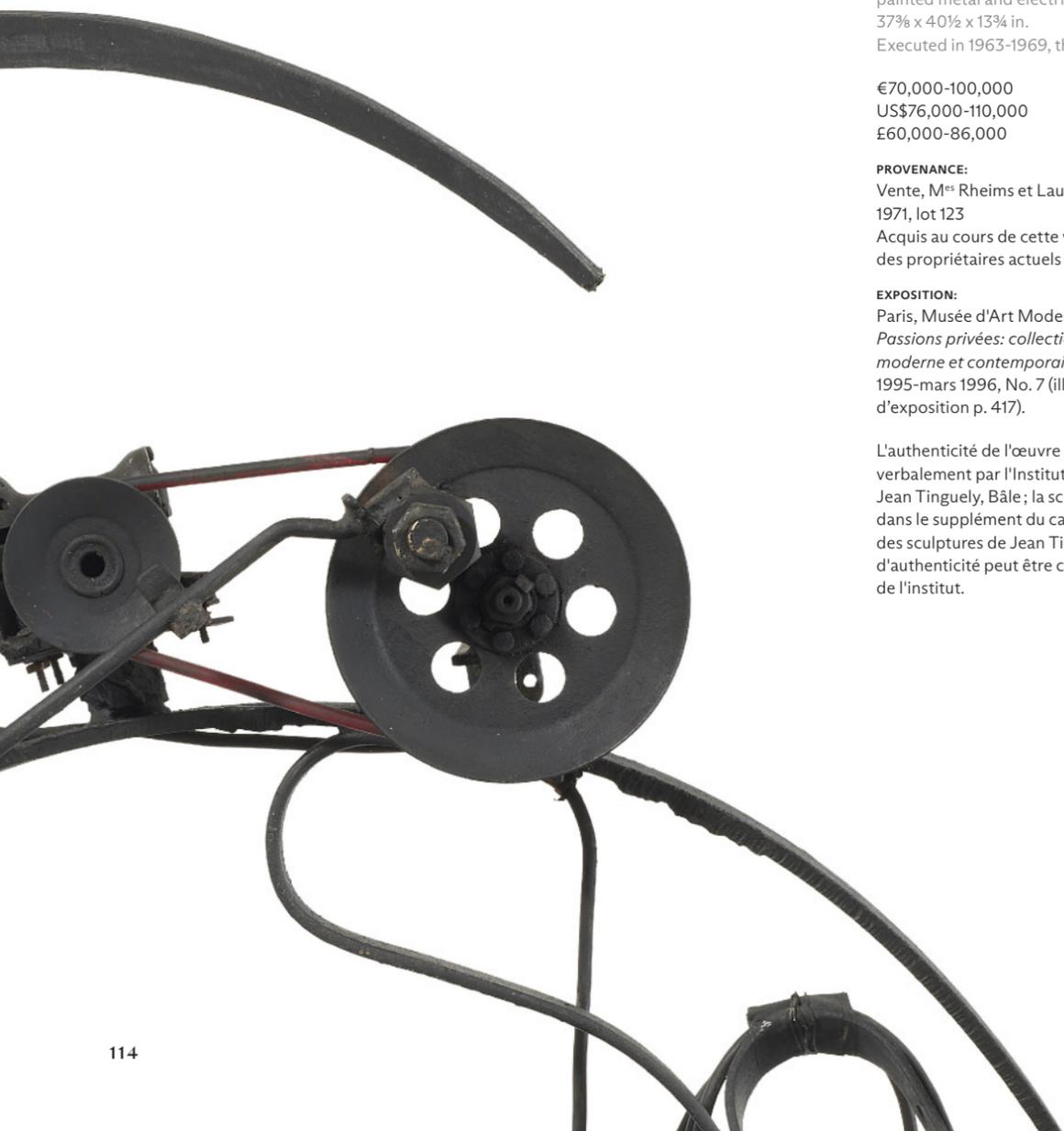
**EXPOSITION:**

Paris, Musée des arts décoratifs, *Jean Dubuffet,*  
1942-1960, décembre 1960-février 1961, No. 181  
(illustré en couleurs au catalogue d'exposition  
pl VIII).

**BIBLIOGRAPHIE:**

M. Loreau, *Catalogue des travaux de Jean  
Dubuffet, fascicule XIV: Célébration du sol II,*  
*texturologies, topographies,* Lausanne, 1996,  
No. 61 (illustré p. 52).





■ λ63

## JEAN TINGUELY

(1925-1991)

### *Scorpion 3*

métal peint et moteur électrique  
95 x 103 x 35 cm.  
Réalisé en 1963-1969, cette œuvre est unique.

painted metal and electric motor  
37 $\frac{3}{8}$  x 40 $\frac{1}{2}$  x 13 $\frac{3}{4}$  in.  
Executed in 1963-1969, this work is unique.

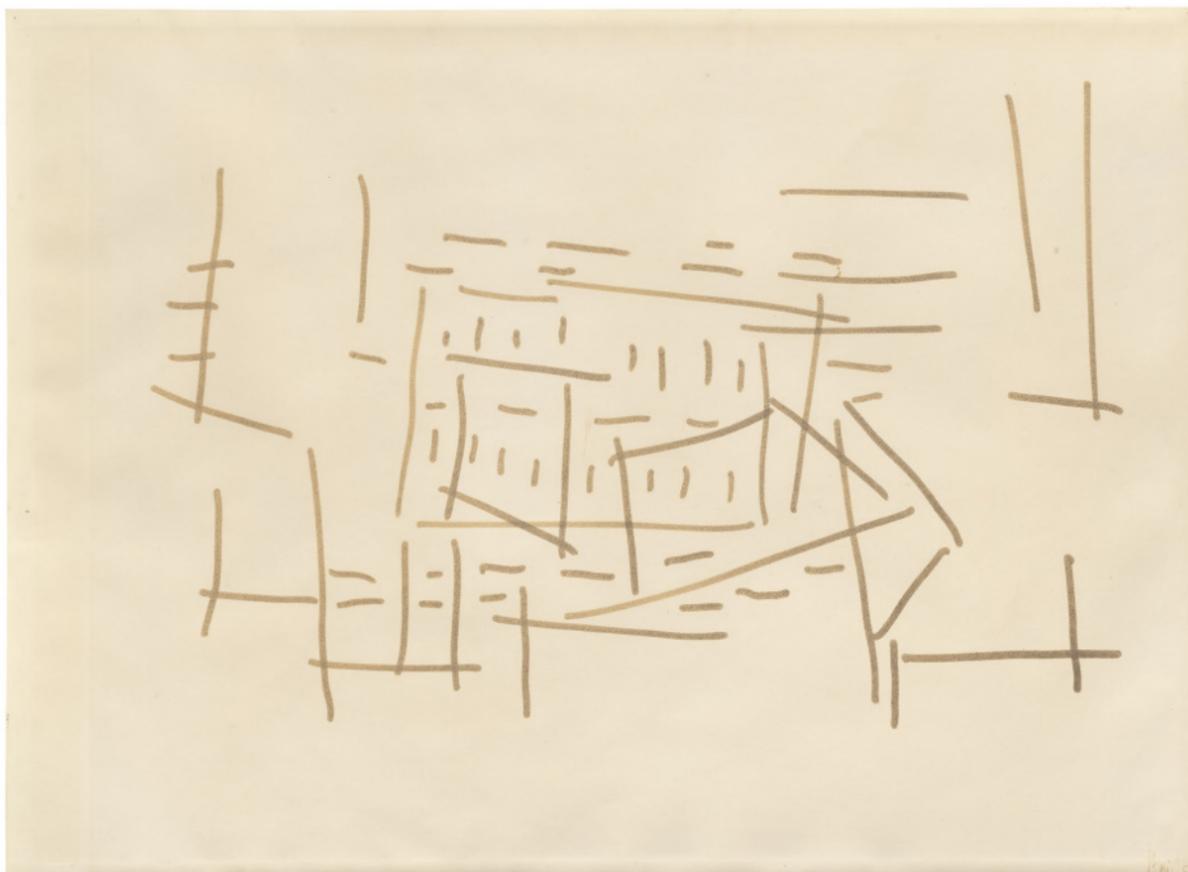
€70,000-100,000  
US\$76,000-110,000  
£60,000-86,000

**PROVENANCE:**  
Vente, M<sup>es</sup> Rheims et Laurins, Paris, 4 novembre  
1971, lot 123  
Acquis au cours de cette vente par la famille  
des propriétaires actuels

**EXPOSITION:**  
Paris, Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris,  
*Passions privées: collections particulières d'art  
moderne et contemporain en France*, décembre  
1995-mars 1996, No. 7 (illustré au catalogue  
d'exposition p. 417).

L'authenticité de l'œuvre a été confirmée  
verbalement par l'Institut de Recherche - Comité  
Jean Tinguely, Bâle; la sculpture sera incluse  
dans le supplément du catalogue raisonné  
des sculptures de Jean Tinguely. Un certificat  
d'authenticité peut être commandé auprès  
de l'institut.





λ64

**NICOLAS DE STAËL**  
(1914-1955)

*Composition*

signé 'Staël 51' (en bas à droite)  
feutre sur papier  
56 x 76,4 cm.  
Réalisé en 1951.

signed 'Staël 51' (lower right)  
felt pen on paper  
22 x 30 1/8 in.  
Executed in 1951.

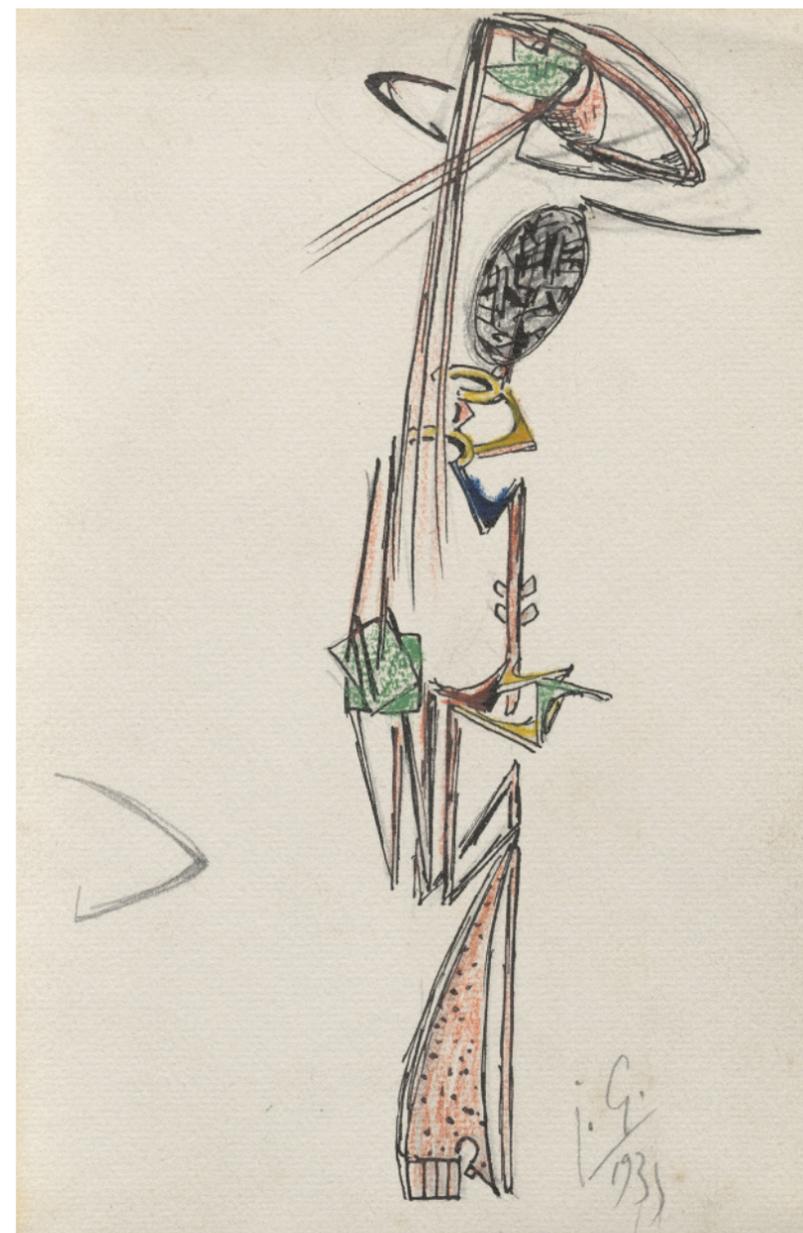
€10,000-15,000  
US\$11,000-16,000  
£8,600-13,000

**PROVENANCE:**

Collection René Char, Paris (acquis en 1951)  
Vente, Sotheby's, Londres, 5 juillet 1962, lot 286  
Collection privée, France  
Vente, M<sup>e</sup> Blache, Versailles, 17 novembre 1963, lot 153  
Collection privée, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires actuels en 1986

**BIBLIOGRAPHIE:**

D. Sutton, *Nicolas De Staël, Signature*, Paris, 1990, No. 17 (illustré).  
F. de Staël, *Nicolas De Staël, Catalogue raisonné des œuvres sur papier*, Paris, 2013, No. 406 (illustré p. 206).



65

**JULIO GONZÁLEZ**  
(1876-1942)

*Projet pour sculpture*  
(recto; verso)

signé des initiales et daté 'J.G. 1935'  
(en bas à droite)  
encre de Chine, graphite et crayon de couleurs  
(recto); graphite (verso) sur papier  
23,8 x 15,9 cm.  
Réalisé en 1935.

signed with the initials and dated 'J.G. 1935'  
(lower right)  
Indian ink, pencil and coloured crayon (recto);  
pencil (verso) on paper  
9 1/2 x 6 1/4 in.  
Executed in 1935.

€10,000-15,000  
US\$11,000-16,000  
£8,600-13,000

**PROVENANCE:**

Atelier de l'artiste  
Galerie de France, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels en janvier 1992

**EXPOSITION:**

Paris, Galerie de France et Lugano, Galleria  
Pieter Coray, *Une rencontre, Hans Hartung  
et Julio González, 1935-1952*, janvier-mai 1992,  
p. 38, No. 31 (illustré en couleurs au catalogue  
d'exposition; titré 'Dessin').

Philippe Griminger a confirmé  
l'authenticité de cette œuvre.



66  
**JOAQUÍN TORRES-GARCÍA**  
 (1874-1949)

*Voyages rapides vers le soleil*

signé 'J. Torres-García' (en bas à gauche) et daté '30' (en bas à droite)  
 plume et encre et graphite sur papier  
 18,3 x 13,4 cm.  
 Réalisé en 1930.

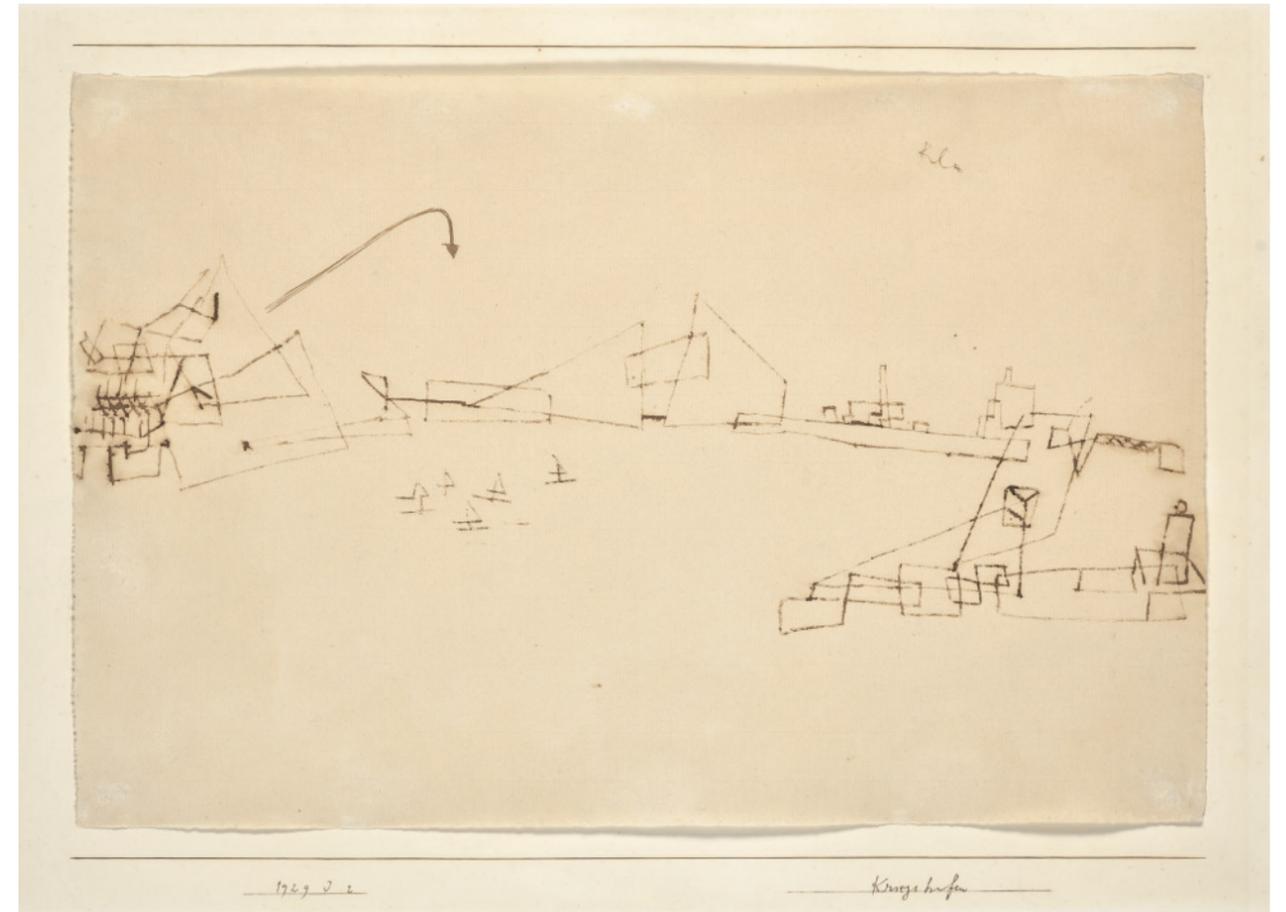
signed 'J. Torres-García' (lower left) and dated '30' (lower right)  
 pen and ink and pencil on paper  
 7 1/8 x 5 1/4 in.  
 Executed in 1930.

€5,000-7,000  
 US\$5,400-7,500  
 £4,300-6,000

**PROVENANCE:**  
 Atelier de l'artiste  
 Collection particulière, New York (avant 1993)  
 Galerie Marwan Hoss, Paris  
 Acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires actuels en mars 1995

**EXPOSITION:**  
 Hirschl & Adler Galleries, New York, *Crosscurrents, Americans in Paris, 1900-1940*, février-mars 1993  
 No 68.

Cecilia de Torres a confirmé l'authenticité de cette œuvre qui sera incluse au catalogue raisonné en ligne de Joaquín Torres-García ([www.torresgarcia.com](http://www.torresgarcia.com)).



67  
**PAUL KLEE**  
 (1879-1940)

*Kriegshafen (Naval Port)*

signé 'Klee' (en haut à droite), daté et titré '1929 J 2 Kriegshafen' (sur le montage de l'artiste)  
 plume et encre sur papier monté sur papier fort  
 Feuille : 30,5 x 45,6 cm.  
 Montage de l'artiste : 50 x 64,5 cm.  
 Réalisé en 1929.

signed 'Klee' (upper right), dated and titled "1929 J 2 Kriegshafen"  
 (on the artist's mount)  
 pen and ink on paper mounted on card  
 Image: 12 x 18 in.  
 Artist's mount: 19 3/4 x 25 3/8 in.  
 Executed in 1929.

€20,000-30,000  
 US\$22,000-32,000  
 £18,000-26,000

**PROVENANCE:**  
 Atelier de l'artiste  
 Lily Klee, Berne (par succession)  
 Klee-Gesellschaft, Berne (acquis auprès de celle-ci en 1946)  
 Buchholz Gallery (Curt Valentin), Berlin/New York (avant 1955)  
 World House Galleries, New York (avant 1958)  
 Vente, M<sup>re</sup> Ader, Picard et Tajan, Paris, 17 juin 1981, lot 55  
 Galerie Marwan Hoss, Paris (avant 1993)  
 Acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires actuels en juin 1993

**EXPOSITION:**  
 New York, Curt Valentin Gallery, *Paul Klee, Sixty-Six unknown Drawings*, avril 1955, No. 46.  
 New York, World House Galleries, *Paul Klee, Watercolors and drawings*, avril-mai 1958, No. 22.

**BIBLIOGRAPHIE:**  
 W. Grohmann, *Paul Klee, Handzeichnungen 1921-1930*, Postdam/Berlin, 1934, p. 27, No. 115.  
 W. Kersten, *Paul Klee, Übermut, Allegorie der künstlerischen Existenz*, Francfort, 1990, p. 69, note 45.  
 The Paul Klee Foundation, ed., *Paul Klee, Catalogue raisonné*, Berne, 2001, Vol. V, p. 353, No. 4938 (illustré).



68  
**ACHILLE-ÉMILE OTHON FRIESZ**  
 (1879-1949)

*Paysage*

signé 'E Othon Friesz' (en bas à gauche)  
 huile sur toile  
 32,8 x 46 cm.

signed 'E Othon Friesz' (lower left)  
 oil on canvas  
 12<sup>7</sup>/<sub>8</sub> x 18<sup>1</sup>/<sub>8</sub> in.

€10,000-15,000  
 US\$11,000-16,000  
 £8,600-13,000

**PROVENANCE:**  
 Georges Bernheim, Elbeuf  
 Puis par descendance aux propriétaires actuels

Cette œuvre sera incluse au prochain du catalogue raisonné de l'Œuvre peint d'Achille-Émile Othon Friesz actuellement en cours de préparation par la galerie Aittouares.



69  
**PAUL SIGNAC**  
 (1863-1935)

*Paris, Le Pont-Royal*

signé, indistinctement daté et inscrit 'Pont-Royal Paul Signac' (en bas à droite)  
 gouache et pierre noire sur papier  
 28,5 x 42,3 cm.  
 Exécuté vers 1925.

signed, indistinctly dated and inscribed 'Pont-Royal Paul Signac' (lower right)  
 gouache and black chalk on paper  
 11<sup>1</sup>/<sub>4</sub> x 16<sup>5</sup>/<sub>8</sub> in.  
 Executed *circa* 1925.

€12,000-18,000  
 US\$13,000-19,000  
 £11,000-15,000

**PROVENANCE:**  
 Galerie Cardo, Paris  
 Probablement acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires actuels avant 1990

Marina Ferretti a confirmé l'authenticité de cette œuvre.

■ 70

## REMBRANDT BUGATTI (1884-1916)

*Deux léopards, l'un derrière  
l'autre (le mâle porte la queue  
en l'air)*

signé, avec le cachet du fondeur et numéroté  
'R. Bugatti CIRE PERDUE A.-A HEBRARD ©'  
(sur la terrasse)

bronze à patine polychrome nuancée de bruns,  
noir, vert

Hauteur : 39 cm.

Longueur : 59 cm.

Largeur : 10,5 cm.

Conçu vers 1911; cette épreuve fondue entre 1925  
et 1931 dans une édition de dix exemplaires

signed, stamped with the foundry mark and  
numbered 'R. Bugatti CIRE PERDUE A.-A  
HEBRARD ©' (on top of the base)

bronze with brown, black and green patina

Height: 15<sup>3</sup>/<sub>8</sub> in.

Length: 24<sup>1</sup>/<sub>4</sub> in.

Width: 4<sup>1</sup>/<sub>8</sub> in.

Conceived circa 1911; this bronze cast between  
1925 and 1931 in an edition of ten

€250,000-350,000

US\$270,000-380,000

£220,000-300,000

### PROVENANCE:

Georges Bernheim, Elbeuf

Puis par descendance aux propriétaires actuels

### BIBLIOGRAPHIE:

J. Chalom Des Cordes et V. Fromanger Des Cordes,  
*Rembrandt Bugatti, Catalogue raisonné*, Paris,  
1987, p. 270-271 (illustré, p. 116-117; titré 'Léopard  
marchant').

V. Fromanger, *Rembrandt Bugatti, Sculpteur,  
Une trajectoire foudroyante, Répertoire  
monographique*, Paris, 2009, p. 330, No. 300  
(illustré en couleurs; titré 'Deux léopards l'un  
derrière l'autre').

V. Fromanger, *Rembrandt Bugatti, Sculpteur,  
Une trajectoire foudroyante, Répertoire  
monographique*, Paris, 2016, p. 365-366, No. 304  
(illustré en couleurs).

Dès son plus jeune âge, Rembrandt Bugatti, fils du créateur Carlo Bugatti et frère du célèbre constructeur automobile Ettore Bugatti, va fixer les bases de toute son œuvre : un engagement existentiel marginal à la recherche d'un idéal de perfection, un dialogue intense entre lui et ses modèles, un face à face permanent. Bugatti a choisi le modelage à main libre sans repère ni mesure, sans esquisse préparatoire, la voie la plus spontanée, la plus primitive et la plus forte pour traduire la nature, le vivant, en trois dimensions.

Pendant ses quinze années de création ininterrompue, exécutée dans l'ivresse, au pas de course, dans la plus grande solitude, jusqu'à l'épuisement, Bugatti va créer une œuvre unique, puissante et dynamique, universelle et intemporelle, authentique, telle que définie par Walter Benjamin : « ce qui fait l'authenticité d'une chose est tout ce qu'elle contient de transmissible de par son origine, de sa durée matérielle à son pouvoir de témoignage historique ».

Avec les années sa vision de l'animal évoluera : d'une saisie extrêmement rapide, fouguese et directe des formes, des sonorités, des attitudes, des caractères, des mouvements dans toute leur richesse sensorielle, elle aboutira à une finalité très structurée, eurythmique, synthétique, à la fois précise et complexe. Le modèle *Deux léopards, l'un derrière l'autre (le mâle porte la queue en l'air)* en est la plus parfaite expression : les deux pattes avant à l'arrêt, la femelle léopard se tient devant le mâle, qui lui se tient à distance en une posture d'attente, la queue en l'air. C'est le temps de la séduction avant l'accouplement.





Photographie anonyme. Le Sculpteur animalier Rembrandt Bugatti modelant d'après nature au zoo d'Anvers. Vers 1906. Épreuve argentique. Don L'Ebé Bugatti, 1975.  
© Musée d'Orsay, Dist. RMN-Grand Palais / Alexis Brandt

Le sculpteur Rembrandt Bugatti a vingt ans quand il rencontre son fondateur-éditeur et mécène Adrien-Aurélien Hébrard. La création de l'Édition originale Rembrandt Bugatti commence dès leur rencontre en 1904. Hébrard sera son premier collectionneur tout en étant son marchand et son éditeur exclusif jusqu'en 1934. Pour la première fois, les tirages en bronze sont en nombre limités et numérotés, et marqués du cachet « Cire Perdue A.-A. Hébrard » placé à côté de la signature de Rembrandt Bugatti. Ainsi « la reproductibilité » devient une propriété essentielle de l'œuvre sans qu'elle ne perde son « aura », son caractère organique, original et authentique.

Adrien-Aurélien Hébrard nous dévoile lui-même son propre sentiment dans l'introduction de son catalogue d'exposition : « Ce fut d'abord la méfiance que m'inspira ce joli nom ronflant, évocateur de trop de gloire et de trop d'art, alors qu'un ami m'engageait vivement à voir les travaux du jeune artiste. Au lieu du petit Italien adroit de ses mains, je trouvais un véritable artiste. Ce grand garçon, maigre, rougissant, imberbe et silencieux que les habitués du Muséum appellent "L'Américain" fit défiler sous mes yeux, sans un mot, la plastiline modelée qui représentait son travail d'une année.

Ce sont ces choses que je présente aux amateurs d'art. Ils y trouveront le frisson de vie qui agite les œuvres sincères [...].»

Véronique Fromanger, avril 2024

From a very young age, Rembrandt Bugatti, son of the creator Carlo Bugatti and brother of the famous automobile manufacturer Ettore Bugatti, laid the foundations of all his work: a marginal existential commitment in search of an ideal of perfection, an intense dialogue between himself and his models, a permanent face-to-face encounter. Bugatti chose freehand modeling with no reference points or measurements, without preparatory sketches, the most spontaneous, primitive, and powerful way of translating nature, the living, into three dimensions.

During his fifteen years of uninterrupted creation, carried out breathlessly, at breakneck speed, in the greatest solitude and to the point of exhaustion, Bugatti created a unique work, powerful and dynamic, universal and timeless, authentic and unmistakable, such as depicted by Walter Benjamin: "what makes something authentic is everything it contains that is transmissible by its origin, from its material duration to its power as a historical testimony".

Over the years, his vision of the animal evolved from an extremely rapid, spirited, and direct grasp of forms, sounds, attitudes, characters, and movements in all their sensory richness, to a highly structured, eurhythmic, synthetic finality that is both precise and complex. Deux léopards, l'un derrière l'autre (le mâle porte la queue en l'air), is the most perfect expression of this: with both front legs stationary, the female leopard stands in front of the male, who stands at a distance in a waiting posture, tail in the air. This is the time of seduction before mating.

The sculptor Rembrandt Bugatti was twenty years old when he met his founder-publisher and patron Adrien-Aurélien Hébrard. The creation of the Édition originale Rembrandt Bugatti began when they first met in 1904. Hébrard was his first collector, and his exclusive dealer and publisher until 1934. For the first time, bronze prints were limited, numbered, and stamped "Cire Perdue A.-A. Hébrard" next to Rembrandt Bugatti's signature. Consequently, "reproducibility" becomes an essential property of the work, without losing its "aura", its organic, original, and authentic character.

Adrien-Aurélien Hébrard himself unveils his own sentiment in the introduction to his exhibition catalogue: « At first, this pretty, snooty name, evocative of too much glory and artistry only inspired me distrust, as a friend urged me to see the young artist's work. Instead of the dexterous little Italian, I found a true artist. This tall, skinny, blushing, beardless, silent boy, known to Museum regulars as "The American", paraded before my eyes, without a word, the shaped plastiline that represented his year's work. These are the things I present to art lovers. They will find in them the thrill of life that stirs sincere works [...]. »

Véronique Fromanger, April 2024





■ λ71

**ALBERT BITRAN**

(1931-2018)

*Croisée*

signé et daté 'Bitran 70' (en bas à gauche); signé, titré et daté "'Croisée" Bitran 70' (au dos)  
huile sur papiers krafts joints marouffés sur toile  
182 x 107 cm.  
Peint en 1970.

signed and dated 'Bitran 70' (lower left); signed, titled and dated "'Croisée" Bitran 70' (on the reverse)

oil on joined kraft paper laid down on canvas  
71 $\frac{1}{8}$  x 42 $\frac{1}{8}$  in.  
Painted in 1970.

€2,000-3,000  
US\$2,200-3,200  
£1,800-2,600

**PROVENANCE:**

Probablement acquis auprès de la Galerie Ariel,  
Paris par la famille des propriétaires actuels



■ λ72

**JEAN MESSAGIER**

(1920-1999)

*Sans titre*

signé 'Messagier' (en bas à droite)  
huile sur toile  
76,6 x 136,9 cm.  
Peint en 1956.

signed 'Messagier' (lower right)  
oil on canvas  
30 $\frac{1}{8}$  x 53 $\frac{7}{8}$  in.  
Painted in 1956.

€5,000-7,000  
US\$5,400-7,500  
£4,300-6,000

**PROVENANCE:**

Probablement acquis auprès de la Galerie Ariel,  
Paris par la famille des propriétaires actuels



■ λ73

**SERGIO DE CASTRO**

(1922-2012)

*La branche*

signé et daté 'CASTRO 55' (en haut à gauche)  
huile sur toile  
73 x 116 cm.  
Peint en 1955.

signed and dated 'CASTRO 55' (upper left)  
oil on canvas  
28¾ x 45½ in.  
Painted in 1955.

€3,000-5,000  
US\$3,300-5,400  
£2,600-4,300

**PROVENANCE:**  
Acquis directement auprès de l'artiste par la famille  
des propriétaires actuels

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée  
par Madame Dominique de Castro. Une lettre  
d'inclusion au Catalogue raisonné en préparation  
pourra être remise à la demande et à la charge de  
l'acquéreur.



■ λ74

**ALBERT BITRAN**

(1931-2018)

*Double italien*

signé et daté 'Bitran 73' (en bas à droite)  
huile et crayon gras sur papier marouflé sur toile  
113,2 x 145,5 cm.  
Peint en 1973.

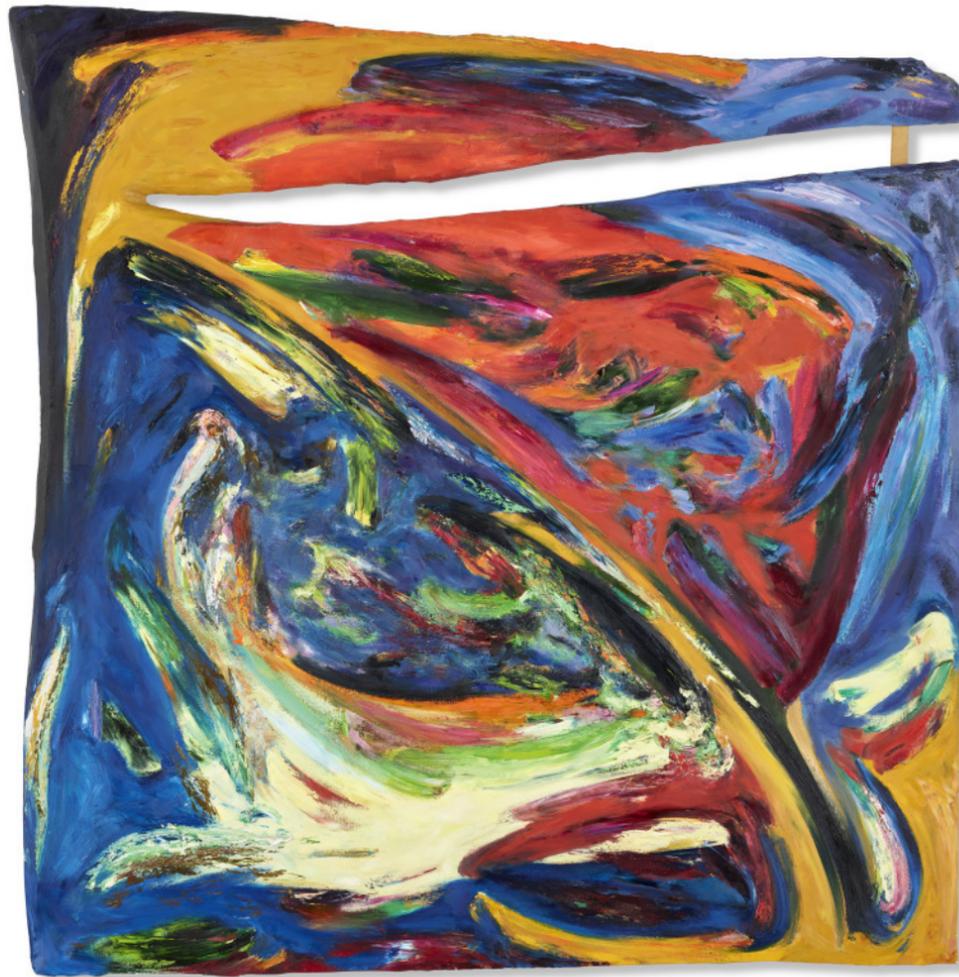
signed and dated 'Bitran 73' (lower right)  
oil and oil stick on paper laid down on canvas  
44¾ x 57¼ in.  
Painted in 1973.

€6,000-8,000  
US\$6,500-8,600  
£5,200-6,900

**PROVENANCE:**  
Galerie Ariel, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille des  
propriétaires actuels

**EXPOSITION:**  
Paris, Galerie Ariel, *Peintures récentes de Bitran,*  
*Les Doubles*, octobre-novembre 1975 (illustré au  
catalogue d'exposition).

**BIBLIOGRAPHIE:**  
P. Cabanne, "Les 'Doubles' de Bitran", in *Cimaise*  
No. 128, Paris, 1976 (illustré en couleurs n.p.).



■ λ75

**STÉPHANE BRACONNIER**  
(1958-2015)

*Alucine*

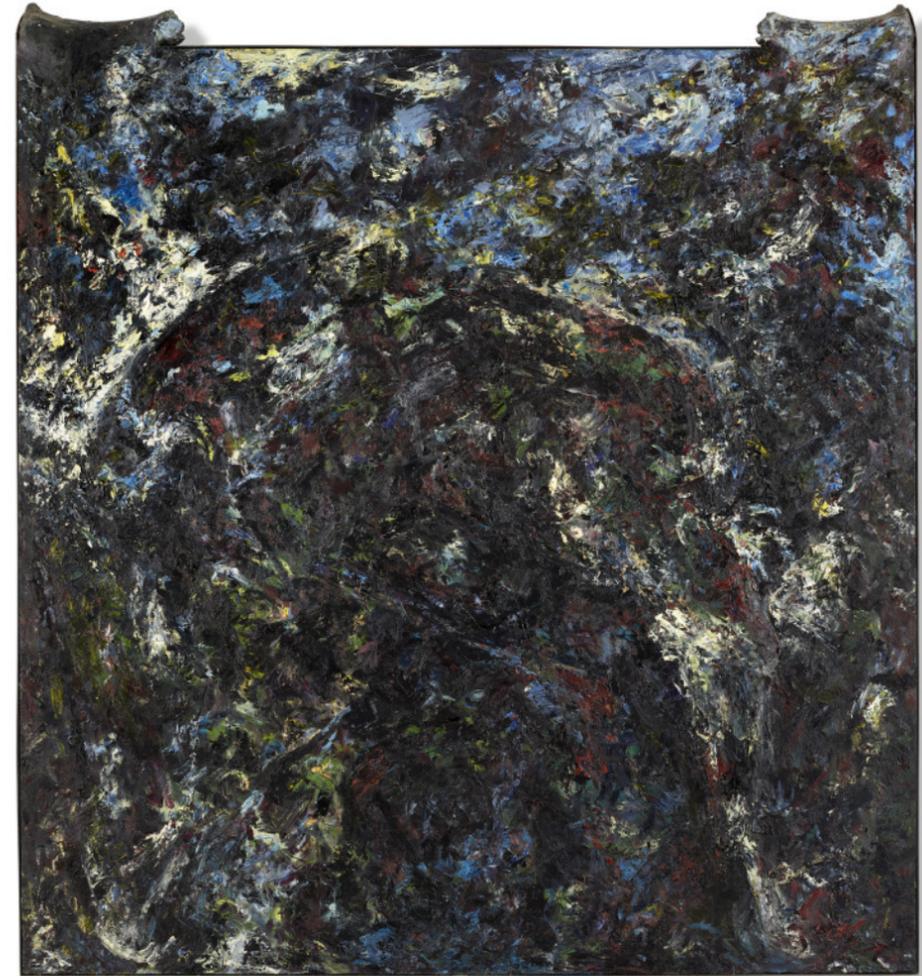
signé, titré et daté "Alucine" Mai 1985  
S. Braconnier' (au dos); titré "ALUCINE"  
(sur le châssis)  
huile sur toile  
170 x 172 cm.  
Peint en mai 1985.

signed, titled and dated "Alucine" mai 1985  
S. Braconnier' (on the reverse); titled "ALUCINE"  
(on the stretcher)  
oil on canvas  
66<sup>3</sup>/<sub>8</sub> x 67<sup>3</sup>/<sub>8</sub> in.  
Painted in May 1985.

€1,000-1,500  
US\$1,100-1,600  
£860-1,300

**PROVENANCE:**  
Acquis directement auprès de l'artiste par la famille  
des propriétaires actuels

Cette œuvre sera incluse au catalogue raisonné  
en cours de préparation par Lucie Braconnier.



■ λ76

**STÉPHANE BRACONNIER**  
(1958-2015)

*OK, KO*

signé, titré, daté et situé 'Mars 1987 (New York)  
'OK, KO' S. Braconnier' (au dos)  
huile sur toile  
191,5 x 175 cm.  
Peint en mars 1987.

signed, titled, dated and located 'Mars 1987  
(New York) 'OK, KO' S. Braconnier'  
(on the reverse)  
oil on canvas  
75<sup>3</sup>/<sub>8</sub> x 68<sup>3</sup>/<sub>8</sub> in.  
Painted in March 1987.

€800-1,200  
US\$860-1,300  
£690-1,000

**PROVENANCE:**  
Galerie Lucien Durand, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels en 1994

Cette œuvre sera incluse au catalogue raisonné  
en cours de préparation par Lucie Braconnier.



■ λ77

**ÉTIENNE MARTIN**  
(1913-1995)

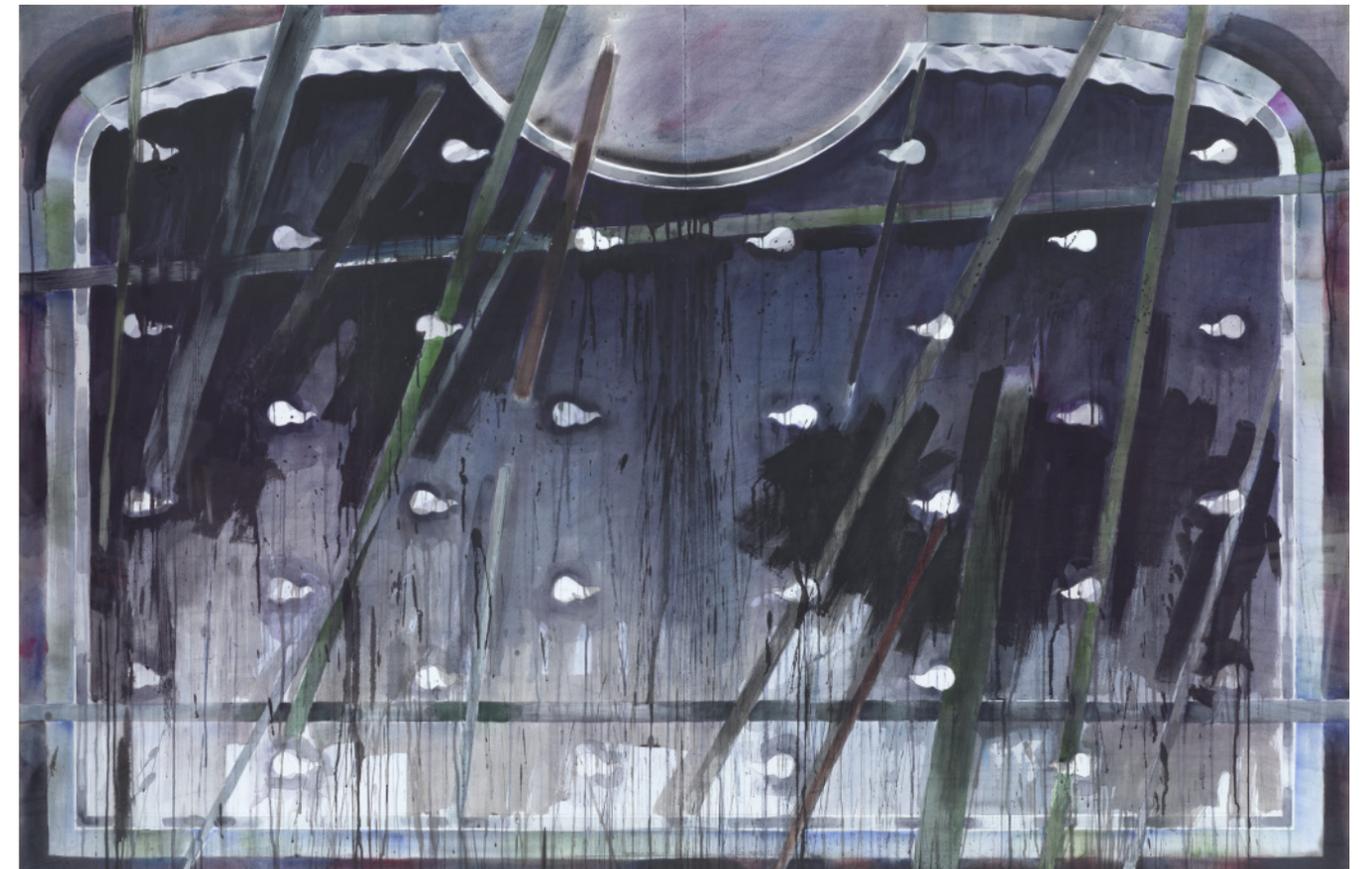
*Flamme*

signé et numéroté 'Etienne Martin 0/0'  
(en bas sur un côté)  
bronze à patine brune  
109 x 33 x 30 cm.  
Réalisée en 1954, cette œuvre porte le numéro  
zéro d'une édition de six exemplaires.

signed and numbered 'Etienne Martin 0/0'  
(below on a side)  
bronze with brown patina  
42 $\frac{7}{8}$  x 13 x 11 $\frac{3}{4}$  in.  
Executed in 1954, this work is number zero  
from an edition of six.

€7,000-10,000  
US\$7,600-11,000  
£6,000-8,600

**PROVENANCE:**  
Acquis par la famille des propriétaires actuels



■ λ78

**GÉRARD TITUS-CARMEL**  
(NÉ EN 1942)

*Caparaçon IV*

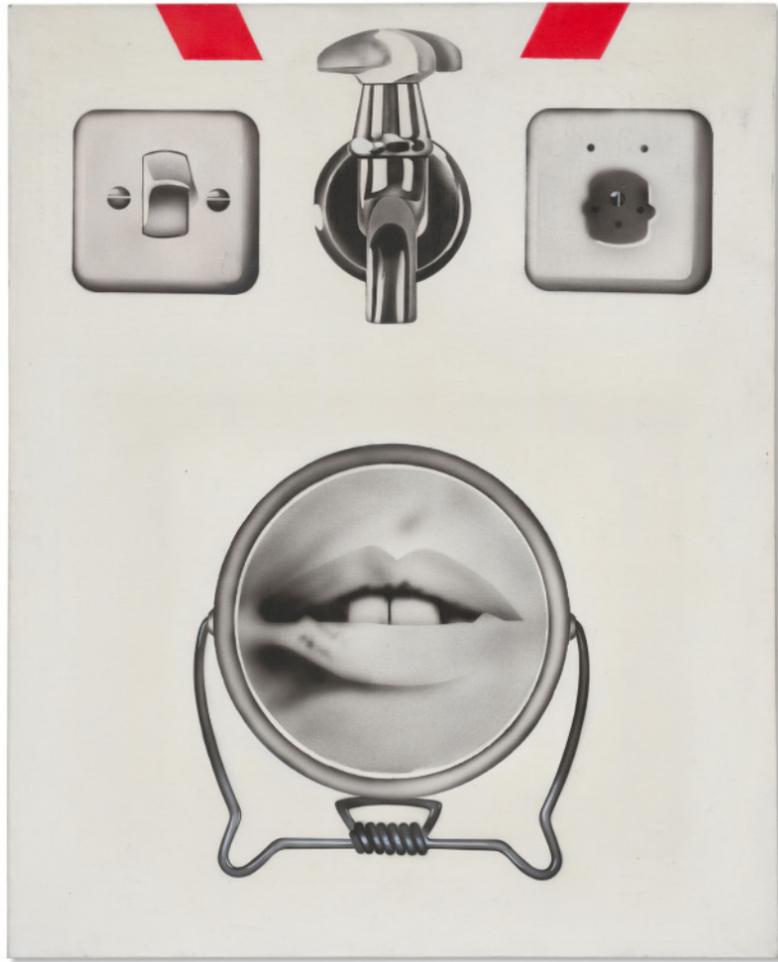
signé, titré et daté 'G. TITUS-CARMEL  
'CAPARAÇON IV'', 81' (au dos)  
aquarelle, encre de Chine et graphite sur papier  
marouflé sur toile  
160 x 243,5 cm.  
Réalisé en 1981.

signed, titled and dated 'G. TITUS-CARMEL  
'CAPARAÇON IV'', 81' (on the reverse)  
watercolour, India ink and graphite on paper  
laid down on canvas  
63 x 95 $\frac{7}{8}$  in.  
Executed in 1981.

€3,000-5,000  
US\$3,300-5,400  
£2,600-4,300

**PROVENANCE:**  
Xavier Fourcade Inc., New York  
Galerie Maeght, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels en 1983

**EXPOSITION:**  
Les Sables-d'Olonne, Musée de l'Abbaye Sainte-  
Croix, *Gérard Titus-Carmel, dessins, 1975-1981*,  
juin-septembre 1981, No. 17 (illustré en couleurs  
au catalogue d'exposition pp. 16-17)



λ79

**PETER KLASSEN**  
(NÉ EN 1935)

*Bouche + deux interrupteurs*

signé, titré et daté 'KLASEN "Bouche + 2 Interrupteurs" 1969' (au dos)  
acrylique sur toile  
81 x 65,4 cm.  
Peint en 1969.

signed, titled and dated 'KLASEN "Bouche + 2 Interrupteurs" 1969'  
(on the reverse)  
acrylic on canvas  
31 $\frac{7}{8}$  x 25 $\frac{3}{4}$  in.  
Painted in 1969.

€15,000-20,000  
US\$17,000-21,000  
£13,000-17,000

**PROVENANCE:**

Galerie Loft, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille des propriétaires actuels



■ λ80

**CÉSAR**  
(1921-1998)

*Compression plastique*

signé et daté 'César 1971' (en bas sur un côté)  
plexiglas compressé  
50,5 x 30 x 23 cm.  
Réalisée en 1971, cette œuvre est unique.

signed and dated 'César 1971' (below on a side)  
compressed plexiglass  
19 $\frac{7}{8}$  x 11 $\frac{3}{4}$  x 9 in.  
Executed in 1971, this work is unique.

€12,000-18,000  
US\$13,000-19,000  
£11,000-15,000

**PROVENANCE:**

Galerie Lucien Durand, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels en 1989

**BIBLIOGRAPHIE:**

P. Restany, *César*, Paris, 1988  
(illustré en couleurs p. 246).

Cette œuvre est référencée aux archives Denyse  
Durand-Ruel sous le No. 1123.



λ81

**ERRÓ**  
(NÉ EN 1932)

*Spring*

signé et daté 'Erró 1958' (au dos)  
huile sur panneau  
71,5 x 65 cm.  
Peint en 1958.

signed and dated 'Erró 1958' (on the reverse)  
oil on panel  
28½ x 25½ in.  
Painted in 1958.

€10,000-15,000  
US\$11,000-16,000  
£8,600-13,000

**PROVENANCE:**  
Galerie Loft, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels en 1985

**BIBLIOGRAPHIE:**  
Erró, *Erró*, Paris, 1976, No. 4 (illustré p. 79).

■ λ82

**CLAUDE VISEUX**  
(1927-2008)

*Pithécantropus Erectus*  
(hommage à J. Coltrane)

signé 'VISEUX' (sur la base)  
assemblage de tuyaux d'échappement et acier inox  
173 x 70 x 72 cm.  
Réalisée en 1967, cette œuvre est unique.

signed 'Viseux' (on the base)  
assembly of exhaust pipes and stainless steel  
68½ x 27½ x 28¾ in.  
Executed in 1967, this work is unique.

€1,500-2,000  
US\$1,700-2,100  
£1,300-1,700

**PROVENANCE:**  
Acquis directement auprès de l'artiste par la famille  
des propriétaires actuels

**EXPOSITION:**  
Paris, École nationale supérieure des beaux-arts,  
*Claude Viseux*, février-mars 1992 (illustré au  
catalogue d'exposition n.p.).  
Montauban, Musée Ingres de Montauban, *Claude  
Georges – Claude Viseux*, mars-mai 2000 (illustré  
au catalogue d'exposition p. 49).

**BIBLIOGRAPHIE:**  
C. Viseux, *Claude Viseux*, Paris, 1975 (illustré p. 49).





■ λ83

**JAUME PLENSA**  
(NÉ EN 1955)

*Suite del silenci No. V*

bronze à patine verte  
61 x 44 x 37 cm.  
Réalisée en 1987, cette œuvre est le numéro un  
d'une édition de trois exemplaires.

bronze with green patina  
24 x 17 $\frac{3}{8}$  x 14 $\frac{5}{8}$  in.  
Executed in 1987, this work is number one  
from an edition of three.

€15,000-20,000  
US\$17,000-21,000  
£13,000-17,000

**PROVENANCE:**  
JGM Galerie, Paris  
Acquis auprès de celle-ci par la famille  
des propriétaires actuels en 1990

λ84

**PABLO PICASSO**  
(1881-1973)

*Figure de proue (A.R. 136)*

signé, numéroté et avec les cachets 'EDITION  
PICASSO 59/300 EDITION PICASSO MADOURA  
PLEIN FEU' (au dessous)  
vase en céramique, partiellement peinte, incisée  
et émaillée  
Hauteur : 23,5 cm.  
Largeur : 26 cm.  
Conçu et exécuté en 1952 dans une édition de trois  
cents exemplaires.

signed, numbered and stamped 'EDITION  
PICASSO 59/300 EDITION PICASSO MADOURA  
PLEIN FEU' (underneath)  
ceramic vessel, partially painted, engraved  
and engobed  
Height: 9 $\frac{1}{4}$  in.  
Length: 10 $\frac{1}{4}$  in.  
Conceived and executed in 1952 in an edition  
of three hundred.

€6,000-8,000  
US\$6,500-8,600  
£5,200-6,900

**PROVENANCE:**  
Acquis par la famille des propriétaires actuels



CHRISTIE'S



UN TEMPS  
D'AVANCE  
COLLECTION  
RENAULT

Paris | 6 juin 2024

EXPOSITION  
30 mai-6 juin 2024  
9, avenue Matignon  
75008 Paris

Paul Nyzam  
pnyzam@christies.com  
+33 (0)1 40 76 84 15

JEAN DUBUFFET (1901-1985)  
*FISTON LA FILOCHE*  
transfert sur polyester  
153 × 60 × 30 cm.  
Réalisé en 1967.  
400 000 - 600 000 €

christies.com

CHRISTIE'S

Art contemporain  
vente du soir

Paris | 6 juin 2024

EXPOSITION  
30 mai-6 juin 2024  
9, avenue Matignon  
75008 Paris

Joséphine Wanecq  
jwanecq@christies.com  
+33 (0)1 40 76 72 19

HANS HARTUNG (1904-1989)  
*T1962-E39*  
180 × 111 cm.  
Réalisé en 1962.  
150 000 - 200 000 €

christies.com

## CONDITIONS DE VENTE PARIS Acheter chez Christie’s (vente live)

### CONDITIONS DE VENTE

Les présentes Conditions de vente et les Avis importants et explication des pratiques de catalogue énoncent les conditions auxquelles nous proposons à la vente les **lots** indiqués dans ce catalogue. En vous enregistrant pour participer aux enchères et/ou en enrichissant lors d'une vente, vous acceptez les présentes Conditions de vente, aussi devez-vous les lire attentivement au préalable. Vous trouverez à la fin un glossaire expliquant la signification des mots et expressions apparaissant en caractères gras.

À moins d'agir en qualité de propriétaire du **lot** (symbole **Δ**), **Christie's** France SNC, 9 avenue Matignon 75008 Paris, France (et à laquelle il est fait référence par **Christie's**, "nous", "notre", "nous-même" dans ces Conditions de Vente) agit comme mandataire pour le **vendeur**. Cela signifie que nous fournissons des services au **vendeur** pour l'aider à vendre son **lot** et que **Christie's** vend le **lot** au nom et pour le compte du **vendeur**. Lorsque **Christie's** agit en tant que mandataire du **vendeur**, le contrat de vente créé par l'adjudication d'un **lot** en votre faveur est formé directement entre vous et le **vendeur**, et non entre vous et **Christie's**.

#### A • AVANT LA VENTE

##### 1 • DESCRIPTION DES LOTS

- (a) Certains mots employés dans les descriptions du catalogue ont des significations particulières. De plus amples détails figurent à la page intitulée «Avis importants et explication des pratiques de catalogue», qui fait partie intégrante des présentes Conditions. Vous trouverez par ailleurs une explication des symboles utilisés dans la rubrique intitulée «Symboles employés dans le présent catalogue».
- (b) La description de tout **lot** figurant au catalogue, tout **rapport de condition** et toute autre déclaration faite par nous (que ce soit verbalement ou par écrit) à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son état, de l'artiste qui en est l'auteur, de sa période, de ses matériaux, de ses dimensions approximatives ou de sa **provenance**, sont des opinions que nous formulons et ne doivent pas être considérés comme des constats. Nous ne réalisons pas de recherches approfondies du type de celles menées par des historiens professionnels ou des universitaires. Les dimensions et les poids sont donnés à titre purement indicatif.

#### 2 • NOTRE RESPONSABILITÉ LIÉE A LA DESCRIPTION DES LOTS

Nous ne donnons aucune **garantie** en ce qui concerne la nature d'un **lot** si ce n'est notre **garantie d'authenticité** contenue au paragraphe E2 et dans les conditions prévues par le paragraphe I ci-dessous.

#### 3 • ÉTAT DES LOTS

- (a) L'état des **lots** vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation ou l'usure. Leur nature fait qu'ils seront rarement en parfait état. Les **lots** sont vendus « en l'état », c'est-à-dire tels quels, dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou **garantie** ni engagement de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à leur état de la part de **Christie's** ou du **vendeur**.
- (b) Toute référence à l'état d'un **lot** dans une notice du catalogue ou dans un **rapport de condition** ne constituera pas une description exhaustive de l'état, et les images peuvent ne pas montrer un **lot** clairement. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran par rapport à la façon dont elles ressortent lors d'un examen physique. Des rapports de condition peuvent être disponibles pour vous aider à évaluer l'état d'un **lot**. Les rapports de condition sont fournis gratuitement pour aider nos acheteurs et sont communiqués uniquement sur demande et à titre indicatif. Ils contiennent notre opinion mais il se peut qu'ils ne mentionnent pas tous les défauts, vices intrinsèques, restaurations, altérations ou adaptations car les membres de notre personnel ne sont pas des restaurateurs ou des conservateurs professionnels. Ces rapports ne sauraient remplacer l'examen d'un **lot** en personne ou la consultation de professionnels. Il vous appartient de vous assurer que vous avez demandé, reçu et pris en compte tout **rapport de condition**.

#### 4 • EXPOSITION DES LOTS AVANT LA VENTE

- (a) Si vous prévoyez d'enchérir sur un **lot**, il convient que vous l'inspectiez au préalable en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant compétent afin de vous assurer que vous en acceptez la description et l'état. Nous vous recommandons de demander conseil à un restaurateur ou à un autre conseiller professionnel.
- (b) L'exposition précédant la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Nos spécialistes pourront être disponibles pour répondre à vos questions, soit lors de l'exposition préalable à la vente, soit sur rendez-vous. Dans l'hypothèse où les locaux de **Christie's** France seraient fermés au public, l'exposition préalable des **lots** sera réalisée par voie dématérialisée depuis le site *christies.com*.

#### 5 • ESTIMATIONS

Les **estimations** sont fondées sur l'état, la rareté, la qualité et la **provenance** des **lots** et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les **estimations** peuvent changer. Ni vous ni personne d'autre ne devez vous baser sur des **estimations** comme prévision ou **garantie** du prix de vente réel d'un **lot** ou de sa valeur à toute autre fin. Les **estimations** ne comprennent pas les **frais acheteur** ni aucune taxe ou frais applicables.

#### 6 • RETRAIT

**Christie's** peut librement retirer un **lot** à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas notre responsabilité à votre égard.

#### 7 • BIJOUX

- (a) Les pierres précieuses de couleur (comme les rubis, les saphirs et les émeraudes) peuvent avoir été traitées pour améliorer leur apparence, par des méthodes telles que la chauffe ou le huilage. Ces méthodes sont admises par l'industrie mondiale de la bijouterie mais peuvent fragiliser les pierres précieuses et/ou rendre nécessaire une attention particulière au fil du temps.
- (b) Nous ne savons pas si un diamant a été formé naturellement ou synthétiquement s'il n'a pas été testé par un laboratoire de gemmologie. Si le diamant a été testé, un rapport de gemmologie sera disponible.
- (c) Tous les types de pierres précieuses peuvent avoir été traités pour en améliorer la qualité. Vous pouvez solliciter l'élaboration d'un rapport de gemmologie pour tout **lot**, dès lors que la demande nous est adressée au moins trois semaines avant la date de la vente, et que vous vous acquittez des frais y afférents.
- (d) Le poids de certains objets figurant dans la description du catalogue est donné à titre indicatif car il a été estimé à partir de mesures et ne doit donc pas être considéré comme exact.
- (e) Nous ne faisons pas établir de rapport de gemmologie pour chaque pierre précieuse mise à prix dans nos ventes aux enchères. Lorsque nous faisons établir de tels rapports auprès de laboratoires de gemmologie internationalement reconnus, lesdits rapports sont décrits dans le catalogue. Les rapports des laboratoires de gemmologie américains décrivent toute amélioration ou tout traitement de la pierre précieuse. Ceux des laboratoires européens décrivent toute amélioration ou tout traitement uniquement si nous le leur demandons, mais confirment l'absence d'améliorations ou de traitements. En raison des différences d'approches et de technologies, les laboratoires peuvent ne pas être d'accord sur le traitement ou non d'une pierre préieuse particulière, sur l'ampleur du traitement ou sur son caractère permanent. Les laboratoires de gemmologie signalent uniquement les améliorations ou les traitements dont ils ont connaissance à la date du rapport. Nous ne garantissons pas et ne sommes pas responsables de tout rapport ou certificat établi par un laboratoire de gemmologie qui pourrait accompagner un **lot**.
- (f) En ce qui concerne les ventes de bijoux, les **estimations** reposent sur les informations du rapport gemmologique ou, à défaut d'un tel rapport, partent du principe que les pierres précieuses peuvent avoir été traitées ou améliorées.

#### 8 • MONTRES ET HORLOGES

- (a) Presque tous les articles d'horlogerie sont réparés à un moment ou à un autre et peuvent ainsi comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Nous ne donnons aucune **garantie** que tel ou tel composant d'une montre est **authentique**. Les bracelets dits « associés » ne font pas partie de la montre d'origine et sont susceptibles de ne pas être **authentiques**. Les horloges peuvent être vendues sans pendules, poids ou clés.
- (b) Les montres de collection ayant souvent des mécanismes très fins et complexes, un entretien général, un changement de piles ou d'autres réparations peuvent s'avérer nécessaires et sont à votre charge. Nous ne donnons aucune **garantie** qu'une montre est en bon état de marche. Sauf indication dans le catalogue, les certificats ne sont pas disponibles.
- (c) La plupart des montres-bracelets ont été ouvertes pour connaître le type et la qualité du mouvement. Pour cette raison, il se peut que les montres-bracelets avec des boîtiers étanches ne soient pas waterproof et nous vous recommandons donc de les faire vérifier par un horloger compétent avant utilisation.

Des informations importantes à propos de la vente, du transport et de l'expédition des montres et bracelets figurent au paragraphe H2(h).

#### B • INSCRIPTION A LA VENTE

##### 1 • NOUVEAUX ENCHÉRISSEURS

- (a) Si c'est la première fois que vous participez à une vente aux enchères de **Christie's** ou si vous êtes un enchérisseur déjà enregistré chez nous n'ayant rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années, vous devez vous enregistrer au moins 48 heures avant une vente aux enchères pour nous laisser suffisamment de temps afin de procéder au traitement et à l'approbation de votre enregistrement. Nous sommes libres de refuser votre enregistrement en tant qu'enchérisseur. Il vous sera demandé ce qui suit :

- (i) *pour les personnes physiques* : pièce d'identité avec photo (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile (par exemple, une facture d'eau ou d'électricité récente ou un relevé bancaire) ;
- (ii) *pour les sociétés* : votre certificat d'immatriculation (extrait Kbis) ou tout document équivalent indiquant votre nom et votre siège social ainsi que tout document pertinent mentionnant les administrateurs et les bénéficiaires effectifs ;
- (iii) *Fiducie* : acte constitutif de la fiducie ; tout autre document attestant de sa constitution ; ou l'extrait d'un registre public ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;
- (iv) *Société de personnes ou association non dotée de la personnalité morale* : les statuts de la société ou de l'association ; ou une déclaration d'impôts ; ou une copie d'un extrait du registre pertinent ; ou une copie des comptes déposés à l'autorité de régulation ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;
- (v) *Fondation, musée, et autres organismes sans but lucratif non constitués comme des trusts à but non lucratif* : une preuve écrite de la formation de l'entité ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

- (vi) Indivision : un document officiel désignant le représentant de l'indivision, comme un pouvoir ou des lettres d'administration, une pièce d'identité de l'exécuteur testamentaire, ainsi que tout document permettant, le cas échéant, d'identifier les propriétaires membres de l'indivision ;

- (vii) *Les agents/représentants* : Une pièce d'identité valide (comme pour les personnes physiques) ainsi qu'une lettre ou un document signé autorisant la personne à agir OU tout autre preuve valide de l'autorité de la personne (les cartes de visite ne sont pas acceptées comme des preuves suffisantes d'identité).
- (b) Nous sommes également susceptibles de vous demander une référence financière et/ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Pour toute question, veuillez contacter notre Service Client au +33 (0)1 40 76 83 79.

#### 2 • CLIENT EXISTANT

Nous sommes susceptibles de vous demander une pièce d'identité récente comme décrit au paragraphe B1(a) ci-dessus, une référence financière ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Si vous n'avez rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années ou si vous souhaitez dépenser davantage que les fois précédentes, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

#### 3 • SI VOUS NE NOUS FOURNISSEZ PAS LES DOCUMENTS DEMANDÉS

Si nous estimons que vous ne répondez pas à nos procédures d'identification et d'enregistrement des enchérisseurs, y compris, entre autres, les vérifications en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et/ou contre le financement du terrorisme que nous sommes susceptibles de demander, nous pouvons refuser de vous enregistrer aux enchères et, si vous remportez une enchère, nous pouvons annuler le contrat de vente entre le **vendeur** et vous.

#### 4 • ENCHÈRE POUR LE COMPTE D'UN TIERS

- (a) Si vous enchérissez pour le compte d'un tiers, ce tiers devra au préalable avoir effectué les formalités d'enregistrement mentionnées ci-dessus, avant que vous ne puissiez enchérir pour son compte, et nous fournir un pouvoir signé vous autorisant à enchérir en son nom.
- (b) Mandat occulte : Si vous enchérissez en tant qu'agent pour un mandat occulte (l'acheteur final) vous acceptez d'être tenu personnellement responsable de payer le **prix d'achat** et toutes autres sommes dues. En outre, vous garantissez que :

- (i) Vous avez effectué les démarches et vérifications nécessaires auprès de l'acheteur final conformément aux lois anti-blanchiment et vous garderez pendant une durée de cinq ans les documents et informations relatifs à ces recherches (y compris les originaux) ;
- (ii) Vous vous engagez, à rendre, à notre demande, ces documents (y compris les originaux) et informations disponibles pour une inspection immédiate par un auditeur tiers indépendant si nous en formulons la demande écrite. Nous ne dévoilerons pas ces documents et informations à un tiers sauf, (1) si ces documents sont déjà dans le domaine public, (2) si cela est requis par la loi, (3) si cela est en accord avec les lois relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent ;
- (iii) Les arrangements entre l'acheteur final et vous ne visent pas à faciliter l'évasion ou la fraude fiscale ;
- (iv) à votre connaissance les fonds utilisés pour la vente ne représentent pas le fruit d'une activité criminelle ou qu'il n'y a pas d'enquête ouverte concernant votre mandant pour blanchiment d'argent, activités terroristes, ou toutes autres accusations concernant le blanchiment d'argent.

#### 5 • PARTICIPER A LA VENTE EN PERSONNE

Si vous souhaitez enchérir en salle, vous devez vous enregistrer afin d'obtenir un numéro d'enchérisseur au moins 30 minutes avant le début de la vente. Vous pouvez vous enregistrer en ligne sur *www.christies.com* ou en personne. Si vous souhaitez davantage de renseignements, merci de bien vouloir contacter le Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

#### 6 • SERVICES/FACILITÉS D'ENCHÈRES

Les services d'enchères décrits ci-dessous sont des services offerts gracieusement aux clients de **Christie's**, qui n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

- (a) Enchères par téléphone

Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques, sous réserve d'en avoir été informé par vous dans un délai minimum de 24 heures avant la vente. Nous ne pourrions accepter des enchères téléphoniques que si nous avons suffisamment de salariés disponibles pour prendre ces enchères. Si vous souhaitez enchérir dans une langue autre que le français, nous vous prions de bien vouloir nous en informer le plus rapidement possible avant la vente. Nous vous informons que les enchères téléphoniques sont enregistrées. En acceptant de bénéficier de ce service, vous consentez à cet enregistrement. Vous acceptez aussi que votre enchère soit émise conformément aux présentes Conditions de vente.

- (b) Enchères par Internet sur **Christie's** LIVE

Pour certaines ventes aux enchères, nous acceptons les enchères par Internet. Veuillez visiter *https :/www.christies.com/livebidding/index.aspx* et cliquer sur l'icône « Bid Live » pour en savoir plus sur la façon de regarder et écouter une vente et enchérir depuis votre ordinateur. Outre les présentes Conditions de vente, les enchères par Internet sont régies par les conditions d'utilisation de **Christie's** LIVE™ qui sont consultables sur *www.christies.com*

- (c) Ordres d'achat

Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de nos catalogues, dans tout bureau de **Christie's** ou en choisissant la vente et les **lots** en ligne sur *www.christies.com*. Nous devons recevoir votre formulaire d'ordre d'achat complété au moins 24 heures avant la vente. Les enchères doivent être placées dans la devise de la salle de vente. Le **commissaire-priseur** prendra des mesures raisonnables pour réaliser les ordres d'achat au meilleur prix, en tenant compte du **prix de réserve**. Si vous faites un ordre d'achat sur un **lot** qui n'a pas de **prix de réserve** et qu'il n'y a pas d'enchère supérieure à la vôtre, nous enchérirons pour votre compte à environ 50 % de l'**estimation** basse où, si celle-ci est inférieure, au montant de votre enchère. Dans le cas ou deux offres écrites étaient soumises au même prix, la priorité sera donné à l'offre écrite reçue en premier.

#### C • PENDANT LA VENTE

##### 1 • ADMISSION DANS LA SALLE DE VENTE

Nous sommes libres d'interdire l'entrée dans nos locaux à toute personne, de lui refuser l'autorisation de participer à une vente ou de rejeter toute enchère.

##### 2 • PRIX DE RÉSERVE

Sauf indication contraire, tous les **lots** ont un **prix de réserve**. Les **lots** proposés sans **prix de réserve** sont identifiés par le symbole \* à côté du numéro du **lot**. Le **prix de réserve** ne peut pas être supérieur à l'**estimation** basse du **lot**.

#### 3 • POUVOIR DISCRÉTIONNAIRE DU COMMISSAIRE-PRISEUR

Le **commissaire-priseur** assure la police de la vente et peut à son entière discrétion :

- (a) refuser une enchère ;
- (b) lancer des enchères descendantes ou ascendantes comme bon lui semble, ou changer l'ordre des lots ;
- (c) retirer un lot ;
- (d) diviser un lot ou combiner deux lots ou davantage ;
- (e) rouvrir ou continuer les enchères même une fois que le marteau est tombé ; et
- (f) en cas d'erreur ou de litige, et ce pendant ou après la vente aux enchères, poursuivre les enchères, déterminer l'adjudicataire, annuler la vente du **lot**, ou proposer et vendre à nouveau tout **lot**. Si un litige en rapport avec les enchères survient pendant ou après la vente, la décision du **commissaire-priseur** dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire est sans appel.

#### 4 • ENCHÈRES

Le **commissaire-priseur** accepte les enchères :

- (a) des enchérisseurs présents dans la salle de vente ;
- (b) des enchérisseurs par téléphone et des enchérisseurs par Internet sur **Christie's** LIVE™ (comme indiqué ci-dessus en section B6) ; et
- (c) des ordres d'achat laissés par un enchérisseur avant la vente.

#### 5 • ENCHÈRES POUR LE COMPTE DU VENDEUR

Le **commissaire-priseur** peut, à son entière discrétion, enchérir pour le compte du **vendeur** à hauteur mais non à concurrence du montant du **prix de réserve**, en plaçant des enchères consécutives ou en plaçant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. Le commissaire-priseur ne les signalera pas comme étant des enchères placées pour le **vendeur** et ne placera aucune enchère pour le **vendeur** au niveau du **prix de réserve** ou au-delà de ce dernier. Si des **lots** sont proposés sans **prix de réserve**, le **commissaire-priseur** décidera en règle générale d'ouvrir les enchères à 50 % de l'**estimation** basse du **lot**. À défaut d'enchères à ce niveau, le **commissaire-priseur** peut décider d'annoncer des enchères descendantes à son entière discrétion jusqu'à ce qu'une offre soit faite, puis poursuivre à la hausse à partir de ce montant. Au cas où il n'y aurait pas d'enchères sur un **lot**, le **commissaire-priseur** peut déclarer ledit **lot** invendu.

#### 6 • PALIERS D'ENCHÈRES

Les enchères commencent généralement en dessous de l'**estimation** basse et augmentent par palier (les paliers d'enchères). Le commissaire-priseur décidera à son entière discrétion du niveau auquel les enchères doivent commencer et du niveau des paliers d'enchères. Les paliers d'enchères habituels sont indiqués à titre indicatif sur le formulaire d'ordre d'achat et à la fin de ce catalogue.

#### 7 • CONVERSION DE DEVICES

La retransmission vidéo de la vente aux enchères (ainsi que **Christie's** LIVE) peut indiquer le montant des enchères dans des devises importantes, autres que l'euro. Toutes les conversions ainsi indiquées le sont pour votre information uniquement, et nous ne serons tenus par aucun des taux de change utilisés. **Christie's** n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

#### 8 • ADJUDICATIONS

À moins que le **commissaire-priseur** décide d'user de son pouvoir discrétionnaire tel qu'énoncé au paragraphe C3 ci-dessus, lorsque le marteau du **commissaire-priseur** tombe, et que l'adjudication est prononcée, cela veut dire que nous avons accepté la dernière enchère. Cela signifie qu'un contrat de vente est conclu entre le **vendeur** et l'adjudicataire. Nous émettons une facture uniquement à l'enchérisseur inscrit qui a remporté l'adjudication. Si nous envoyons les factures par voie postale et/ou par courrier électronique après la vente, nous ne sommes aucunement tenus de vous faire savoir si vous avez remporté l'enchère. Si vous avez enchéri au moyen d'un ordre d'achat, vous devez nous contacter par téléphone ou en personne dès que possible après la vente pour connaître le sort de votre enchère et ainsi éviter d'avoir à payer des frais de stockage inutiles.

#### 9 • LÉGISLATION EN VIGUEUR DANS LA SALLE DE VENTE

Vous convenez que, lors de votre participation à des enchères dans l'une de nos ventes, vous vous conformerez strictement à toutes les lois et réglementations locales en vigueur au moment de la vente applicables au site de vente concerné.

#### D • FRAIS ACHETEUR ET TAXES

##### 1 • FRAIS ACHETEUR

Pour tous les **lots** à l'exception du vin, nous facturons à l'adjudicataire 26 % HT du **prix d'adjudication** (soit 27,43% T.T.C. pour les livres et 31,20% T.T.C. pour les autres **lots**) jusqu'à 800.000 € ; 21% H.T. (soit 21,10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres **lots**) au-delà de 800.001 € et jusqu'à 4.000.000 € et 15% H.T. (soit 15,825% T.T.C. pour les livres et 18% T.T.C. pour les autres **lots**) sur toute somme au-delà de 4.000.001 €.

Pour les ventes de vin, les frais acheteur sont calculés sur la base d'un taux forfaitaire de 25 % HT (soit 30 % TTC).

Des frais additionnels et taxes spéciales peuvent être dus sur certains **lots** en sus des frais et taxes habituels. Les **lots** concernés sont identifiés par un symbole spécial figurant devant le numéro de l'objet dans le catalogue de vente, ou bien par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité pendant la vente.

Dans tous les cas, le droit de l'Union européenne et le droit français s'appliquent en priorité.

#### TAXE SUR LES VENTES EN CAS D'EXPORTATION AUX ÉTATS-UNIS

Pour les **lots** que **Christie's** expédie aux Etats-Unis, une taxe d'Etat ou taxe d'utilisation peut être due sur le **prix d'adjudication** ainsi que des **frais acheteur** et des frais d'expédition sur le **lot**, quelle que soit la nationalité ou la citoyenneté de l'acheteur.

**Christie's** est actuellement tenue de percevoir une taxe sur les ventes pour les **lots** qu'elle expédie vers l'État de New York. Le taux de taxe ainsi applicable sera déterminé au regard de l'Etat, du pays, du comté ou de la région où le **lot** sera expédié. Les adjudicataires qui réclament une exonération de la taxe sur les ventes sont tenus de fournir les documents appropriés à **Christie's** avant la libération du **lot**.

Pour les envois vers les Etats pour lesquels **Christie's** n'est pas tenue de percevoir une taxe sur les ventes, l'adjudicataire peut être tenu de verser une taxe d'utilisation aux autorités fiscales de cet Etat. Pour toute autre question, **Christie's** vous recommande de consulter votre propre conseiller fiscal indépendant.

#### 2 • RÉGIME DE TVA ET CONDITION DE L'EXPORTATION

Les règles fiscales et douanières en vigueur en France seront appliquées par **Christie's** lors de la vente des **lots**. A titre d'illustration et sans pouvoir être exhaustif les principes suivants sont rappelés.

Le plus souvent le régime de TVA sur la marge des biens d'occasion et des œuvres d'art est appliqué par **Christie's**. En application des règles françaises et européennes, la TVA sur la marge ne peut pas figurer sur la facture émise par **Christie's** et ne peut pas être récupérée par l'acheteur même lorsque ce dernier est un assujetti à la TVA.

Toutefois, en application de l'article 297 C du CGI, **Christie's** peut opter pour le régime général de la TVA c'est-à-dire que la TVA sera appliquée sur leur prix de vente total sous réserve des exonérations accordées pour les livraisons intracommunautaires et les exportations. L'acquéreur qui aurait intérêt au régime général de TVA doit en informer **Christie's** afin que l'option puisse être matérialisée sur la facture qui sera remise à l'acquéreur.

En cas d'exportation du bien acquis auprès de **Christie's**, conformément aux règles fiscales et douanières applicables, la vente pourra bénéficier d'une exonération de TVA. L'administration fiscale considère que l'exportation du **lot** acquis doit intervenir dans les trois mois de la vente.

L'acquéreur devra dans ce délai indiquer par écrit que le **lot** acquis est destiné à l'exportation et fournir une adresse de livraison en dehors de l'UE. Dans tous les cas l'acquéreur devra verser un montant égal à celui de la TVA qui serait à verser par **Christie's** en cas de non exportation du **lot** dans les délais requis par l'administration fiscale et douanière française. En cas d'exportation conforme aux règles fiscales et douanières en vigueur en France et sous réserve que **Christie's** soit en possession de la preuve d'exportation dans les délais requis, ce montant sera restitué à l'acquéreur.

**Christie's** facturera des frais de dossier pour le traitement des livraisons intra-communautaires et des exportations.

Pour toute information complémentaire relative aux mesures prises par **Christie's**, vous pouvez contacter notre département Comptabilité au +33 (0)1 40 76 83 77. Il est recommandé aux acheteurs de consulter un conseiller spécialisé en la matière afin de lever toute ambiguïté relative à leur statut concernant la TVA.

#### 3 • DROIT DE SUITE

Conformément à la législation en vigueur, les auteurs d'œuvres originales graphiques et plastiques ont un droit inaliénable de participation au produit de toute vente de l'œuvre après la première cession. Le droit de suite subsiste au profit des héritiers de l'auteur pendant l'année civile de la mort de l'auteur et les soixante-dix années suivantes. Les **lots** concernés par ce droit de suite sont identifiés dans ce catalogue grâce au symbole **Λ**, accolé au numéro du **lot**. Si le droit de suite est applicable à un **lot**, sauf si ce **lot** est un livre ou un manuscrit, vous serez redevable de la somme correspondante, en sus du **prix d'adjudication**, et nous transmettrons ensuite cette somme à l'organisme concerné, au nom et pour le compte du **vendeur**.

Le droit de suite est dû lorsque le **prix d'adjudication** d'un **lot** est de 750 € ou plus. En tout état de cause, le montant du droit de suite est plafonné à 12.500 €.

Le montant dû au titre du droit de suite est déterminé par application d'un barème dégressif en fonction du **prix d'adjudication** :

- 4% pour la première tranche du prix de vente inférieure ou égale à 50.000 euros ;
- 3% pour la tranche du prix comprise entre 50.000,01 euros et 200.000 euros ;
- 1% pour la tranche du prix comprise entre 200.000,01 euros et 350.000 euros ;
- 0,5% pour la tranche du prix comprise entre 350.000,01 euros et 500.000 euros ;
- 0,25% pour la tranche du prix excédant 500.000,01 euros.

#### E • GARANTIES

##### 1 • GARANTIES DONNÉES PAR LE VENDEUR

Pour chaque **lot**, le **vendeur** donne la garantie qu'il :

- (a) est le propriétaire du **lot** ou l'un des copropriétaires du **lot** agissant avec la permission des autres copropriétaires ou, si le **vendeur** n'est pas le propriétaire ou l'un des copropriétaires du **lot**, à la permission du propriétaire de vendre le **lot**, ou le droit de ce faire en vertu de la loi ; et
- (b) a le droit de transférer la propriété du **lot** à l'acheteur sans aucune restriction ou réclamation de qui que ce soit d'autre.

Si l'une ou l'autre des **garanties** ci-dessus est inexacte, le **vendeur** n'aura pas à payer plus que le **prix d'achat** (tel que défini au paragraphe F1(a) ci-dessus) que vous nous aurez versé. Le **vendeur** ne sera pas responsable envers vous pour quelque raison que ce soit en cas de manques à gagner, de pertes d'activité, de pertes d'économies escomptées, de pertes d'opportunités ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'autres **dommages** ou de dépenses. Le **vendeur** ne donne aucune **garantie** eu égard au **lot** autres que celles énoncées ci-dessus et, pour autant que la loi le permette, toutes les **garanties** du **vendeur** à votre égard, et toutes les autres obligations imposées au **vendeur** susceptibles d'être ajoutées à cet accord en vertu de la loi, sont exclues.

##### 2 • NOTRE GARANTIE D'AUTHENTICITÉ

Nous garantissons, sous réserve des stipulations ci-dessous, l'authenticité des **lots** proposés dans nos ventes (notre « **garantie d'authenticité** »). Si, dans les 5 années à compter de la date de la vente aux enchères, vous nous apportez la preuve que votre **lot** n'est pas **authentique**, nous réserve des stipulations ci-dessous, nous vous rembourserons le **prix d'achat** que vous aurez payé. La notion d'authenticité est définie dans le glossaire à la fin des présentes Conditions de vente. Les conditions d'application de la **garantie d'authenticité** sont les suivantes :

- (a) La **garantie d'authenticité** est valable pour

## CONDITIONS DE VENTE PARIS Acheter chez Christie’s (vente live)

(i) Votre seul droit au titre de la présente **garantie d’authenticité** est d’annuler la vente et de percevoir un remboursement du **prix d’achat** que vous nous avez payé. En aucun cas nous ne serons tenus de vous reverser plus que le **prix d’achat** ni ne serons responsables en cas de manques à gagner ou de pertes d’activité, de pertes d’opportunités ou de valeur, de pertes d’économies escomptées ou d’intérêts, de coûts, de dommages, **d’autres dommages** ou de dépenses.

(j) Livres. Lorsque le **lot** est un livre, nous offrons une garantie supplémentaire pendant 14 jours calendaires à compter de la date de la vente, selon laquelle si un **lot** de la collection présente un défaut de texte ou d’illustration, nous rembourserons votre prix d’achat, sous réserve des conditions suivantes. Votre seul droit au titre de cette garantie supplémentaire est d’annuler la vente et de recevoir un remboursement du prix d’achat que vous nous avez payé. Nous ne serons en aucun cas tenus de vous payer plus que le prix d’achat et ne serons pas responsables de tout autre dommage ou dépense.

(i) Cette garantie supplémentaire ne s’applique pas :

- a. à l’absence de blancs, aux faux-titres, aux couvertures en tissu ou publicités, à l’endommagement de la reliure, aux taches, à l’usure minime ou à d’autres défauts n’affectant pas le caractère exhaustif du texte ou de l’illustration ;
- b. aux dessins, autographes, lettres ou manuscrits, photographies signées, musique, atlas, cartes ou périodiques ;
- c. aux livres non identifiés par titre ;
- d. aux lots vendus sans étiquette d’estimation ;
- e. aux livres dont la description mentionne « retour non accepté » ; ou

f. aux défauts indiqués dans tout rapport de condition ou annoncés au moment de la vente.

(ii) Pour faire une réclamation en vertu du paragraphe (d) ci-dessus, vous devez donner des détails écrits du défaut et renvoyer le **lot** dans son lieu d’origine (ou selon nos instructions) dans le même état qu’au moment de la vente, dans les 14 jours suivant la date de la vente.

(k) Art moderne et contemporain de l’Asie du Sud-Est et calligraphie et peinture chinoise. Dans ces catégories, la **garantie d’authenticité** ne s’applique pas car les expertises actuelles ne permettent pas de faire de déclaration définitive. **Christie’s** accepte cependant d’annuler une vente dans l’une de ces deux catégories d’art s’il est prouvé que le **lot** est un faux. **Christie’s** remboursera à l’acheteur initial le **prix d’achat** conformément aux conditions de la **garantie d’authenticité Christie’s**, à condition que l’acheteur initial nous apporte les documents nécessaires au soutien de sa réclamation de faux dans les 12 mois suivant la date de la vente. Une telle preuve doit être satisfaite conformément au paragraphe E2 (h) (2) ci-dessus et le **lot** doit être retourné au lieu indiqué au paragraphe E2 (h) (3) ci-dessus. Les alinéas E2 (b), (c), (d), (e), (f), (g) et (i) s’appliquent également à une réclamation dans ces catégories.

(l) Artéfacts chinois, japonais et coréens (hors calligraphies, peintures, gravures, dessins et bijoux chinois, japonais et coréens). Dans ces catégories, le paragraphe E2 (a) (i) – (v) ci-dessus doit être modifié de manière à ce que, lorsqu’aucun créateur ou artiste n’est identifié, la **garantie d’authenticité** couvre non seulement l’intitulé mais aussi les informations relatives à la date ou à la période affichées en MAJUSCULES dans la deuxième ligne de la description du catalogue (le « Sous-Intitulé »). Par conséquent, toutes les références à l’intitulé dans le paragraphe E2 (a) (i) – (v) ci-dessus seront lues comme des références à l’intitulé et au Sous-Intitulé.

(m) Véhicules automobiles. Les véhicules présentés dans ce catalogue sont offerts en vente en tant que pièces de collection et non en tant que moyens de transport. Les véhicules qui ne sont pas enregistrés auprès de l’Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) ne sont pas autorisés à circuler sur les voies publiques françaises. Aucune garantie n’est donnée quant à leur condition, état de marche, degré de fonctionnement, ou utilisation quelle qu’elle soit. Etant donné leur âge et leur nature, la carrosserie, la peinture, le moteur ou tout autre partie des véhicules offerts en vente peuvent avoir fait l’objet de restaurations, réparations ou remplacement. Dans certains cas, certains véhicules ou certaines parties de véhicules peuvent ne pas être d’origine, ou peuvent comprendre des éléments provenant d’un autre véhicule. Si l’acquéreur souhaite utiliser le véhicule comme moyen de transport, il est seul responsable de tous les tests, réparations, rapports et autres formalités nécessaires pour rendre le véhicule apte à circuler. Cependant, la description de chaque véhicule n’est qu’une appréciation de nos spécialistes. Du fait de leur âge et de leur nature, certains lots ne sont pas dans leur état d’origine et certaines descriptions peuvent, dans certains cas, faire état d’un dommage et/ou d’une restauration. L’absence d’une telle mention n’implique pas qu’un lot soit exempt de défauts. De même, la mention de défauts n’implique pas l’absence d’autres défauts. Les acheteurs potentiels seront réputés avoir consulté toute documentation relative aux véhicules, en particulier le rapport de condition, que le Département des Collections de Christie’s sera heureux de leur communiquer sur simple demande avant la vente. Nous vous prions de bien vouloir noter toutefois qu’il se peut que certains véhicules soient vendus sans avoir subi un contrôle technique, du fait de leur âge, condition, ou de leur état non-roulant. Les acheteurs potentiels seront réputés connaître les présentes conditions générales. Christie’s ne peut garantir que toutes vérifications auront été faites pour établir la véracité des informations fournies par les vendeurs concernant l’âge, la condition ou l’authenticité des véhicules. Il appartient aux acheteurs potentiels d’examiner les véhicules avant la vente et de s’assurer de l’état de chaque lot et de la nature de tout dommage ou restauration.

### 3 • GARANTIES DONNÉES PAR VOUS

(a) Vous garantissez que les fonds servant au règlement ne proviennent pas d’une activité criminelle, y compris l’évasion fiscale, et que vous ne faites pas l’objet d’une enquête ni n’avez été accusé ou condamné pour blanchiment de capitaux, activités terroristes ou autres crimes.

(b) Lorsque vous enchérissez en tant que mandataire pour le compte de tout acheteur final qui vous remettra les fonds avant que vous ne payez **Christie’s** pour le(s) **lot(s)**, vous garantissez que :

(i) vous avez procédé aux vérifications appropriées à l’égard de l’acheteur final ou des acheteurs finaux et avez respecté toutes les lois applicables en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, contre le financement du terrorisme et en matière de sanctions ;

(ii) vous nous communiquerez l’identité de l’acheteur final ou des acheteurs finaux (y compris des dirigeants et bénéficiaires effectifs de l’acheteur final ou des acheteurs finaux et de toute personne agissant pour son/leur compte) et, à notre demande, vous nous remettrez les documents permettant de vérifier leur identité ;

(iii) les accords entre vous et l’acheteur final ou les acheteurs finaux concernant le **lot** ou autre n’ont pas pour effet de favoriser, en tout ou en partie, la délinquance fiscale ;

(iv) vous ne savez pas, et n’avez aucune raison de suspecter que l’acheteur final ou les acheteurs finaux (ou ses/leurs dirigeants, bénéficiaires effectifs ou toute personne agissant pour son/leur compte) figurent sur une liste de sanctions, font l’objet d’une enquête ou sont accusés ou ont été condamnés pour des faits de blanchiment de capitaux, d’activités terroristes ou d’autres faits criminels, ou que les fonds servant au règlement proviennent d’une activité criminelle, y compris l’évasion fiscale ; et

(v) si vous êtes une personne réglementée assujettie au contrôle en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux en vertu des lois de l’EEE ou d’une autre juridiction dont les exigences sont équivalentes à celles de la 4e directive européenne sur le blanchiment de capitaux, et que nous ne demandons pas de documents pour vérifier l’identité de l’acheteur final au moment de l’enregistrement, vous acceptez que nous nous fondions sur les vérifications que vous déclarez avoir effectuées vis-à-vis de l’acheteur final et vous vous engagez à conserver les preuves de son identification et de ces vérifications pendant au moins 5 ans après la date de la transaction. Vous mettrez cette documentation à disposition pour inspection immédiate à notre demande.

### 4 • EXCLUSION DE LA GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Conformément à l’article L.321-11 du code de commerce, nous vous informons que les **lots** proposés lors de nos ventes aux enchères ne bénéficient pas de la garantie légale de conformité conformément à l’article L. 217-2 du code de la consommation. Cette exclusion de garantie ne s’applique pas aux ventes aux enchères se déroulant exclusivement en ligne.

### F • PAIEMENT

#### 1 • COMMENT PAYER

(a) Les ventes sont effectuées au comptant. Vous devez donc immédiatement vous acquitter du **prix d’achat** global, qui comprend :

- (i) le prix d’adjudication ; et
- (ii) les frais à la charge de l’acheteur ; et
- (iii) tout montant dû conformément au paragraphe D3 ci-dessus ; et
- (iv) toute taxe, tout produit, toute compensation ou TVA applicable.

Le paiement doit être reçu par **Christie’s** au plus tard le septième jour calendaire qui suit le jour de la vente (« la **date d’échéance** »).

(b) Nous n’acceptons le paiement que de la part de l’enchérisseur enregistré. Une fois émise, nous ne pouvons pas changer le nom de l’acheteur sur une facture ou réemette la facture à un nom différent. Vous devez payer immédiatement même si vous souhaitez exporter le **lot** et que vous avez besoin d’une autorisation d’exportation.

(c) Vous devez payer les **lots** achetés chez **Christie’s** France dans la devise prévue sur votre facture, et selon l’un des modes décrits ci-dessous :

(i) Par virement bancaire :

Sur le compte 58 05 3990 101 – **Christie’s** France SNC – Barclays Corporate France – 34/36 avenue de Friedland 75383 Paris cedex 08 Code BIC : BARCFRPC – IBAN : FR76 30588 00001 58053990 101 62.

(ii) Par carte de crédit :

Nous acceptons les principales cartes de crédit sous certaines conditions. Les détails des conditions et des restrictions applicables aux paiements par carte de crédit sont disponibles auprès de notre service Post Sale, dont vous trouverez les coordonnées au paragraphe (e) ci-dessous.

Paiement :

Si vous payez en utilisant une carte de crédit d’une région étrangère à la vente, le paiement peut entraîner des frais de transaction transfrontaliers selon le type de carte et de compte que vous détenez. Si vous pensez que cela peut vous concerner, merci de vérifier auprès de votre émetteur de carte de crédit avant d’effectuer le paiement. Nous nous réservons le droit de vous facturer tous les frais de transaction ou de traitement que nous supportons lors du traitement de votre paiement. Veuillez noter que pour les ventes permettant le paiement en ligne, le paiement par carte de crédit ne sera pas admis pour certaines transactions :

(iii) En espèces : Nous n’acceptons pas les paiements aux Caisses, uniques ou multiples, en espèces ou en équivalents d’espèces de plus de 1.000 € par acheteur et par vente si celui-ci est résident fiscal français (particulier ou personne morale) et de 7.500 € pour les résidents fiscaux étrangers, par acheteur et par an.

(iv) Par chèque de banque :

Vous devez les adresser à l’ordre de **Christie’s** France SNC et nous fournir une attestation bancaire justifiant de l’identité du titulaire du compte dont provient le paiement. Nous pourrons émettre des conditions supplémentaires pour accepter ce type de paiement.

(v) Par chèque :

Vous devez les adresser à l’ordre de **Christie’s** France SNC. Tout paiement doit être effectué en euros.

(d) Lors du paiement, vous devez mentionner le numéro de la vente, votre numéro de facture et votre numéro de client. Tous les paiements envoyés par courrier doivent être adressés à : **Christie’s** France SNC, Département des Caisses, 9, Avenue Maignon, 75008 Paris.

(e) Si vous souhaitez de plus amples informations, merci de contacter notre Service Post Sale au +33 (0)1 40 76 84 10.

#### 2 • TRANSFERT DE PROPRIETE EN VOTRE FAVEUR

Vous ne possédez pas le **lot** et sa propriété ne vous est pas transférée tant que nous n’avons pas reçu de votre part le paiement intégral du **prix d’achat** global du **lot** même dans les cas où nous vous avons remis le **lot**.

#### 3 •TRANSFERT DES RISQUES EN VOTRE FAVEUR

Les risques et la responsabilité liés au **lot** vous seront transférés à la survenance du premier des deux événements mentionnés ci-dessous :

(a) au moment où vous venez récupérer le **lot**

(b) à la fin du 14e jour suivant la date de la vente aux enchères ou, si elle est antérieure, la date à laquelle le **lot** est confié à un entropôt tiers comme indiqué à la partie intitulée « Stockage et Enlèvement », et sauf accord contraire entre nous.

#### 4 • RECOURS POUR DÉFAUT DE PAIEMENT

(a) Conformément aux dispositions de l’article L.321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l’adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien pourra être remis en vente, à la demande du **vendeur**, sur réitération des enchères de l’adjudicataire défaillant ; si le **vendeur** ne formule pas sa demande dans un délai de trois mois à compter de l’adjudication, il donne à **Christie’s** France SNC tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l’effet, au choix de **Christie’s** France SNC, soit de poursuivre l’acheteur en annulation de la vente, soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes justifiées.

(b) Par ailleurs, en cas de non-paiement intégral par l’adjudicataire à la date d’échéance de la facture, **Christie’s** France SNC se réserve, à sa discrétion, de prendre les dispositions suivantes (ainsi que d’exercer l’application de notre droit détaillé au paragraphe F5 et de tout autre droit ou recours dont nous disposons par la loi) :

(i) percevoir des intérêts sur la totalité des sommes dues et à compter d’une mise en demeure de régler lesdites sommes au plus faible des deux taux suivants :

- Taux de base bancaire de la Barclay’s majoré de six points
- Taux d’intérêt légal majoré de quatre points

(ii) annuler la vente du **lot**. Si la vente du **lot** est annulée, **Christie’s** peut revendre le **lot**, en vente publique ou de gré à gré selon les termes que nous estimerons nécessaires ou appropriés ; dans ce cas, l’adjudicataire défaillant devra régler à **Christie’s** toute différence entre le **prix d’achat** et le produit résultant de la revente. L’adjudicataire défaillant devra également procéder au paiement de tous les coûts, dépenses, pertes, dommages et frais de justice que nous devons supporter, et toute perte financière sur la commission **vendeur** au moment de la revente ;

(iii) remettre au **vendeur** toute somme payée à la suite des enchères par l’adjudicataire défaillant, auquel cas l’acquéreur reconnaît que **Christie’s** sera subrogée dans les droits du **vendeur** pour poursuivre l’acheteur au titre de la somme ainsi payée ;

(iv) tenir l’adjudicataire défaillant pour responsable et entamer une procédure judiciaire à son encontre pour le recouvrement des sommes dues en principal, ainsi que des intérêts pour retard de paiement, frais légaux et tous autres frais ou dommages et intérêts selon les dispositions prévues par la loi ;

(v) procéder à la compensation des sommes que **Christie’s** France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou apparentée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « **Christie’s** » pourrait devoir à l’acheteur, au titre de toute autre convention, avec les sommes demeurées impayées par l’acheteur ;

(vi) révéler, à notre seule discrétion, votre identité et vos coordonnées au **vendeur** ;

(vii) rejeter, lors de toute future vente aux enchères, toute offre faite par l’acheteur ou pour son compte ou obtenir un dépôt préalable de l’acheteur avant d’accepter ses enchères ;

(viii) exercer tous les droits et entamer tous les recours appartenant aux créanciers gagistes sur tous les biens en sa possession appartenant à l’acheteur ;

(ix) entamer toute procédure qu’elle jugera nécessaire ou adéquate ; dans l’hypothèse où seront revendus les biens préalablement adjugés dans les conditions du paragraphe F. 4. (a) ci-dessus (réitération des enchères), faire supporter au fol enchérisseur toute moins-value éventuelle par rapport au prix atteint lors de la première adjudication, de même que tous les coûts, dépenses, frais légaux et taxes, commissions de toutes sortes liés aux deux ventes ou devenus exigibles par suite du défaut de paiement y compris ceux énumérés au premier paragraphe ci-dessus (réitération des enchères).

(xi) procéder à toute inscription de cet incident de paiement dans sa base de donnée après en avoir informé le client concerné.

(c) En cas de dette de l’adjudicataire envers **Christie’s**, ou tout autre société du groupe **Christie’s**, ainsi qu’aux droits énoncés ci-dessus, nous pouvons utiliser n’importe quel montant que vous payez, y compris tout

dépôt ou autre paiement partiel que vous nous avez fait, ou que nous vous devons, pour rembourser tout montant que vous nous devez ou une autre société du groupe **Christie’s** pour toute transaction.

(d) Si vous avez payé en totalité après la date d’échéance et que nous choisissons d’accepter ce paiement, nous pourrions vous facturer les coûts de stockage et de transport postérieurs à 30 jours après la date de la vente aux enchères conformément au paragraphe G2 ci-dessous.

#### 5 • DROIT DE RÉTENTION

Si vous nous devez de l’argent ou que vous en devez à une autre société du **Groupe Christie’s**, outre les droits énoncés en F4 ci-dessus, nous pouvons utiliser ou gérer votre bien que nous détenons ou qui est détenu par une autre société du **Groupe Christie’s** de toute manière autorisée par la loi. Nous vous restituons les biens que vous nous avez confiés immédiatement après avoir reçu le complet paiement des sommes dont vous êtes débiteur envers nous ou toute autre société du **Groupe Christie’s**. Toutefois, si nous le décidons, nous pouvons également vendre votre bien de toute manière autorisée par la loi que nous jugeons appropriée. Nous affecterons le produit de la vente au paiement de tout montant que vous nous devez et nous vous reverserons les produits en excès de ces sommes. Si le produit de la vente est insuffisant, vous devrez nous verser la différence entre le montant que nous avons perçu de la vente et celui que vous nous devez.

### G • STOCKAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

#### 1 • ENLÈVEMENT

Une fois effectué le paiement intégral et effectif, vous devez retirer votre **lot** dans les 30 jours calendaires à compter de la date de la vente aux enchères.

(a) Vous ne pouvez pas retirer le **lot** tant que vous n’avez pas procédé au paiement intégral et effectif de tous les montants qui nous sont dus.

(b) Si vous ne retirez pas votre **lot** promptly après la vente, nous pouvons choisir d’enlever le **lot** et le transporter et stocker chez une autre filiale de **Christie’s** ou dans un entrepôt.

(c) Si vous avez payé le **lot** en intégralité mais que vous ne le retirez pas dans les 90 jours calendaires après la vente nous pouvons le vendre, sauf accord écrit contraire, de toute manière autorisée par la loi. Si nous le vendons, nous vous reverserons le produit de la vente après prélèvement de nos frais de stockage et de tout montant que vous nous devez et que vous devez à toute société du **Groupe Christie’s**.

(d) Les renseignements sur le retrait des **lots** sont exposés sur une fiche d’informations que vous pouvez vous procurer auprès du personnel d’enregistrement des enchérisseurs ou auprès de notre Service Client au +33 (0)1 40 76 83 79.

### 2 • STOCKAGE

(a) Si vous ne retirez pas le **lot** dans les 30 jours à compter de la date de la vente aux enchères, nous pouvons, ou nos mandataires désignés peuvent :

- (i) facturer vos frais de stockage tant que le **lot** se trouve toujours dans notre salle de vente ;
- (ii) enlever le **lot** et le mettre dans un entrepôt et vous facturer tous les frais de transport et de stockage ;
- (iii) vendre le **lot** selon la méthode commerciale que nous jugeons appropriée et de toute manière autorisée par la loi ;
- (iv) appliquer les conditions de stockage ;

Aucune clause de ce paragraphe ne saurait limiter nos droits en vertu du paragraphe F4.

(b) Les détails de l’enlèvement du **lot** vers un entrepôt ainsi que les frais et coûts y afférents sont exposés au dos du catalogue sur la page intitulée « Stockage et retrait ». Il se peut que vous soyez redevable de ces frais directement auprès de notre mandataire.

### H • TRANSPORT ET ACHEMINEMENT DES LOTS

#### 1 • TRANSPORT ET ACHEMINEMENT DES LOTS

Nous incluons un formulaire de stockage et d’expédition avec chaque facture qui vous sera envoyée. Vous devez prendre toutes les dispositions nécessaires en matière de transport et d’expédition. Toutefois, nous pouvons organiser l’emballage, le transport et l’expédition de votre bien si vous nous le demandez, moyennant le paiement des frais y afférents. Il est recommandé de nous demander un devis, en particulier pour les objets encombrants ou les objets de grande valeur qui nécessitent un emballage professionnel. Nous pouvons également suggérer d’autres manutentionnaires, transporteurs ou experts si vous nous en faites la demande.

Pour tout renseignement complémentaire après la vente, veuillez contacter le département Post Sale au : +33 (0)1 40 76 84 10 ou par email à : *postal@paris@christies.com*

Nous ferons preuve de diligence raisonnable lors de la manutention, de l’emballage, du transport et de l’expédition d’un **lot**. Toutefois, si nous recommandons une autre société pour l’une de ces étapes, nous déclinons toute responsabilité concernant leurs actes, leurs omissions ou leurs négligences.

Lorsqu’il est disponible pour un **lot**, notre Calculateur de Frais d’Expédition vous fournira une estimation des frais d’expédition de votre **lot** avant que vous ne procédiez à l’achat. Si le Calculateur de Frais d’Expédition n’est pas disponible pour votre **lot**, un devis de transport peut vous être fourni séparément par le Service Après-Vente sur demande. Sauf indication contraire, les frais d’expédition que vous devez payer incluront : (i) les frais d’expédition internationaux entre le pays où le **lot** est situé et votre adresse de livraison désignée ; et (ii) les frais de responsabilité en cas de perte/dommage (LDL). Les frais d’expédition n’incluront pas (i) les taxes et frais de manutention locaux applicables ; (ii) les droits de douane, les taxes à l’importation et les frais de dédouanement locaux applicables à votre pays.

Il vous incombe de vérifier et de payer les droits, les frais de douane, les taxes, les coûts et tarifs auxquels vous êtes assujéti à l’entité gouvernementale compétente ou qui doivent être payés autrement avant l’expédition et/ou la livraison, y compris les frais de tiers nécessaires pour faciliter l’expédition ainsi que les frais d’assurance nécessaires.

### 2 • EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS

(a) Tout **lot** vendu aux enchères peut être soumis aux lois sur les exportations depuis le pays où il est vendu et aux restrictions d’importation d’autres pays. De nombreux pays exigent une déclaration d’exportation pour tout bien quittant leur territoire et/ou une déclaration d’importation au moment de l’entrée du bien dans le pays. Les lois locales peuvent vous empêcher d’importer ou de vendre un **lot** dans le pays dans lequel vous souhaitez l’importer. Nous ne serons pas obligés d’annuler la vente ni de vous rembourser le **prix d’achat** si le **lot** ne peut être exporté, importé ou est saisi pour quelque raison que ce soit par une autorité gouvernementale. Il relève de votre responsabilité de déterminer et satisfaire les exigences législatives ou réglementaires relatives à l’exportation ou l’importation de tout **lot** que vous achetez.

(b) Avant d’enchérir, il vous appartient de vous faire conseiller et de respecter les exigences de toute loi ou réglementation s’appliquant en matière d’importation et d’exportation d’un quelconque **lot**. Si une autorisation vous est refusée ou si cela prend du temps d’en obtenir une, il vous faudra tout de même nous régler en intégralité pour le **lot**. Nous pouvons éventuellement vous aider à demander les autorisations appropriées si vous nous en faites la demande et prenez en charge les frais y afférents. Cependant, nous ne pouvons vous en garantir l’obtention. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Service Client **Christie’s**. au +33 (0)1 40 76 83 79.

(c) Vous êtes seul responsable du paiement de toute taxe, droits de douane, ou autres frais imposés par l’Etat, relatifs à l’exportation ou l’importation du bien. Si **Christie’s** exporte ou importe le bien en votre nom et pour votre compte, et si **Christie’s** s’acquitte de toute taxe, droits de douane ou autres frais imposés par l’Etat, vous acceptez de rembourser ce montant à **Christie’s**.

(d) **Lots** d’espèces protégées

Les **lots** faits à partir de ou comprenant (quel qu’en soit le pourcentage) des espèces menacées d’extinction et autres espèces végétales ou animales protégées sont marqués par le symbole ~ dans le catalogue. Ces matières incluent, entre autres, l’ivoire, l’écaïlle de tortue, l’os de baleine, certaines espèces de corail, le bois de rose brésilien, les peaux de crocodile, d’alligator et d’autruche. Vous devez vérifier les lois et réglementations douanières qui s’appliquent avant d’enchérir sur tout **lot** contenant des matériaux d’origine végétale ou animale si vous envisagez d’exporter le **lot** hors du pays dans lequel le **lot** est vendu et de l’importer dans un autre pays car une licence peut être exigée. Dans certains cas, le **lot** ne peut être transporté qu’assorti d’une confirmation par un expert scientifique, à vos propres frais, de l’espèce et/ou de l’âge du spécimen concerné. Plusieurs pays ont imposé des restrictions sur le commerce de l’ivoire d’éléphant, qui inclut notamment i) l’interdiction totale d’importer de l’ivoire d’éléphant d’Afrique aux États-Unis et ii) la soumission à des mesures strictes relatives à l’importation, l’exportation et à la vente dans d’autres pays. Le Royaume-Uni et l’Union européenne ont tous deux mis en place des réglementations sur la vente, l’exportation et l’importation d’ivoire d’éléphant. Pour nos ventes à Paris, les **lots** constitués ou comprenant de l’ivoire d’éléphant sont marqués du symbole ☒ et avec leur certificat intracommunautaire obtenu avant la vente, ne peuvent être exportés qu’à l’intérieur de l’Union européenne. Ces **lots** ne peuvent être exportés hors de l’Union européenne que si l’acheteur est un musée ou si le **lot** est un instrument de musique. Les sacs à main contenant des éléments d’espèces menacées ou protégées sont marqués du symbole ≈ et de plus amples informations sont disponibles au paragraphe H2(i) ci-dessous.

Nous ne serons pas tenus d’annuler votre achat et de rembourser le **prix d’achat** si votre **lot** ne peut pas être exporté, importé ou s’il est saisi pour une raison quelconque par une autorité. Il est de votre responsabilité de déterminer et de satisfaire aux exigences légales et réglementaires applicables relatives à l’exportation ou à l’importation de biens contenant ces matières protégées ou réglementées.

(e) **Lots** d’origine iranienne

À l’attention des acheteurs, **Christie’s** indique sous le titre des **lots** s’ils proviennent d’Iran (Perse). Certains pays interdisent ou imposent des restrictions à l’achat et/ou à l’importation de tout bien d’origine iranienne. Il vous appartient de veiller à ne pas acheter ou importer un **lot** en violation des sanctions, des embargos commerciaux ou tout autres lois qui s’appliquent à vous. Par exemple, les États-Unis interdisent l’importation d’ « œuvres d’artisanat traditionnel» (tels que des tapis, des textiles, des objets décoratifs, et des instruments scientifiques) et leur achat sans avoir obtenu une licence adéquate. **Christie’s** dispose d’une licence OFAC générale qui, sous réserve de se conformer à certaines règles, peut permettre à un acheteur d’importer ce type de **lot** aux États-Unis. Si vous utilisez la licence OFAC générale de **Christie’s** à cette fin, vous acceptez de vous conformer aux conditions de la licence et de fournir à **Christie’s** toutes les informations pertinentes. Vous reconnaissez également que **Christie’s** dévoilera vos informations personnelles et votre utilisation de la licence à l’OFAC.

(f) Or

L’or de moins de 18 ct n’est pas considéré comme étant de l’« or » dans tous les pays et peut être refusé à l’importation dans ces pays sous la qualification d’« or ».

(g) Bijoux anciens

En vertu des lois actuelles, les bijoux de plus de 50 ans valant au moins 50.000 € nécessiteront une autorisation d’exportation dont nous pouvons faire la demande pour vous. L’obtention de cette licence d’exportation de bijoux peut prendre jusqu’à 8 semaines.

(h) Montres

De nombreuses montres proposées à la vente dans ce catalogue sont photographiées avec des bracelets fabriqués à base de matériaux issus d’espèces animales en danger ou protégées telles que l’alligator ou le crocodile. Ces **lots** sont signalés par le symbole **W** dans le catalogue. Ces bracelets faits d’espèces en danger sont présentés uniquement à des fins d’exposition et ne sont pas en vente. **Christie’s** retirera et conservera les bracelets avant l’expédition des montres. Sur certains sites de vente, **Christie’s** peut, à son entière discrétion, mettre gratuitement ces bracelets à la disposition des acheteurs des **lots** s’ils sont retirés en personne sur le site de vente dans le délai de 1 an à compter de la date de la vente. Veuillez vérifier auprès du département ce qu’il en est pour chaque **lot** particulier.

(i) Sacs à main.

Un **lot** marqué du symbole ≈ contient des éléments d’espèces menacées ou protégées et est soumis à la réglementation de la CITES. Ce **lot** peut seulement être expédié à une adresse située dans le pays du site de vente ou retiré personnellement dans notre salle de vente.

En ce qui concerne tous les symboles et autres marquages mentionnés au paragraphe H2, veuillez noter que les **lots** sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue, mais nous déclinons toute responsabilité en cas d’erreurs ou d’oublis.

### I • NOTRE RESPONSABILITÉ ENVERS VOUS

(a) Nous ne donnons aucune **garantie** quant aux déclarations faites ou aux informations données par **Christie’s**, ses représentants ou ses employés à propos d’un **lot**, excepté ce qui est prévu dans la **garantie d’authenticité**, et, sauf disposition législative d’ordre public contraire, toutes les **garanties** et autres conditions qui pourraient être ajoutées à cet accord en vertu de la loi sont exclues.

Les **garantis** figurant au paragraphe E1 relèvent de la responsabilité du **vendeur** et ne nous engagent pas envers vous.

(b)(i) Nous ne sommes aucunement responsables envers vous pour quelque raison que ce soit (

## CONDITIONS DE VENTE PARIS Acheter chez Christie’s (vente live)

### 5 • TRANSFERT DE VOS DROITS ET OBLIGATIONS

Vous ne pouvez consentir de sûreté ni transférer vos droits et respon­sa­bil­ités décou­lant de ces Condi­tions de vente et du contrat de vente sans notre accord écrit et préalable. Les stipulations de ces Condi­tions de vente s’appliquent à vos héritiers et suc­ces­seurs, et à toute per­sonne vous suc­cédant dans vos droits.

### 6 • TRADUCTION

Si nous vous fournissons une traduction de ces Condi­tions de vente, la version française fera foi en cas de litige ou de désaccord lié à ou décou­lant des présentes.

### 7 • LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Dans le cadre de ses activités de vente aux enchères et de vente de gré à gré, de marketing et de fourniture de services, et afin de gérer les restrictions d’en­ché­rir ou de proposer des biens à la vente, **Christie’s** est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le **ven­deur** et l’acheteur destinées aux sociétés du Groupe **Christie’s**. Le **ven­deur** et l’acheteur disposent d’un droit d’accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant, qu’ils pourront exercer en s’adressant à leur interlocuteur habituel chez **Christie’s France**. **Christie’s** pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et aux fins d’exercice de son activité, et notamment, sauf opposition des personnes concernées, à des fins opérations commerciales et de marketing.

Dès lors que la réglementation impose d’effectuer une déclaration ou de demander une autorisation pour la mise en vente ou le transport d’un objet, les autorités com­pé­ten­tes requièrent de **Christie’s** la communication de vos coordonnées et de votre facture (en ce compris toutes données personnelles).

Si vous êtes résident de Californie, vous pouvez consulter une copie de notre déclaration sur le California Consumer Privacy Act à *https ://www.christies.com/about-us/contact/ccpa*.

### 8 • RENONCIATION

Aucune omission ou aucun retard dans l’exercice de ses droits et recours par **Christie’s**, prévus par les présentes Condi­tions de vente, n’emporte renonciation à ces droits ou recours, ni n’empêche l’exercice ultérieur de ces droits ou recours, ou de tout autre droit ou recours. L’exercice pon­ctuel ou partiel d’un droit ou recours n’emporte pas d’interdiction ni de limitation d’aucune sorte d’exercer pleinement ce droit ou recours, ou tout autre droit ou recours.

### 9 • LOI ET COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

L’ensemble des droits et obligations décou­lant des présentes Condi­tions de vente seront régis par la loi française et seront soumis, en ce qui concerne leur interprétation et leur exécution, aux tribunaux com­pé­ten­ts de Paris. Avant que vous n’engagiez ou que nous n’engagions un recours devant les tribunaux (à l’exception des cas limités dans lesquels un litige, un différend ou une demande intervient en liaison avec une action en justice engagée par un tiers et où ce litige peut être associé à ce recours) et si nous en convenons, chacun de nous tentera de régler le litige par une médiation conduite dans le respect de la procédure relative à la médiation prévue par le Centre de Médiation et d’Arbitrage de Paris (39 avenue F.D. Roosevelt – 75008 Paris) avec un médiateur inscrit auprès du Centre de Médiation et d’Arbitrage de Paris et jugé acceptable par chacun de nous. Si le litige n’est pas résolu par une médiation, il sera exclusivement tranché par les tribunaux civils français. Nous aurons le droit d’engager un recours contre vous devant toute autre juridiction. En application des dispositions de l’article L321-17 du Code de commerce, il est rappelé que les actions en responsabilité civile engagées à l’occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par 5 ans à compter de l’adjudication.

### 10 • PRÉEMPTION

Dans certains cas, l’Etat français peut exercer un droit de préemption sur les œuvres d’art mises en vente publique, conformément aux dispositions des articles L123-1 et L123-2 du Code du Patrimoine. L’Etat se substitue alors au dernier enchérisseur. En pareil cas, le représentant de l’Etat formule sa déclaration juste après la chute du marteau auprès de la société habilitée à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré après-vente. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze jours. **Christie’s** n’est pas responsable du fait des décisions administratives de préemption.

### 11 • TRÉSORS NATIONAUX – BIENS CULTURELS

Des certificats d’exportation pourront être nécessaires pour certains achats. L’Etat français a la faculté de refuser d’accorder un certificat d’exportation si le **lot** est réputé être un trésor national. Nous n’assumons aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat pouvant être prises, et de la demande d’un certificat d’exportation ou de tout autre document administratif n’affecte pas l’obligation de paiement immédiat de l’acheteur ni le droit de **Christie’s** de percevoir des intérêts en cas de paiement tardif. Si l’acheteur demande à **Christie’s** d’effectuer les formalités en vue de l’obtention d’un certificat d’exportation pour son compte, **Christie’s** pourra lui facturer ses débours et ses frais liés à ce service. **Christie’s** n’aura pas à rembourser ces sommes en cas de refus dudit certificat ou de tout autre document administratif. La non-obtention d’un certificat ne peut en aucun cas justifier un retard de paiement ou l’annulation de la vente de la part de l’acheteur. Sont pré­sentes ci-dessous, de manière non exhaustive, les catégories d’œuvres ou objets d’art accompagnés de leur seuil de valeur respectif au-dessus duquel un Certificat de bien culturel (dit CBC ou « passport ») peut être requis pour que l’objet puisse sortir du territoire français. Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil.

Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d’âge	150.000 €
Meubles et objets d’ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d’âge	50.00 €
Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d’âge	30.000 €
Sculptures originales ou productions de l’art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l’original ayant plus de 50 ans d’âge	50.000 €
Livres de plus de 100 ans d’âge	50.000 €
Véhicules de plus de 75 ans d’âge	50.000 €
Dessins ayant plus de 50 ans d’âge	15.000 €
Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d’âge	15.000 €
Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d’âge	15.000 €
Cartes géographiques imprimées ayant plus de cent ans d’âge	15.000 €
Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE <span> </span> : quelle que soit la valeur)	1.500 €
Objets archéologiques de plus de 100 ans d’âge provenant directement de fouilles <sup>(1)</sup>	
Objets archéologiques de plus de 100 ans d’âge ne provenant pas directement de fouilles	1.500 €
Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d’âge) <sup>(1)</sup>	
Archives de plus de 50 ans d’âge (UE <span> </span> : quelle que soit la valeur)	300 €

### 12 • INFORMATIONS CONTENUES SUR WWW.CHRESTIES.COM

Les détails de tous les **lots** vendus par nous, y compris les descriptions du catalogue et les prix, peuvent être rapportés sur *www.christies.com*. Les totaux de vente correspondent au **prix d’adjudication** plus les **frais acheteur** et ne tiennent pas compte des coûts, frais de financement ou de l’application des crédits des acheteurs ou des **vendeurs**. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure d’accéder aux demandes de suppression de ces détails de *www.christies.com*.

<sup>(1)</sup> Pour ces catégories, la demande de certifi­cat ne dépend pas de la valeur de l’objet, mais de sa nature. Une documentation complète peut être obtenue auprès du département Transport de **Christie’s** au +33 (0)1 40 76 86 17.

### K. GLOSSAIRE

**authentique** : un exemplaire véritable, et non une copie ou une contrefaçon :

- (i) de l’œuvre d’un artiste, d’un auteur ou d’un fabricant particulier, si le **lot** est décrit dans l’**intitulé** comme étant l’œuvre dudit artiste, auteur ou fabricant ;
- (ii) d’une œuvre créée au cours d’une période ou culture particulière, si le **lot** est décrit dans l’**intitulé** comme étant une œuvre créée durant cette période ou culture ;
- (iii) d’une œuvre correspondant à une source ou une origine particulière si le **lot** est décrit dans l’**intitulé** comme étant de cette origine ou source ; ou
- (iv) dans le cas de pierres précieuses, d’une œuvre qui est faite à partir d’un matériau particulier, si le **lot** est décrit dans l’**intitulé** comme étant fait de ce matériau.

**autres dommages** : tout dommage particulier, consécutif, accessoire, direct ou indirect de quelque nature que ce soit ou tout dommage inclus dans la signification de « particulier », « consécutif », « direct », « indirect », ou « accessoire » en vertu du droit local.

**avec réserve** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2 et **intitulés avec réserve** désigne la section dénommée **intitulés avec réserve** sur la page du catalogue intitulée « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

**avis en salle de vente** : un avis écrit affiché près du **lot** dans la salle de vente et sur *www.christies.com*, qui est également lu aux enchérisseurs potentiels par téléphone et notifié aux clients qui ont laissé des ordres d’achat, ou une annonce faite par le **commissaire-priseur** soit au début de la vente, soit avant la mise aux enchères d’un **lot** particulier.

**commissaire-priseur** : le **commissaire-priseur** individuel et/ou **Christie’s**.

**date d’échéance** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

**description du catalogue** : la description d’un **lot** dans le catalogue de la vente aux enchères, éventuellement modifiée par des **avis en salle de vente**.

**estimation** : la fourchette de prix indiquée dans le catalogue ou dans tout **avis en salle de vente** dans laquelle nous pensons qu’un **lot** pourrait se vendre. **estimation** basse désigne le chiffre le moins élevé de la fourchette et **estimation** haute désigne le chiffre le plus élevé. L’**estimation** moyenne correspond au milieu entre les deux.

état : l’état physique d’un **lot**.

**frais acheteur** : les frais que nous paie l’acheteur en plus du **prix d’adjudication**, comme décrit au paragraphe D.

**garantie** : une affirmation ou déclaration dans laquelle la personne qui en est l’auteur garantit que les faits qui y sont exposés sont exacts.

**garantie d’authenticité** : la **garantie** que nous donnons dans les présentes Condi­tions de vente selon laquelle un **lot** est **authentique**, comme décrit à la section E2.

**Groupe Christie’s** : **Christie’s** International Plc, ses filiales et d’autres sociétés au sein de son groupe d’entreprises.

**intitulé** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2.

**lot** : un article à mettre aux enchères (ou plusieurs articles à mettre aux enchères de manière groupée).

**MAJUSCULES** : désigne un mot ou un passage dont toutes les lettres sont en **MAJUSCULES**.

**prix d’achat** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

**prix de réserve** : le montant confidentiel en dessous duquel nous ne vendrons pas un **lot**.

**prix d’adjudication** : le montant de l’en­ché­re la plus élevée que le commis­saire-priseur accepte pour la vente d’un **lot**.

**provenance** : l’historique de propriété d’un **lot**.

**rapport de condition** : déclaration faite par nous par écrit à propos d’un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son état.

**ven­deur** : le propriétaire d’un **lot** ; il peut s’agir soit de **Christie’s**, soit d’un autre propriétaire pour lequel **Christie’s** agit en qualité de mandataire.

## SYMBOLES EMPLOYÉS DANS NOS CATALOGUES

<p>La signification des mots en caractères gras dans la présente section se trouve à la fin de la rubrique du catalogue intitulée «<span> </span>Conditions de vente<span> </span>»</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ <b>Lot</b> transféré après la vente dans un entrepôt extérieur.</li> <li>◦ <b>Christie’s</b> a un intérêt financier direct sur le <b>lot</b>. Pour plus d’informations, voir les <i>Avis importants</i> dans les Conditions de vente.</li> <li>♦ <b>Christie’s</b> a accordé une garantie de prix minimal et a un intérêt financier direct sur ce <b>lot</b>. <b>Christie’s</b> a financé tout ou partie de cet intérêt par l’intermédiaire d’un tiers. Ces tiers pourraient bénéficier d’un avantage financier si un <b>lot</b> garanti est vendu. Pour plus d’informations, voir les <i>Avis importants</i> dans les Conditions de vente.</li> <li>▲ Propriété de <b>Christie’s</b> ou d’une autre société du Groupe <b>Christie’s</b> en tout ou en partie.</li> <li>◆ <b>Christie’s</b> ou une autre société du Groupe <b>Christie’s</b> est propriétaire de ce <b>lot</b> en tout ou partie et a financé tout ou partie de cet intérêt par l’intermédiaire d’un tiers. Ces tiers pourraient bénéficier d’un avantage financier en cas de vente d’un <b>lot</b> garanti. Pour plus d’informations, voir les <i>Avis importants</i> dans les Conditions de vente.</li> <li>∞ Le <b>ven­deur</b> de ce <b>lot</b> est l’un des collaborateurs de <b>Christie’s</b>.</li> <li>⊠ Une partie qui a un intérêt direct ou indirect dans le <b>lot</b> qui peut avoir connaissance du prix de réserve du <b>lot</b> ou d’autres informations importantes est autorisée à enchérir sur le <b>lot</b>.</li> <li>λ Droit de suite de l’artiste. Voir section D3 des Conditions de vente.</li> <li>• <b>Lot</b> proposé sans prix de réserve.</li> <li>~ <b>Lot</b> comprenant des matières provenant d’espèces menacées qui pourraient entraîner des restrictions à l’exportation. Voir le paragraphe H2 des Conditions de vente.</li> <li>≈ <b>Lot</b> de sacs à main comprenant des matières provenant d’espèces menacées qui pourraient entraîner des restrictions à l’exportation. Voir le paragraphe H2 des Conditions de vente.</li> <li>∞ <b>Lot</b> contenant de l’ivoire d’éléphant. Voir le paragraphe H2 des Condi­tions de vente.</li> <li>ψ <b>Lot</b> comprenant des matières provenant d’espèces menacées qui est affiché pour présentation uniquement et non destiné à la vente. Voir le paragraphe H2(h) des Conditions de vente.</li> <li><i>f</i> Des frais additionnels de 5,5<span> </span>% TTC du prix d’adjudication seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l’acheteur. Ces frais additionnels sont susceptibles d’être remboursés à l’acheteur sur présentation d’une preuve d’exportation du <b>lot</b> hors de l’Union Européenne dans les délais légaux.</li> <li><i>ff</i> <b>Lot</b> importé depuis un pays hors de l’Union européenne et soumis au régime de l’admission temporaire. Des frais additionnels de 20<span> </span>% du prix d’adjudication seront prélevés. Un droit de douane peut être appliqué au taux en vigueur. La TVA de 20<span> </span>% est appliquée aux frais acheteur et facturée sur une base forfaitaire conformément aux règles du régime français de taxation sur la marge. Ce surcoût fiscal peut être remboursé à l’acheteur sur présentation de la preuve que le <b>lot</b> a été exporté hors de l’Union européenne dans les délais légaux.</li> </ul>	
---	--

La signification des mots en caractères gras dans la présente section se trouve à la fin de la rubrique du catalogue intitulée « Conditions de vente »

- **Lot** transféré après la vente dans un entrepôt extérieur.
- **Christie’s** a un intérêt financier direct sur le **lot**. Pour plus d’informations, voir les *Avis importants* dans les Conditions de vente.
- ♦ **Christie’s** a accordé une garantie de prix minimal et a un intérêt financier direct sur ce **lot**. **Christie’s** a financé tout ou partie de cet intérêt par l’intermédiaire d’un tiers. Ces tiers pourraient bénéficier d’un avantage financier si un **lot** garanti est vendu. Pour plus d’informations, voir les *Avis importants* dans les Conditions de vente.
- ▲ Propriété de **Christie’s** ou d’une autre société du Groupe **Christie’s** en tout ou en partie.
- ◆ **Christie’s** ou une autre société du Groupe **Christie’s** est propriétaire de ce **lot** en tout ou partie et a financé tout ou partie de cet intérêt par l’intermédiaire d’un tiers. Ces tiers pourraient bénéficier d’un avantage financier en cas de vente d’un **lot** garanti. Pour plus d’informations, voir les *Avis importants* dans les Conditions de vente.
- ∞ Le **ven­deur** de ce **lot** est l’un des collaborateurs de **Christie’s**.
- ⊠ Une partie qui a un intérêt direct ou indirect dans le **lot** qui peut avoir connaissance du prix de réserve du **lot** ou d’autres informations impor­tantes est autorisée à enchérir sur le **lot**.
- λ Droit de suite de l’artiste. Voir section D3 des Conditions de vente.
- **Lot** proposé sans prix de réserve.
- ~ **Lot** comprenant des matières provenant d’espèces menacées qui pourraient entraîner des restrictions à l’exportation. Voir le paragraphe H2 des Conditions de vente.
- ≈ **Lot** de sacs à main comprenant des matières provenant d’espèces menacées qui pourraient entraîner des restrictions à l’exportation. Voir le paragraphe H2 des Conditions de vente.
- ∞ **Lot** contenant de l’ivoire d’éléphant. Voir le paragraphe H2 des Condi­tions de vente.
- ψ **Lot** comprenant des matières provenant d’espèces menacées qui est affiché pour présentation uniquement et non destiné à la vente. Voir le paragraphe H2(h) des Conditions de vente.
- f* Des frais additionnels de 5,5 % TTC du prix d’adjudication seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l’acheteur. Ces frais additionnels sont susceptibles d’être remboursés à l’acheteur sur présentation d’une preuve d’exportation du **lot** hors de l’Union Européenne dans les délais légaux.
- ff* **Lot** importé depuis un pays hors de l’Union européenne et soumis au régime de l’admission temporaire. Des frais additionnels de 20 % du prix d’adjudication seront prélevés. Un droit de douane peut être appliqué au taux en vigueur. La TVA de 20 % est appliquée aux frais acheteur et facturée sur une base forfaitaire conformément aux règles du régime français de taxation sur la marge. Ce surcoût fiscal peut être remboursé à l’acheteur sur présentation de la preuve que le **lot** a été exporté hors de l’Union européenne dans les délais légaux.

▲ Propriété de **Christie’s** ou d’une autre société du Groupe **Christie’s** en tout ou en partie.

◆ **Christie’s** ou une autre société du Groupe **Christie’s** est propriétaire de ce **lot** en tout ou partie et a financé tout ou partie de cet intérêt par l’intermédiaire d’un tiers. Ces tiers pourraient bénéficier d’un avantage financier en cas de vente d’un **lot** garanti. Pour plus d’informations, voir les *Avis importants* dans les Conditions de vente.

∞ Le **ven­deur** de ce **lot** est l’un des collaborateurs de **Christie’s**.

⊠ Une partie qui a un intérêt direct ou indirect dans le **lot** qui peut avoir connaissance du prix de réserve du **lot** ou d’autres informations impor­tantes est autorisée à enchérir sur le **lot**.

λ Droit de suite de l’artiste. Voir section D3 des Conditions de vente.

• **Lot** proposé sans prix de réserve.

~ **Lot** comprenant des matières provenant d’espèces menacées qui pourraient entraîner des restrictions à l’exportation. Voir le paragraphe H2 des Conditions de vente.

≈ **Lot** de sacs à main comprenant des matières provenant d’espèces menacées qui pourraient entraîner des restrictions à l’exportation. Voir le paragraphe H2 des Conditions de vente.

∞ **Lot** contenant de l’ivoire d’éléphant. Voir le paragraphe H2 des Condi­tions de vente.

ψ **Lot** comprenant des matières provenant d’espèces menacées qui est affiché pour présentation uniquement et non destiné à la vente. Voir le paragraphe H2(h) des Conditions de vente.

*f* Des frais additionnels de 5,5 % TTC du prix d’adjudication seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l’acheteur. Ces frais additionnels sont susceptibles d’être remboursés à l’acheteur sur présentation d’une preuve d’exportation du **lot** hors de l’Union Européenne dans les délais légaux.

*ff* **Lot** importé depuis un pays hors de l’Union européenne et soumis au régime de l’admission temporaire. Des frais additionnels de 20 % du prix d’adjudication seront prélevés. Un droit de douane peut être appliqué au taux en vigueur. La TVA de 20 % est appliquée aux frais acheteur et facturée sur une base forfaitaire conformément aux règles du régime français de taxation sur la marge. Ce surcoût fiscal peut être remboursé à l’acheteur sur présentation de la preuve que le **lot** a été exporté hors de l’Union européenne dans les délais légaux.

+ La TVA au taux de 20% sera due sur le total du prix d’adjudication et des frais à la charge de l’acheteur. Pour plus d’informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l’exportation » ci-dessus.

++ La TVA au taux de 5,5% sera due sur le total du prix d’adjudication et des frais à la charge de l’acheteur. Pour plus d’informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l’exportation » ci-dessus.

Veuillez noter que les **lots** sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue. Nous déclinons toute responsabilité en cas d’erreurs ou d’oublis.

### AVIS IMPORTANTS ET EXPLICATION DES PRATIQUES DE CATALOGAGE

### AVIS IMPORTANTS

▲ **Biens propriété de Christie’s en partie ou en totalité** :

De temps à autre, **Christie’s** ou une autre société du **Groupe Christie’s** peut proposer un **lot** dont elle est propriétaire en tout ou en partie. Ce **lot** est identifié dans le catalogue par le symbole ▲ à côté du numéro du **lot**.

### ◦ Garanties de Prix Minimal :

Parfois, **Christie’s** détient un intérêt financier direct dans le résultat de la vente de certains **lots** consignés pour la vente. C’est généralement le cas lorsqu’elle a garanti au **ven­deur** que quel que soit le résultat de la vente, le **ven­deur** recevra un prix de vente minimal pour son œuvre. Il s’agit d’une garantie de prix minimal. Lorsque **Christie’s** détient tel intérêt financier, nous identifions ces **lots** par le symbole ◦ à côté du numéro du **lot**.

### ♦ Garanties de Tiers/Enchères irrévocables :

Lorsque **Christie’s** a fourni une Garantie de Prix Minimal, elle risque d’encourir une perte, qui peut être significative, si le **lot** ne se vend pas. Par conséquent, **Christie’s** choisit parfois de partager ce risque avec un tiers qui accepte avant la vente aux enchères de placer une enchère écrite irrévocable sur le **lot**. S’il n’y a pas d’autre enchère plus élevée, le tiers s’engage à acheter le **lot** au niveau de son enchère écrite irrévocable. Ce faisant, le tiers assume tout ou partie du risque que le **lot** ne soit pas vendu. Les **lots** qui font l’objet d’un accord de garantie de tiers sont identifiés par le symbole ♦.

Dans la plupart des cas, **Christie’s** indemnise le tiers en échange de l’acceptation de ce risque. Lorsque le tiers est l’adjudicataire, sa rémunération est basée sur une commission de financement fixe. Si le tiers n’est pas l’adjudicataire, la rémunération peut être soit basée sur une redevance fixe, soit sur un montant calculé par rapport au **prix d’adjudication** final. Le tiers peut également placer une enchère sur le **lot** supérieure à l’enchère écrite irrévocable.

Nous imposons aux tiers garants de divulguer à toute personne qu’ils conseillent leur intérêt financier dans tous les **lots** qu’ils garantiront. Toutefois, pour dissiper tout doute, si vous êtes conseillé par un mandataire ou que vous enchérissez par l’intermédiaire d’un mandataire sur un **lot** identifié comme faisant l’objet d’une garantie de tiers, vous devez toujours demander à votre mandataire de confirmer s’il détient ou non un intérêt financier à l’égard du **lot**.

▲ **♦ Bien propriété de Christie’s en tout ou partie et Garantie de Tiers / Enchères Irrévocable** :

Lorsque **Christie’s** ou une autre société du **Groupe Christie’s** est propriétaire en tout ou partie d’un **lot** et que celui-ci ne se vend pas, **Christie’s** risque de subir une perte. **Christie’s** peut donc choisir de partager ce risque avec un tiers, qui accepte contractuellement, avant la vente aux enchères, de placer une enchère écrite irrévocable sur le **lot**. Ce **lot** est identifié dans les **Conditions de vente** par le symbole ▲♦.

Lorsque le tiers est l’adjudicataire du **lot**, il ne recevra pas d’indemnité en contrepartie de l’acceptation de ce risque. Si le tiers n’est pas l’adjudicataire du **lot**, **Christie’s** peut l’indemniser. Le tiers est tenu par **Christie’s** de divulguer à toute personne qu’il conseille son intérêt financier dans tout **lot** dans lequel **Christie’s** a un intérêt financier. Si vous êtes conseillé par un agent ou si vous enchérissez par son intermédiaire sur un **lot** dans lequel **Christie’s** a un intérêt financier et qui fait l’objet d’une enchère écrite contractuelle, vous devez toujours demander à votre agent de confirmer s’il a ou non un intérêt financier en relation avec le **lot**.

⊠ **Enchères par les parties détenant un intérêt**

Lorsqu’une partie qui a un intérêt direct ou indirect dans le **lot** qui peut avoir connaissance du **prix de réserve** du **lot** ou d’autres informations importantes est autorisée à enchérir sur le **lot**, nous marquerons le **lot** par le symbole ⊠. Cet intérêt peut comprendre les bénéficiaires d’une succession qui ont consigné le **lot** ou un copropriétaire d’un **lot**. Toute partie intéressée qui devient adjudicataire d’un **lot** doit se conformer aux **Conditions de Vente de Christie’s**, y compris le paiement intégral des frais acheteur sur le **lot** majoré des taxes applicables.

### Notifications post-catalogue

Dans certains cas, après la publication du catalogue, **Christie’s** peut conclure un accord ou prendre connaissance d’ordres d’achat qui auraient nécessité un symbole dans le catalogue. Dans ces cas-là, une annonce sera faite avant la vente du **lot**.

### Autres accords

**Christie’s** peut conclure d’autres accords n’impliquant pas d’enchères. Il s’agit notamment d’accords par lesquels **Christie’s** a donné au **ven­deur** une avance sur le produit de la vente du **lot** ou **Christie’s** a partagé le risque d’une garantie avec un partenaire sans que le partenaire soit tenu de déposer une enchère écrite irrévocable ou de participer autrement à la vente aux enchères du **lot**. Étant donné que ces accords ne sont pas au processus d’enchères, ils ne sont pas marqués par un symbole dans le catalogue.

### EXPLICATION DES PRATIQUES DE CATALOGAGE

Les termes utilisés dans le catalogue ou dans la description d’un **lot** ont la signification qui leur est attribuée ci-dessous. Veuillez noter que toutes les déclarations figurant dans le catalogue ou dans la description d’un **lot** relatives à l’identification de l’auteur sont soumises aux stipulations des Condi­tions de Vente, y compris la **garantie d’authenticité**. Notre utilisation de ces expressions ne tient pas compte de l’état du **lot** ou de l’étendue de toute restauration. Nos rapports de condition écrits sont habituellement disponibles sur demande.

Un terme et sa définition figurant dans la rubrique « **avec réserve** » sont une déclaration **avec réserve** quant à l’identification de l’auteur. Bien que l’utilisation de ce terme repose sur une étude minutieuse et représente l’opinion des spécialistes, **Christie’s** et le **ven­deur** n’assument aucun risque, ni aucune responsabilité quant à l’authenticité de l’auteur d’un **lot** décrit par ce terme dans ce catalogue, et la **garantie d’authenticité** ne couvrira pas les **lots** décrits à l’aide de ce terme.

### PHOTOGRAPHIES, DESSINS, ESTAMPES, MINIATURES ET SCULPTURES

Une œuvre décrite avec le(s) nom(s) ou la désignation reconnue d’un artiste, sans aucune réserve, est, selon **Christie’s**, une œuvre de l’artiste.

### INTITULÉS AVEC RÉSERVE :

« Attribué à » : selon l’avis de **Christie’s**, vraisemblablement une œuvre de l’artiste en tout ou en partie.

« **Studio de** » / « **Atelier de** » : selon l’avis de **Christie’s**, une œuvre exécutée dans le studio ou l’atelier de l’artiste, éventuellement sous sa supervision.

« **Cercle de** » : selon l’avis de **Christie’s**, une œuvre de la période de l’artiste et montrant son influence.

« **Suivre de** » : selon l’avis de **Christie’s**, une œuvre exécutée dans le style de l’artiste mais pas nécessairement par son élève.

« **Goût de** » : selon l’avis de <

# Leader sur le marché de l'art.

Christie's s'engage à **construire un modèle économique**

**durable** qui favorise et protège l'environnement.

Notre plateforme numérique sur christies.com,

permet une approche responsable, offrant un espace

immersif où l'art se révèle au travers d'images

de très haute qualité, de vidéos et de notices d'œuvres

approfondies écrites par nos spécialistes.

Grâce à ce support digital enrichi, Christie's s'engage

à réduire le nombre de catalogues imprimés pour

atteindre son **objectif Net Zero** d'ici 2030. Naturellement,

en cas d'impression, nous respectons les normes

les plus strictes en matière de développement durable.



**Le catalogue que vous avez entre les mains est :**

Imprimé sur du papier entièrement recyclé ;



Imprimé avec de l'encre végétale et un pelliculage biodégradable ;



Imprimé en circuit court afin de réduire les émissions liées à la distribution.



Scannez ce QR Code pour plus d'informations sur nos objectifs éco-responsables et projets durables.



## CHRISTIE'S

## Entreposage et enlèvement des lots

Les lots marqués d'un carré ■ seront transférés et stockés après la vente dans un entrepôt spécialisé, situé à l'extérieur de nos locaux de l'avenue Matignon.

Christie's se réserve néanmoins, à sa seule et entière discrétion, le droit de transférer tout lot après-vente vers un autre de ses espaces de stockage.

Les lots seront transférés chez Société Chenue et seront disponibles à partir du :

jeudi 13 juin 2024

Société Chenue est ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

Accès piéton

11 boulevard Ney  
75018 Paris

Accès voiture/transporteur

215 rue d'Aubervilliers  
1<sup>er</sup> niveau quai 11  
75018 Paris

**TARIFS**

Christie's se réserve le droit d'appliquer des frais de stockage au-delà de 30 jours après la vente pour les lots vendus. La garantie en cas de dommage ou de perte totale ou partielle est couverte par Christie's selon les termes figurant dans nos Conditions de Vente et incluse dans les frais de stockage. Les frais s'appliqueront selon le barème décrit dans le tableau ci-dessous.

**PAIEMENT**

Merci de bien vouloir contacter notre service client 24h à l'avance à [ClientServicesParis@christies.com](mailto:ClientServicesParis@christies.com) ou au +33 (0)1 40 76 83 79 pour connaître le montant des frais et prendre rendez-vous pour la collecte du lot.

Sont acceptés les règlements par chèque, transfert bancaire et carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express)

**TABLEAUX GRANDS FORMATS, MOBILIER ET OBJETS VOLUMINEUX**  
Frais de gestion et manutention fixe par lot 70 € + TVA  
Frais de stockage par lot et par jour ouvré 8 € + TVA

**TABLEAUX ET OBJETS PETITS FORMATS**  
Frais de gestion et manutention fixe par lot 35 € + TVA  
Frais de stockage par lot et par jour ouvré 4 € + TVA

## Storage and Collection

Specified lots marked with a filled square ■ will be transferred to a specialised storage warehouse after the sale, located outside our main office on Avenue Matignon.

Nevertheless, Christie's reserves the right, in its sole and absolute discretion, to transfer any lot after the sale to another of its offsite storage.

The lots will be sent to Société Chenue and will be available on:

Thursday 13 June 2024

Chenue Company is open Monday to Friday, 9.00 am to 12.00 pm and 1.30 pm to 5.00 pm.

Pedestrian access

11 boulevard Ney  
75018 Paris

Car/carrier access

215 rue d'Aubervilliers  
1st level Dock 11  
75018 Paris

**ADMINISTRATION FEE, STORAGE & RELATED CHARGES**

At Christie's discretion storage charges may apply 30 days after the sale. Liability for physical loss and damage is covered by Christie's as specified in our Conditions of Sale and included in the storage fee. Charges will apply as set in the table below.

**PAYMENT**

Please contact our Client Service 24 hours in advance at [ClientServicesParis@christies.com](mailto:ClientServicesParis@christies.com) or call +33 (0)1 40 76 83 79 to enquire about the fee and book a collection time.

Are accepted payments by cheque, wire transfer and credit cards (Visa, Mastercard, American Express).

**LARGE PAINTINGS, FURNITURE AND LARGE OBJECTS**  
Administration fee and handling per lot 70€ + VAT  
Storage fee per lot and per business day 8€ + VAT

**SMALL PICTURES AND OBJECTS**  
Administration fee and handling per lot 35€ + VAT  
Storage fee per lot and per business day 4€ + VAT

## COLLECTION CRÉMIEUX passion privée

MARDI 4 JUIN 2024, 16H

9, avenue Matignon, 75008 Paris

NUMÉRO ET CODE VENTE :  
23589 - VERCORS

(Les coordonnées apparaissant sur la preuve d'exportation doivent correspondre aux noms et adresses des professionnels facturés. Les factures ne pourront pas être modifiées après avoir été imprimées.)

LAISSER DES ORDRES D'ACHAT EN LIGNE SUR CHRISTIES.COM

**INCRÉMENTS**

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par paliers (incrément) de jusqu'à 10 pour cent. Le commissaire-priseur décidera du moment où les enchères doivent commencer et des incréments. Les ordres d'achat non conformes aux incréments ci-dessous peuvent être abaissés à l'intervalle d'enchères suivant.

de 100 à 2 000 €	par 100 €
de 2 000 à 3 000 €	par 200 €
de 3 000 à 5 000 €	par 200, 500, 800 €
de 5 000 à 10 000 €	par 500 €
de 10 000 à 20 000 €	par 1 000 €
de 20 000 à 30 000 €	par 2 000 €
de 30 000 à 50 000 €	par 2 000, 5 000, 8 000 €
de 50 000 à 100 000 €	par 5 000 €
de 100 000 à 200 000 €	par 10 000 €
au dessus de 200 000 €	à la discrétion du commissaire-priseur habilité.

Le commissaire-priseur est libre de varier les incréments au cours des enchères.

- Je demande à Christie's d'enchérir sur les lots indiqués jusqu'à l'enchère maximale que j'ai indiquée pour chaque lot.
- En plus du prix d'adjudication (« prix marteau ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 26 % H.T. (soit 27,43 % T.T.C. pour les livres et 31,20 % T.T.C. pour les autres lots) sur les premiers € 800.000 ; 21 % H.T. (soit 22,16 % T.T.C. pour les livres et 25,20 % T.T.C. pour les autres lots) au-delà de € 800.001 et jusqu'à € 4.000.000 et 15 % H.T. (soit 15,83 % T.T.C. pour les livres et 18 % T.T.C. pour les autres lots) sur toute somme au-delà de € 4.000.001. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 25 % H.T. (soit 30 % T.T.C.).
- J'accepte d'être lié par les Conditions de vente imprimées dans le catalogue.
- Je comprends que si Christie's reçoit des ordres d'achat sur un lot pour des montants identiques et que lors de la vente ces montants sont les enchères les plus élevées pour le lot, Christie's vendra le lot à l'enchérisseur dont elle aura reçu et accepté l'ordre d'achat en premier.
- Les ordres d'achat soumis sur des lots « sans prix de réserve » seront, à défaut d'enchère supérieure, exécutés à environ 50% de l'estimation basse ou au montant de l'enchère si elle est inférieure à 50% de l'estimation basse.

Je comprends que le service d'ordres d'achat de Christie's est un service gratuit fourni aux clients et que, bien que Christie's fasse preuve de toute la diligence raisonnable possible, Christie's déclinera toute responsabilité en cas de problèmes avec ce service ou en cas de pertes ou de dommages découlant de circonstances hors du contrôle raisonnable de Christie's.

Résultats des enchères : +33 (0)1 40 76 84 13

## FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT

Christie's Paris

Les ordres d'achat doivent être reçus au moins 24 heures avant le début de la vente aux enchères.

Christie's confirmera toutes les enchères reçues par fax par retour de fax. Si vous n'avez pas reçu de confirmation dans le délai d'un jour ouvré, veuillez contacter le Département des enchères.

Tél. : +33 (0) 1 40 76 84 13 - Email : [bidsparis@christies.com](mailto:bidsparis@christies.com)

23589

Numéro de Client (le cas échéant)

Numéro de vente

Nom de facturation (en caractères d'imprimerie)

Adresse

Code postal

Téléphone en journée

Téléphone en soirée

Email

Veuillez cocher si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations à propos de nos ventes à venir par e-mail

J'AI LU ET COMPRIS LE PRESENT FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT ET LES CONDITIONS DE VENTE - ACCORD DE L'ACHETEUR

Signature

Si vous n'avez jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre des copies des documents suivants. Personnes physiques : Pièce d'identité avec photo délivrée par un organisme public (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile récent, par exemple une facture d'eau ou d'électricité ou un relevé bancaire. Sociétés : Un certificat d'immatriculation. Autres structures commerciales telles que les fiducies, les sociétés off-shore ou les sociétés de personnes : veuillez contacter le Département Conformité au +33 (0)1 40 76 84 13 pour connaître les informations que vous devez fournir. Si vous êtes enregistré pour enchérir pour le compte de quelqu'un qui n'a jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre les pièces d'identité vous concernant ainsi que celles de la personne pour le compte de qui vous allez prendre part aux enchères, ainsi qu'un pouvoir signé par la personne en question. Les nouveaux clients, les clients qui n'ont pas fait d'achats auprès d'un bureau de Christie's au cours des deux dernières années et ceux qui souhaitent dépenser plus que les fois précédentes devront fournir une référence bancaire.

VEUILLEZ ÉCRIRE DISTINCTEMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Numéro de lot (dans l'ordre)	Enchère maximale EURO (hors frais de vente)	Numéro de lot (dans l'ordre)	Enchère maximale EURO (hors frais de vente)
---------------------------------	--	---------------------------------	--

Si vous êtes assujéti à la VAT/IVA/TVA/BTW/MWST/MOMS intracommunautaire, Veuillez indiquer votre numéro :



**SALLES DE VENTES INTERNATIONALES, BUREAUX DE REPRÉSENTATION EUROPÉENS,  
CONSULTANTS ET AUTRES SERVICES DE CHRISTIE'S**

**ALLEMAGNE  
DÜSSELDORF**  
+49 (0)2114 91 59 352  
Arno Verkade

**FRANCFORT**  
+49 170 840 7950  
Natalie Radziwill

**HAMBOURG**  
+49 (0)40 27 94 073  
Christiane Gräfin  
zu Rantzau

**MUNICH**  
+49 (0)89 24 20 96 80  
Marie Christine Gräfin Huyn

**STUTTGART**  
+49 (0)71 12 26 96 99  
Eva Susanne Schweizer

**ARGENTINE  
BUENOS AIRES**  
+54 11 43 93 42 22  
Cristina Carlisle

**AUTRICHE  
VIENNE**  
+43 (0)1 533 881214  
Angela Baillou

**BELGIQUE  
BRUXELLES**  
+32 (0)2 512 88 30  
Astrid Centner-d'Oultremont

**BRÉSIL  
SÃO PAULO**  
+55 21 3500 8944  
Marina Bertoldi

**CANADA  
TORONTO**  
+1 647 519 0957  
Brett Sherlock (Consultant)

**CHILI  
SANTIAGO**  
+56 2 2 2631642  
Denise Ratnoff de Lira

**COLOMBIE  
BOGOTA**  
+571 635 54 00  
Juanita Madrinan  
(Consultant)

**CORÉE DU SUD  
SÉOUL**  
+82 2 720 5266  
Jun Lee

**DANEMARK  
COPENHAGUE**  
+ 45 2612 0092  
Rikke Juel Brandt (Consultant)

**ÉMIRATS ARABES UNIS  
•DUBAI**  
+971 (0)4 425 5647

**ESPAGNE  
MADRID**  
+34 (0)91 532 6626  
Maria Garcia Yelo

**ÉTATS-UNIS  
CHICAGO**  
+1 312 787 2765  
Catherine Busch

**DALLAS**  
+1 214 599 0735  
Capera Ryan

**HOUSTON**  
+1 713 802 0191  
Jessica Phifer

**LOS ANGELES**  
+1 310 385 2600  
Sonya Roth

**MIAMI**  
+1 305 445 1487  
Jessica Katz

**•NEW YORK  
•MILAN**  
+1 212 636 2000

**PALM BEACH**  
+1 561 777 4275  
David G. Ober (Consultant)

**SAN FRANCISCO**  
+1 415 982 0982  
Ellanor Notides

**FRANCE ET  
DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX  
•PARIS**  
+33 (0)1 40 76 85 85

**CENTRE, AUVERGNE,  
BRETAGNE, PAYS DE  
LA LOIRE & NORMANDIE**  
+33 (0)6 09 44 90 78  
Virginie Gregory

**POITOU-CHARENTE  
AQUITAINE**  
+33 (0)6 80 15 68 82  
Marie-Cécile Moueix

**PROVENCE - ALPES  
CÔTE D'AZUR**  
+33 (0)6 71 99 97 67  
Fabienne Albertini-Cohen

**GRANDE-BRETAGNE  
•LONDRES**  
+44 (0)20 7839 9060

**NORD**  
+44 (0)20 7104 5702  
Thomas Scott

**NORD OUEST  
ET PAYS DE GALLE**  
+44 (0)20 7752 3033  
Jane Blood

**SUD**  
+44 (0)1730 814 300  
Mark Wrey

**ÉCOSSE**  
+44 (0)131 225 4756  
Bernard Williams  
Robert Lagneau  
David Bowes-Lyon (Consultant)

**ÎLE DE MAN**  
+44 (0)20 7389 2032

**ÎLES DE LA MANCHE**  
+44 (0)20 7389 2032

**IRLANDE**  
+353 (0)87 638 0996  
Christine Ryall (Consultant)

**INDE  
MUMBAI**  
+91 (22) 2280 7905  
Sonal Singh

**INDONÉSIE  
JAKARTA**  
+62 (0)21 7278 6268  
Charmie Hamami

**ISRAËL  
TEL AVIV**  
+972 (0)3 695 0695  
Roni Gilat-Baharaff

**ITALIE  
•MILAN**  
+39 02 303 2831  
Cristiano De Lorenzo

**ROME**  
+39 06 686 3333  
Marina Cicogna  
(Consultant)

**ITALIE DU NORD**  
+39 348 3131 021  
Paola Gradi  
(Consultant)

**TURIN**  
+39 347 2211 541  
Chiara Massimello  
(Consultant)

**VENISE**  
+39 041 277 0086  
Bianca Arrivabene Valenti  
Gonzaga (Consultant)

**BOLOGNE**  
+39 051 265 154  
Benedetta Possati Vittori Venenti  
(Consultant)

**FLORENCE**  
+39 335 704 8823  
Alessandra Niccolini di  
Camugliano (Consultant)

**CENTRE &  
ITALIE DU SUD**  
+39 348 520 2974  
Alessandra Allaria (Consultant)

**JAPON  
TOKYO**  
+81 (0)3 6267 1766  
Katsura Yamaguchi

**MALAISIE  
KUALA LUMPUR**  
+62 (0)21 7278 6268  
Charmie Hamami

**MEXICO  
MEXICO CITY**  
+52 55 5281 5546  
Gabriela Lobo

**MONACO**  
+377 97 97 11 00  
Nancy Dotta

**PAYS-BAS  
•AMSTERDAM**  
+31 (0)20 57 55 255  
Arno Verkade

**NORVÈGE  
OSLO**  
+47 949 89 294  
Cornelia Svedman (Consultant)

**PORTUGAL  
LISBONNE**  
+351 919 317 233  
Mafalda Pereira Coutinho  
(Consultant)

**QATAR**  
+974 7731 3615  
Farah Rahim Ismail  
(Consultant)

**RÉPUBLIQUE POPULAIRE  
DE CHINE  
PÉKIN**  
+86 (0)10 8583 1766  
Julia Hu

**•HONG KONG**  
+852 2760 1766

**•SHANGHAI**  
+86 (0)21 6355 1766  
Julia Hu

**SINGAPOUR**  
+65 6735 1766  
Kim Chuan Mok

**SUÈDE  
STOCKHOLM**  
+46 (0)73 645 2891  
Claire Ahman (Consultant)  
+46 (0)70 9369 201  
Louise Dyhlén (Consultant)

**SUISSE  
•GENÈVE**  
+41 (0)22 319 1766  
Eveline de Proyart

**•ZURICH**  
+41 (0)44 268 1010  
Jutta Nixdorf

**TAIWAN  
TAIPEI**  
+886 2 2736 3356  
Ada Ong

**THAÏLANDE  
BANGKOK**  
+66 (0) 2 252 3685  
Prapavadee Sophonpanich

**TURQUIE  
ISTANBUL**  
+90 (532) 558 7514  
Eda Kehale Argün  
(Consultant)

**SERVICES LIÉS  
AUX VENTES**

**COLLECTIONS PRIVÉES ET  
"COUNTRY HOUSE SALES"**  
Tél. : +33 (0)1 4076 8598  
lgosset@christies.com

**INVENTAIRES**  
Tél. : +33 (0) 1 40 76 83 70  
tmassimo@christies.com

**AUTRES SERVICES  
CHRISTIE'S EDUCATION  
LONDRES**  
Tél. : +44 (0)20 7665 4350  
Fax : +44 (0)20 7665 4351  
london@christies.edu

**NEW YORK**  
Tél. : +1 212 355 1501  
Fax : +1 212 355 7370  
newyork@christies.edu

**HONG KONG**  
Tél. : +852 2978 6768  
Fax : +852 2525 3856  
hongkong@christies.com

**CHRISTIE'S FINE ART  
STORAGE SERVICES  
NEW YORK**  
Tél. : +1 212 974 4570  
newyork@cfass.com

**SINGAPOUR**  
Tél. : +65 6543 5252  
singapore@cfass.com

**CHRISTIE'S INTERNATIONAL  
REAL ESTATE  
NEW YORK**  
Tél. : +1 212 468 7182  
Fax : +1 212 468 7141  
info@christiesrealestate.com

**LONDRES**  
Tél. : +44 20 7389 2551  
Fax : +44 20 7389 2168  
info@christiesrealestate.com

**HONG KONG**  
Tél. : +852 2978 6788  
Fax : +852 2973 0799  
info@christiesrealestate.com

**A**  
Asse, G. 13, 17, 25

**B**  
Balla, G. 36  
Bellmer, H. 33, 34, 40  
Bishop, J. 6  
Bitran, A. 16, 71, 74  
Braconnier, S. 75, 76  
Bugatti, R. 70

**C**  
César. 23, 80  
Canogar, R. 29  
Caro, A. 57  
Charchoune, S. 18  
Christo. 7, 8

**D**  
de Castro, S. 73  
de Staël, N. 64  
Degottex, J. 26  
Del Pezzo, L. 30, 31  
Dewasne, J. 21, 28  
Di Suvero, M. 58  
Dubuffet, J. 35, 39, 44, 51, 62

**E**  
Erró. 81  
Ernst, M. 14, 41

**F**  
Foujita, L. 48

**G**  
González, J. 65

**H**  
Herbin, A. 9, 10, 20, 43  
Hiquily, P. 49

**K**  
Kermarrec, J. 32  
Klasen, P. 79  
Klee, P. 67  
Kline, F. 56

**L**  
Lam, W. 45, 47, 50  
LeWitt, S. 5

**M**  
Martin, E. 77  
Matisse, H. 42  
Messagier, J. 52, 53, 72  
Michaux, H. 37, 60  
Mušič, Z. 46

**O**  
Othon Friesz, A.-E. 68

**P**  
Picasso, P. 84  
Pincemin, J. 24  
Plensa, J. 83  
Poliakoff, S. 1, 19

**R**  
Rauschenberg, R. 4  
Renoir, P.-A. 55  
Rouan, F. 38, 59, 61  
Roussel, K.-X. 54

**S**  
Signac, P. 69

**T**  
Takis. 22, 27  
Tinguely, J. 63  
Titus-Carmel, G. 78  
Torres-García, J. 66

**V**  
Vieira da Silva, M. 11  
Viseux, C. 82  
Voss, J. 15

**W**  
Wesselmann, T. 2, 3

# CHRISTIE'S

